

land

Silent Spring

Une ministre de la Justice, un constitutionnaliste et un ancien procureur général dressent un premier bilan des trois mois d'état de crise (mars-juin 2020)

Schwarz auf weiß

Wie schnell will und kann man Gegenwart aufarbeiten? In Luxemburg ist das Genre der „Covid-Literatur“ bisher überschaubar geblieben

Beton, Glas a Kultur

In seinem Film *Gosstown* zeigt Richtung 22, wie die Europäische Kulturhauptstadt zur Gentrifizierung der Luxemburger Südregion beiträgt

Liberté, égalité, frontaliers

Il y a des personnes qui, par leur histoire, retracent celle d'une région en mutation. C'est le cas de la Franco-Luxembourgeoise Viviane Fattorelli, maire d'Audun-le-Tiche et enseignante de français au Schengen Lycée

Année noire pour Lopez

L'entrepreneur hispano-luxembourgeois est inculpé pour faux et usage de faux au Luxembourg au côté de son partenaire d'affaires Éric Lux. Un épisode judiciaire qui s'ajoute à des couacs côté investissement dans le sport et des interrogations quant à ses liens avec la Russie

Étoiles filantes

En supprimant leur étoile à pas moins de trois restaurants du Luxembourg, la sélection Michelin 2022 a provoqué beaucoup de commentaires. État des lieux d'une scène gastronomique en plein bouleversement

Photo : Sven Becker



Silent Spring

Bernard Thomas

Une ministre de la Justice, un constitutionnaliste et un ancien procureur général dressent un premier bilan des trois mois d'état de crise (mars-juin 2020)



Le 18 mars 2020, jour où l'état de crise fut décrété, les clients d'un bistrot à Berdorf suivent en direct la conférence de presse du Premier ministre

Le samedi 21 mars 2020, le Parlement prorogéait l'état de crise sur le territoire national, déclaré par le ministre d'État trois jours plus tôt. C'est à l'unanimité que les députés confièrent au gouvernement le pouvoir de prendre des mesures d'urgence, sans l'aval du Parlement, et ceci pour une durée de trois mois. Leur inquiétude se manifestait par une variété de symptômes physiques. À la tribune de la Chambre, Mars Di Bartolomeo (LSAP) présentait son rapport « avec les genoux qui tremblent », Marc Baum (Déi Lénk) évoquait ses « sœurs froides ». Martine Hansen (CSV) donnait son accord « avec un peu de mal au ventre ».

Personne n'avait prévu le scénario du printemps 2020. Une foisonnante paperasse parlementaire avait précédé l'introduction, en 2017, d'un état de crise national dans la Constitution. Or, dans la trentaine de procès-verbaux et d'avis, la possibilité d'une pandémie n'apparaît qu'à une reprise. Dans son avis de juillet 2016, le Conseil d'État avait fait la liste des calamités pouvant nécessiter « des mesures exceptionnelles et d'urgence ». Une énumération se terminant par un « et cetera » et dans laquelle, au détour d'une phrase, sont cités des « problèmes sanitaires ». Dans la foulée des attentats à Paris, l'état de crise devait surtout fournir l'arsenal anti-terroriste au Luxembourg, et incidemment permettre de réagir à un *meltdown* bancaire ou nucléaire.

Ce lundi soir, la Bibliothèque nationale invitait à une conférence animée par le chercheur Michel Erpelding et censée tirer « un premier bilan » des trois mois d'état d'exception. Le public était clairsemé. Alors qu'en mars 2020, les députés s'étaient succédés à la tribune parlementaire pour évoquer le « *deifgräifendste* » vote de leur carrière, aucun ne s'est déplacé ce lundi pour en considérer les conséquences. Les magistrats, procureurs et conseillers d'État se retrouvaient donc entre eux. L'établissement judiciaire écoutait, deux heures durant, les réflexions de la ministre de la Justice Sam Tanson (Déi Gréng), de l'ancien procureur général Robert Biever, ainsi que de Luc Heuschling, professeur en droit constitutionnel à l'Unilu.

Pour piquer l'intérêt de cet auditoire de vieux notables, Heuschling se lança dans une politiquification macabre, censée illustrer l'inefficacité ultime de l'état de crise dans un *worst-case scenario* : « Imaginons que Cattenom explose et que tout le pays soit radioactif. Il faudra alors espérer que quelques ministres réussissent à rejoindre Bruxelles. Si tous les membres du gouvernement meurent, mais que le Grand-Duc reste en vie, ce dernier ne pourra rien faire. Il ne pourra même pas nommer un nouveau gouvernement, faute de contresing. Le système est conçu de telle manière que nous n'avons pas de solution si tous nos ministres meurent ou sont pris en otage. » Ensuite, au bout de dix jours, il faudra retrouver et réunir deux tiers des députés, majorité nécessaire pour proroger l'état de crise. Pour la monarchie au

« Après discussion, le prévenu put marquer son accord pour dire qu'il n'avait pas le choix de naître ou de ne pas naître, mais que pour le surplus il serait un homme libre »

(Jugement dans l'affaire Freitag/Jacoby)

moins, la configuration serait « plus pratique », elle laisserait un peu de « Sputt » : « Si Henri meurt, nous aurions directement Guillaume ; et s'il meurt lui aussi, nous aurions Maria Teresa comme régente ». « Dann hu mir awer eng richtig Kris ! », s'exclama Robert Biever.

Sam Tanson avoue qu'en 2016 (elle siégeait alors au Conseil d'État), le « contexte et le déclencheur » de la constitutionalisation de l'état de crise nationale l'auraient « irritée » : « J'étais très marquée par les suites que la France avait données aux attaques terroristes sur le plan législatif, en prenant toujours de nouvelles mesures qui ont fini par se pérenniser. » Il faudrait éviter de « légiférer dans l'urgence », même si, parfois, cela s'avérerait « inévitable », comme pour le durcissement des sanctions en cas de rébellion et d'outrage, suite aux débordements des manifestations antivax. Mais tel qu'il fut finalement voté, avec ses « conditions, délais et contrôles de proportionnalité », l'état de crise ne lui semblerait « plus vraiment problématique ». Luc Heuschling abondait dans le même sens : La variante luxembourgeoise de l'état d'urgence ne serait « pas la pire ». Elle comporte effectivement certains garde-fous : Il peut être suspendu voire révoqué par le Parlement et, surtout, il est limité à trois mois.

La ministre a tenté de se remémorer la séquence politico-sanitaire de mars 2020, un temps qui lui semblait « déjà extrêmement loin ». Elle a évoqué un facteur qui aurait pesé sur toutes les discussions au sein du gouvernement : « Nous étions extrêmement tributaires de l'évaluation de nos pays voisins, de comment les Allemands et les Français jugeaient ce que nous faisons au Luxembourg. « Totalemt désesparé », le gouvernement aurait initialement reculé devant une déclaration de l'état de crise. « Ma première réaction personnelle, c'est qu'on ne devait pas s'aventurer dans ces extrêmes », se rappelle Tanson. Elle aurait changé d'avis en découvrant le texte, aussi archaïque qu'autoritaire, sur lequel allaient se baser les premières mesures sanitaires. Signée par Guillaume III, la loi de 1885 autorise « le membre du gouvernement chargé du service

sanitaire » à prendre « les arrêts nécessaires pour parer à l'invasion et à la propagation des maladies épidémiques ». Dans la pratique, cette base légale exhumée aurait conféré les pleins-pouvoirs à Paulette Lenert (LSAP). La ministre aurait pu prescrire toute seule « des cordons sanitaires, tant à la frontière qu'à l'intérieur, l'isolement des malades, la désinfection ou la destruction des effets suspects d'être contaminés et, enfin, la visite et la mise en observation des personnes venant d'un pays infecté ». Les peines prévues par cette loi sont draconiennes : jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Par contraste, l'état de crise apparaissait comme un modèle de constitutionnalité.

La principale conclusion que la ministre tire de la sortie de l'état de crise, c'est que la Chambre et le Conseil d'État se sont finalement révélés capables de légiférer, d'amender et d'aviser « de manière extrêmement rapide ». Au vu de ces nouveaux standards de vitesse, elle se poserait la question de savoir si l'instrument de l'état de crise était « tellement nécessaire ». La question des temporalités n'est pas anodine. Car une des conditions nécessaires pour déclarer l'état de crise est justement « l'impossibilité de la Chambre des députés de légiférer dans les délais appropriés ». Le 21 mars 2020, les députés étaient encore incapables d'imaginer une telle accélération des processus législatifs. Ceux-ci prendraient « des mois », affirmait la cheffe de la fraction CSV, Martine Hansen : « La courbe des infections croît de manière exponentielle, tan-

dis que les voies de nos instances normales sont définitivement linéaires, et beaucoup trop lentes ».

Luc Heuschling trouve cette ligne d'argumentation « ganz schwaach » : « On ne peut pas admettre comme une évidence que la Chambre est toujours incapable de réagir ». Le constitutionnaliste rappelle la naturalisation du prince Félix de Bourbon-Parme, le 5 novembre 1919, soit la veille de son mariage avec la Grande-Duchesse Charlotte : Ce « projet de loi spécial » passa l'entière de la procédure parlementaire en une journée chrono. « En ce qui concerne la durée de production d'une loi, notre système s'avère très flexible », en conclut le professeur de droit constitutionnel. « D'un point de vue juridique, la Chambre est capable d'agir très rapidement, mais veut-elle le faire dans la pratique ? C'est une autre question... ». Au cœur de « la crise du parlementarisme » se trouverait le cumul des mandats, la plupart des députés-maires étant trop absorbés par la gestion communale pour accomplir la besogne parlementaire.

Mais on voit mal comment le Parlement et le Conseil d'État auraient, dès mars 2020, réussi à absorber et à digérer les centaines de limitations et de dérogations que le Grand confinement nécessitait. Sam Tanson a rappelé que les institutions ne se seraient « rodées » que sur les derniers 18 mois. (Le Parlement a entretemps voté 28 lois Covid.) La lenteur législative serait une tradition luxembourgeoise. « Sauf dans le domaine financier où il arrivait qu'une loi soit votée très, très rapidement, on ne travaillait pas à cette vitesse, on n'était pas dans cette logique. Ces derniers mois, nous avons surmené nos institutions. Le Conseil d'État a dû travailler extrêmement vite. Là aussi c'est une institution qui fonctionne avec des gens qui, à part quelques retraités, ont de nombreuses autres activités à côté. »

Entre mars et juin 2020, il ne s'est trouvé aucun citoyen pour contester devant le tribunal administratif un des règlements grand-ducaux pris pendant l'état de crise. Le grand *showdown* entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire n'a donc pas eu lieu. Il y a cinq ans, ce contrôle par les juges était avancé pour dissiper la crainte, très répandue dans la société civile, que l'état de crise conduise à « la mort de l'état de droit », selon l'expression alors employée par le doyen de la faculté de droit, Stefan Braum. S'ils avaient été saisis, les juges se seraient retrouvés dans une situation très inconfortable, estime Heuschling : « Pour dire au gouvernement : 'désolé, mais il n'y a pas d'état de crise', il faut beaucoup d'indépendance, et surtout beaucoup de courage. C'est une question de personnes et non de textes et de normes. [...] En plus, ils devront analyser des faits, ce qui est un autre rôle que de comparer des normes générales. »

Le gouvernement aurait eu le souci de ne pas sanctionner trop sévèrement les contrevenants, a assuré Sam Tanson ce lundi. Les avertissements taxés étaient fixés à 145 euros. « Parmi les gens touchés, il y a eu de nombreuses personnes sans domicile », affirmait Robert Biever. « Ils ont reçu une amende, alors qu'ils n'avaient ni sou ni maille ». Mais l'ancien procureur général se montrait compréhensif : « Même si certaines circonstances particulières pouvaient être très difficiles, il fallait signaler que la loi était en principe appliquée. » Au bout de trente jours de non-paiement, le montant de l'avertissement taxé était doublé, à 290 euros : Pour les années 2020 et 2021, ont été concernées quelque 2 100 contraventions. Le Parquet finit par transmettre une partie de ces cas aux tribunaux de police, dont les juges ont prononcé

presque 300 arrêts liés aux restrictions sanitaires. Les magistrats se montraient par contre très réticents à saisir la Cour constitutionnelle.

Il a fallu attendre mars 2022 pour qu'un juge ne se décide à un premier renvoi préjudiciel. Le 10 juin, les avocats de Peter Freitag et Jean-Marie Jacoby pourront expliquer à la Cour constitutionnelle pourquoi, à leurs yeux, certaines mesures sanitaires (port du masque, distanciation sociale, couvre-feu, interdiction de consommer de l'alcool en public) n'étaient pas conformes à la loi fondamentale. Les deux conspirationnistes, devenus des célébrités éphémères de la frange ultra des antivax, ont comparu le 15 février devant le tribunal de police pour avoir refusé de payer les avertissements taxés, récoltés au cours de plusieurs de leurs « polonaises solidaires ». Les deux prévenus étaient venus se défendre personnellement, sans l'assistance d'un avocat. L'audience n'était pas de tout repos pour le juge, Jean-Luc Putz. (Celui-ci a depuis quitté la magistrature pour rejoindre le cabinet d'affaires Arendt & Medernach.)

Certains passages de son très détaillé arrêt semblent issus d'une pièce du théâtre de l'absurde. Cela commence dès la vérification des identités : « Après discussion, [Peter Freitag] put marquer son accord pour dire qu'il n'avait pas le choix de naître ou de ne pas naître, mais que pour le surplus il serait un homme libre, et il concéda qu'à sa naissance, ses parents l'ont déclaré auprès de l'officier de l'état civil sous le nom de [Peter Freitag]. » Mais Jean-Luc Putz eut l'intelligence de désarçonner les attentes des prévenus. Convaincus de vivre sous une « dictature Corona », ils se retrouvèrent face à un juge patient, calme et neutre. Plutôt que de les prendre de haut, il laissa les prévenus développer leur défense. Celle-ci oscilla entre exposés en virologie et « parallèles » révisionnistes (entre pass sanitaire et certificat d'aryanité) d'un côté, et invocations des droits naturels et des libertés fondamentales de l'autre.

Le Parquet trouva que les prévenus invoquaient la Constitution de manière « excessive, imprudente, voire égoïste ». Jean-Luc Putz ne fut pas convaincu : « Le fait que les contestataires ne forment qu'une minorité ne permet pas en soi de conclure que leurs arguments sont dénués de tout fondement », lit-on dans le jugement. Le magistrat ne minore pas « la gravité de la pandémie, du moins par le passé », ni le millier de morts, ni le risque du Covid long, ni la pression exercée sur les hôpitaux. Mais il s'agit de déterminer si les mesures sanitaires répondaient à un « besoin social impérieux » et, le cas échéant, si elles étaient proportionnées au but recherché. Puisque la réponse à cette question ne lui semblait ni « évidente » ni « indiscutable », le juge du tribunal de police de Luxembourg a donc saisi la Cour constitutionnelle. (Un magistrat d'Esch-sur-Alzette l'a suivi un mois plus tard, déférant trois questions préjudicielles.)

Pour que les renvois préjudiciels soient déclarés recevables, le juge les mit en bonne et due forme. Que les prévenus se soient exprimés « dans des termes peu formels et juridiques » ne devrait pas « peser dans la balance ». Jean-Luc Putz s'est par contre gardé de suivre leurs exaltations les plus sectaires. Alors que Freitag affirmait que la nébuleuse antivax partageait « eng spirituell Liewensstellung », le juge du tribunal de police restait incrédule : « L'explication des prévenus selon laquelle ils auraient voulu célébrer la vie et la liberté traduit peut-être l'expression d'une philosophie de vie, mais ne constitue pas un comportement religieux ». ●



Ce lundi, à la conférence sur l'état de crise à la BNL. De gauche à droite : Luc Heuschling, Sam Tanson, Robert Biever

Sam Bédier

Schwarz auf weiß

Sarah Pepin

Wie schnell will und kann man Gegenwart aufarbeiten? In Luxemburg ist das Genre der „Covid-Literatur“ bisher überschaubar geblieben

Bald werden die letzten Masken fallen. Die Regierung erklärt die Pandemie derzeit für quasi beendet. *Bigger fish to fry, moving on.* Die, die im Cactus Howald Maske tragen, werden wieder zur Seltenheit. Im eigenen Umfeld fällt das Wort Covid kaum mehr, verbannt in die unmittelbare Vergangenheit, wo es scheinbar hingehört. Natürlich kann man jetzt sagen, es sei noch nicht vorbei. Die Pandemie, Covid, die große Zäsur, von der wir hofften, sie würde unser Leben in ein nahtloses „Davor“ und „Danach“ aufteilen. Was der Herbst bringt, weiß niemand. Dennoch, man hört sich um, stellt fest, dass die Allermeisten einfach weiterleben wollen. War da was? Es sind zweifellos jene, die das Glück hatten, von einem schlimmen Verlauf verschont zu bleiben, auch jene, die keine Angehörigen an das Virus verloren haben.

Literatur eignet sich als Spiegel der Gegenwart. Fast zeitgleich mit dem ersten Lockdown begannen die Schriftsteller Luxemburgs, ihre Erfahrungen niederzuschreiben. Als erstes „Covid-Werk“ erschien im Juni 2020 bei Éditions Phi von dem kurz zuvor in den Ruhestand eingetretenen Wort-Journalisten Gaston Carré *Lannée du rat – les métamorphoses de l'homme confiné*. Die Sammlung seiner Gedanken zum ersten Lockdown sind oftmals schwer aushaltbare Stilübungen, deren Mehrwert sich bei einer Lektüre zwei Jahre später kaum erschließt. Zu hochtrabend die Wortwahl, zu abgehoben und menschenfern. Über zwei ältere Nachbarn schreibt er: „Ils sont vieux, si vieux. Ils sont touchants, c'est beau un vieux couple, mais je perçois un malaise aussi, à la vue de ces vieillards voués, parmi ces chantiers qui sont une ode à la verticalité, l'échafaudage d'un monde qui n'est plus le leur. Et donc, il y a quelque chose de buté, de 'déplacé', dans la présence ici de ces vieux, ces vieux vivants alors que partout on meurt tant.“ Den eigenen privilegierten Standpunkt reflektiert Carré indes nicht.

Im Februar 2021, das Virus war inmitten seiner zweiten großen Wintertournee, erschien bei Capybarabooks Paul Rauchs' *Virons le virus – Essai de journal (dé)confiné*. Der Autor, freier Mitarbeiter des *Land*, baut einige seiner veröffentlichten Artikel hier aus. Die Sprache, die Wortspiele und der Tonfall sitzen: „Le confinement, à ses débuts au moins, est allergique au silence et bruit de cent cris et de mille bruits, d'intox, d'infox et d'infodémie qui cherchent à faire taire le virus qui pourtant se terre dans le silence. Comme s'il fallait opposer un contrepoint à l'inaudibilité et l'invisibilité du microbe.“ Auch nimmt Rauchs sich weniger ernst als Carré: „Et comme il vit le confinement comme une répétition générale de sa retraite (...) Yvan prend le temps de la lecture.“ Schon heute wirken diese beiden Werke dennoch weniger wie Literatur, mehr wie Zeitdokumente.

Schließlich veröffentlichte der Verlag Kremart nach Tania Naskandy alias Guy Rewenigs Haiku-Sammlung *da ist was im busch* und Laurent Moyes *La vie trépidante du confiné* diesen April ihr drittes „Corona-Buch“, *Teschent den Zeilen* von Jhemp Hoscheit. Hoscheit, der bisher bei Éditions Guy Binsfeld publizierte, unterbreitet die Geschichte der Familie Gelser während des ersten Lockdown. Mutter Manon ist Versicherungskauffrau und Ehebrecherin, Vater Laurent arbeitet als Schriftsteller. Lena, die gelangweilte Teenager-Tochter, hängt dauernd nur am Handy. Klassische, souverän geschriebene Luxemburgensia mit Covid-Einschlag, die auch die Impfgegner-Demos und die eigene Position thematisiert. Ein Verschwörungstheoretiker entgegnet dem fiktiven Schriftsteller Laurent Gelser: „Där setzt lech guer net mat der haiteger Realitéit auserneen. Ass et ze vill verlaangt, wann e Schrëftsteller sech och mol mat der Aktualitéit beschäftegt an déi aktuell Situatioun a säi Schreiw matbezitt? Oder sidd Där sou weltfriem?“ Ein Gefühl der Überdrüssigkeit schleicht sich bei der Lektüre ein, ein Nicht-schon-wieder.

Einen außerordentlichen Einschnitt in ihr Leben dürfte die Pandemie für diese Autoren nicht bedeutet haben. Man darf annehmen, dass die – mit Verlaub – eher älteren Autoren auch vorher Zeit und Raum hatten, ihren Gedanken nachzugehen und sie aufzuschreiben, sind sie doch bis auf Moyse allesamt in Rente. Darin liegt kein Vorwurf – allerdings führt das im Umkehrschluss auch zu einer eher hermetischen Buchlandschaft.

Die alltägliche Häuslichkeit des Lebens findet sich in abgeänderter Form auch im Werk von Karl Ove Knausgård wieder, jenem brillanten Norweger Autor der sich mit seinem 3 600 Seiten Epos *Min Kamp* feministischer Kritik ausgesetzt sah. Ob jemand diese banale Alltäglichkeit in weiblichem Schreiben dulden würde, ob es dafür ein so großes Publikum gäbe, war die Frage. „Covid-Literatur“ von Autorinnen sucht man hierzulande bisher jedenfalls vergeblich. Vielleicht findet man literarische Qualitäten in nächtlichen WhatsApp-Nachrichten an Freundinnen, waren viele Frauen doch tagsüber zu sehr damit beschäftigt, Homeoffice, Homeschooling und Homecooking unter einen überdimensionalen großen Hut zu bringen.

Manuskripte zum Thema Corona in Tagebuch-Form haben die Luxemburger Verlage trotzdem zuhauf bekommen, es gab viele, die plötzlich Zeit zum Schreiben hatten. „Wir haben die eigentlich immer ziemlich schnell abgelehnt. Es gibt wirklich wenig, was langweiliger ist, als ein Corona-Tagebuch, da es oft von erschreckender Banalität ist“, sagt Ian de Toffoli, Verleger bei Hydre Édi-

Manuskripte zum Thema Corona haben die Luxemburger Verlage zuhauf bekommen, es gab viele, die plötzlich Zeit zum Schreiben hatten

tions. Schlimm seien jene gewesen, die sich auf ironisch-süffisante, moralisch überlegene Manier über die Toilettenpapier-Hamsterer lustig gemacht haben. Andere schlimme Fälle seien jene gewesen, die beschlossen hätten, das Problem, das unsere Demokratie gerade erlebe, jetzt in ihrem neuen politisch-philosophischen Manifest festzuhalten. „Für mich war klar, dass richtige Romane, die einen aus der Realität herausnehmen, viel interessanter sind.“

Auch Éditions Guy Binsfeld entschied sich gegen die Veröffentlichung einer offensichtlichen Corona-Chronik. „Das war eine bewusste Entscheidung, da uns die subtileren Verarbeitungen mehr interessieren“, sagt Inge Orłowski, Verlegerin. Wenn die Qualität es hergeben hätte, hätte sie sich überzeugen lassen. Sie glaube allerdings, den nächsten Corona-Roman erwarte gerade niemand mit allzu großer Spannung.

Eine Ausnahme aufgrund der Qualität hätten dann auch Roland Kayser von Éditions Phi und Susanne Jaspers von Capybarabooks für ihre jeweiligen Bücher von Gaston Carré und Paul Rauchs gemacht. „In einem literarischen Kontext ist die Tagebuch-Form schon eher einengend, vor allem wenn es sich um persönliche Lamentationen handelt“, sagt Roland Kayser. Einen Verkaufswert habe das Buch sowieso nur in der unmittelbaren Pandemie-Zeit. Momentan sei es ruhig, was die Einsendungen angeht, in denen Corona die zentrale Rolle spielt, sagt Susanne Jaspers. Das Virus käme aber in fast allen literarischen Manuskript-Einsendungen am Rande vor, quasi als zeitliche Verortung, so die Verlegerin.

Jeder historische Umbruch bringt unmittelbare Chroniken von Literaten und Nicht-Schreibenden hervor, denn das In-Wort-Fassen kann therapeutisch wirken. François Henckes, Steinmetz bei der Bahn, nutzte den Beginn des ersten Weltkrieges, um damit zu beginnen, seinen Alltag niederzuschreiben, in dem der Krieg und die mit ihm einhergehende Hungersnot eine immer größere Rolle spielten (*d'Land*, 28.11.2014). Unter jenen Luxemburgern, die 1943 ins Lager Schreckenstein zwangsumgesiedelt wurden, war etwa Victor Molitor, der seine Erfahrungen der Fremde und den Verlust der Heimat in *Glanz im Gewitter – Gedichte aus der Umsiedlung und dem Krieg* (1946) festhielt: „Wir treiben immer weiter dunkelwärts/ Und schwere Traurigkeiten mit uns gehn/ Wie Schatten beugen sich über den Schmerz /Wann werden wir dich, Heimat, wiedersehn?“ Auch Jean Proess veröffentlichte Ende 1945 eine Verarbeitung seiner Umsiedlung unter dem Titel *Schreckensténer Visi'o'nen – d'Liewen an der Déportation*. Diese Erinnerungsliteratur ist in Vergessenheit geraten, ebenso wie die frühe KZ-Literatur, die in Luxemburg bereits 1945-46 elf literarische Einzelpublikationen umfasste, in der sich rückkehrende KZ-Häftlinge wie Jean Zenner, Pierre Biermann und Joseph Schneider mit ihrem Schicksal auseinandersetzen. Auch hier findet man sowohl den Drang wieder, das eigene Leiden festzuhalten, aber auch Eskapismus und Überdrüssigkeit. Emil Schaus, späterer Minister, brachte seinen autobiographisch geprägten KZ-Roman *Auf der Galeere* erst 1982 heraus, doch „nach dem Krieg zunächst Werke, die vom Eskapismus geprägt waren (...) und die die vermeintlich heile Welt der Vorkriegszeit wieder aufleben ließen.“¹

Die Boomer ebenso wie die Millennials, aufgewachsen ohne die großen Umbrüche der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts, hatten vor Covid die Tendenz, Unverständnis aufzubringen für die in ihren Augen verlogene Kriegsgeneration, die sich einer tiefen Aufarbeitung des Erlebten Jahrzehnte lang verwehrt. Vielleicht versteht man nun ein wenig besser, wieso sie zum Teil zeitversetzt einsetzt, warum die menschliche Psyche, und die Gesellschaft als Ganzes erst verdrängen, ein Nachdenken darüber ablehnen um wieder im Hier und Jetzt anzukommen. Bis sich ein bekannter amerikanischer Autor namens Jonathan Safran Foer an eine Fiktionalisierung von 9/11 herantraute, dauerte es vier Jahre. ●

¹ Sandra Schmit, „Die Luxemburger KZ-Literatur der unmittelbaren Nachkriegszeit“ in: *Luxemburg und der Zweite Weltkrieg – Literarisch-intellektuelles Leben zwischen Machtergreifung und Eupuration*, S.482/483



Pferde satteln, weiterreiten? Zwei Jahre nach Beginn der Pandemie wirkt die Gesellschaft des Themas überdrüssig

Sarah Pepin

LEITARTIKEL

Eiertanz in Außenpolitik

Peter Feist

Wolodymyr Selenskij bat nicht um schwere Waffen aus Luxemburg, als er gestern per Video zur Abgeordnetenkommission sprach. Ihm ist klar, dass Luxemburg ein kleiner Nato-Staat mit einer kleinen Armee ist. Er weiß, dass Luxemburg bereits Waffen und militärische Ausrüstung im Umfang von einem Zehntel seines Verteidigungshaushalts geliefert hat und bereit ist, mehr zu geben. Stattdessen erhoffte der ukrainische Präsident sich von „einem der Gründungsmitglieder der Europäischen Union“, wie er sagte, vor allem politische Unterstützung bei den Beitrittsbemühungen seines Landes zur EU.

Wer die Veranstaltung in der Abgeordnetenkommission verfolgte, konnte den Eindruck haben, dass das nicht so einfach ist mit der Unterstützung aus Luxemburg. Sowohl, was das Militärische angeht, als auch einen Beitritt zur EU. Man konnte gar den Eindruck haben, Luxemburg stehe nur halbherzig zur Ukraine in der Verteidigung gegen Russland. Denn Premier Xavier Bettel (DP) entgegnete Selenskij, „es ist wichtig, dass Sie Putin treffen“. Er selber habe mit dem russischen Präsidenten „zwei Mal telefoniert“, nachdem er mit Selenskij gesprochen habe. Wenngleich er das nach den Bildern aus Butscha bleibengelassen habe. Nötig sei jedoch ein schnellstmöglicher Waffenstillstand.

Das klang verdächtig nach einem Appeasement Russland gegenüber. Doch Wolodymyr Selenskij hat in letzter Zeit selber von Waffenstillstandsverhandlungen gesprochen. Der deutsche Kanzler Olaf Scholz und der französische Präsident Emmanuel Macron hatten am vergangenen Wochenende gemeinsam über eine Stunde lang mit Wladimir Putin telefoniert, ihn zu Verhandlungen mit Selenskij aufgerufen, um eine diplomatische Lösung zu finden und einen sofortigen Waffenstillstand zu vereinbaren. Dass Luxemburg etwas anderes vorschlagen könnte als die großen Nachbarn, wäre schwerlich denkbar.

Dass Bettel etwas anderes in Aussicht stellen könnte als die Beitrittskandidatur der Ukraine zur EU getreu den „Kopenhagener Kriterien“ zu behandeln, wäre ebenfalls schwerlich denkbar. Weil Bettel sagte, was zu sagen war, lieferte sich die Abgeordnetenkommission anschließend einen kleinen außenpolitischen Eiertanz, der zum Teil auffällig an das erinnerte, was sich diese Woche in Deutschland abspielte. Ganz ähnlich wie im deutschen Bundestag der CDU-Parteivorsitzende Friedrich Merz am Mittwoch SPD-Kanzler Olaf Scholz damit herausforderte, ein „Kriegsziel“ für die Ukraine zu benennen, erklärte in der Kammer CSV-Parteipräsident Claude Wiseler, „die Ukraine muss den Krieg gewinnen“. Genauso wenig wie Merz aber konnte er sagen, was das bedeuten soll. Hiefie das, die Ukraine so auszurüsten, dass sie ihr gesamtes Staatsgebiet wieder unter ihre Kontrolle zu bringen vermag, einschließlich die 2014 von Russland annektierte Halbinsel Krim?

Der Premier ging auf Wiselers Provokation wohlweislich nicht ein. DP-Sprecher Gusty Graas vermiß das auch. LSAP-Fraktionschef Yves Cruchten versprach, „wir werden verhindern, gemeinsam mit unseren Alliierten, dass Russland diesen Krieg gewinnt“. Ziemlich dasselbe sagte unlängst der deutsche Kanzler und wurde gerügt, dass nicht klar genug sei, wann Russland ihn verloren hätte. Der deutschen Außenministerin von den Grünen wurde bescheinigt, sich ein wenig deutlicher ausgedrückt zu haben, als sie am Mittwochabend im ZDF meinte, „die Ukraine muss gewinnen“. Diente das der Luxemburger Grünen-Abgeordneten Stéphanie Empain als Inspiration, die auch Präsidentin des parlamentarischen Verteidigungsausschusses ist? Nachdem sie die Ukraine in aller Ausführlichkeit ihrer „Empathie“ versichert hatte, sagte Empain plötzlich, sie müsse „diesen Krieg gewinnen können“.

Dabei liegt die vielleicht größte Herausforderung für Luxemburg in der Frage, wie mit den hierzulande eingefrorenen Vermögenswerten russischer Oligarchen umgegangen wird. Schon Ende März beliefen sie sich auf 2,5 Milliarden Euro, ein enormer Betrag. Mittlerweile ist er vielleicht höher. Die Antwort, was damit geschehen soll und wann, wird Luxemburg weitgehend alleine finden müssen. Was wichtiger sein wird als Strategiespiele eines Kleinstaats um Krieg gegen eine Atommacht.

GESUNDHEIT

Dr. Geschäftsführer

Am Montag reichte LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert einen Gesetzentwurf im Parlament ein, der Ärzten, Tierärztinnen, Psychotherapeutinnen, Apothekern und anderen Gesundheitsberuflern ermöglichen soll, Handelsgesellschaften zu gründen. Der Text ist ziemlich deckungsgleich mit dem *avant-projet*, das Lenert vergangenes Jahr in die informelle Konsultation gegeben hatte. Es basierte auf einer Vorlage, welche der Ärzteverband AMMD gemeinsam mit dem Collège médical und der Anwaltsfirma Arendt & Medernach geschrieben hatte. Manche freiberufliche Ärzte, vor allem Generalisten, sahen eine ungute Konzentration kommen sowie einen epochalen Wandel im Beruf, wenn Ärzte Geschäftsführer würden und andere einstellen. Die Salarialskammer verriß das *avant-projet* als Liberalisierungsversuch in der öffentlich finanzierten Gesundheitsversorgung. Die Handelskammer meinte trocken, es sei unvermeidlich, dass damit der Kommerz in die Medizin einziehe.

Dass Paulette Lenert den Ansatz dennoch weiterverfolgen und wenig daran ändern ließ, kann man als taktischen Schritt vor dem Wahljahr verstehen. Die Gesellschafts-Bildung ist einer der wichtigsten Wünsche der AMMD zu Änderungen am Gesundheitssystem. Dass Ärztegesellschaften im außerklinischen Bereich Ärztehäuser managen würden, war ein weiterer. Doch die Ministerin will lediglich auf bestimmten „sites dédiés“ Auslagerungen von Klinikaktivitäten zulassen: Dort sollen Spitäler entweder alleine „Antennen“ betreiben, oder „in Zusammenarbeit mit Gruppen von Medizinern“, zum Beispiel auch Gesellschaften. Gab sie darin der AMMD nicht nach, die sich vorgestellt hatte, ein paar Ärztefirmen würden zu Trägern großer Centres médicaux, tat sie es nun mit dem Gesetzentwurf über die Gesellschaften. Was die AMMD vielleicht davon abhält, 2023 eine ähnlich aggressive Kampagne gegen die „Staatsmedizin“ zu führen wie 2018 und der potenziellen LSAP-Spitzenkandidatin damit das Leben schwer zu machen. Alles weitere wird dann zum politischen Thema für die nächste Regierung (Foto: Archiv Martin Linster). pf

P E R S O N A L I E N

Georges Engel,

LSAP-Sportminister, muss den noch unter seinem Vorgänger Dan Kersch erstellten Entwurf für ein Finanzierungsgesetz überarbeiten lassen, durch das der Staat zum einen das Velodrom in Bad Mondorf übernehmen und sich zum anderen an der Finanzierung von Bau- und Instandhaltungsarbeiten beteiligen soll. Der Staatsrat

lehnte das am Dienstag ab: Kauf und Instandsetzung mit demselben Finanzierungsgesetz (über insgesamt 54,65 Millionen Euro) regeln zu wollen, sei nicht verfassungskonform. Außerdem sei der dem Gesetzentwurf beigefügte Finanzierungsplan unvollständig und „widersprüchlich“. Dabei hatten Beamte des Ministeriums sich viel Mühe gegeben, im Motivenbericht zum Gesetzentwurf die Geschichte des Luxemburger Radsports, die Bedeutung des Velodrom sowie dessen Bestandteile aufzuzählen. Dagegen interessiert den Staatsrat, wofür im Einzelnen öffentliche Mittel aufgewandt werden sollen. pf

Jeff Da Costa,

Luxemburger Doktorand im Bereich Hydrologie an der Universität Reading in Großbritannien, steht im Zentrum einer sich womöglich anbahnenden Polit-Affäre. Wie *Radio 100,7* am Montag berichtete, wurde Da Costa von einer Düdelinger Firma, bei der er angestellt war, auf „politischen Druck“ hin entlassen, weil er der Regierung „Versagen“ im Umgang mit den Überschwemmungen Mitte Juli vergangenen Jahres vorgeworfen hatte. Auf Antrag der CSV-Fraktion beschäftigen sich heute ab 13.30 Uhr die parlamentarischen Ausschüsse für Umwelt und für Inneres mit der Angelegenheit. pf

P O L I T I K

Zwischenstand

Im April und Mai sind Machtpolitiker bekanntlich besonders aktiv. Denn um die Zeit gilt es, sich in der Öffentlichkeit zu zeigen, und bei den „Lëtzebuurger ab 18 Joer“ einen möglichst guten Eindruck zu hinterlassen, damit diese die Felder „sympathisch“ und „kompetent“ ankreuzen, wenn TNS Ilres sie in den letzten beiden Maiwochen nach einer Bewertung für den von RTL und Wort in Auftrag gegebenen „Politmonitor“ fragt. Xavier Bettel hatte schon Ende März auf Facebook und



Instagram mit seiner Selfie-Offensive begonnen. Die Piraten hatten sich in den vergangenen Wochen auf RTL.lu eine Werbeanzeige geleistet, in der sie sich zum Index bekennen. François Bausch hat in Mersch und Esch mit der Vorstellung seines nationalen Mobilitätsplans begonnen. Paulette Lenert postete auch Selfies und stellte nach dem politischen Fiasco um den IRM in Grevenmacher mit Claude Haagen medienwirksam ein reichlich unausgereiftes Konzept für die ambulante medizinische Versorgung vor (*d'Land*, 27.05.2022). Inwiefern diese PR-Maßnahmen sich auf die Umfragewerte ausgewirkt haben, lässt sich nur schwer überprüfen. Die sozialistische Senkrechstarterin führt die Tabelle zwar immer noch an, verliert aber an Zustimmung und muss sich den Spitzenplatz nun mit ihrem Parteikollegen Jean Asselborn teilen. Xavier Bettel (DP) bleibt unverändert auf Platz drei, vor Pirat Sven Clement, ebenfalls unverändert auf Platz vier. Den erreicht (laut Wort) auch Lydie Polfer, die TNS Ilres nun nach vier Jahren Abwesenheit wieder in die illustre Rangliste aufgenommen hat. Das liegt wohl daran, dass Corinne Cahen ihr 2023 das Bürgermeisteramt in der Stadt Luxemburg streitig machen könnte. Das liberale Umfrageduell konnte Polfer jedenfalls klar für sich entscheiden, Cahen landet trotz Selfies abgeschlagen auf Platz 27. Luxemburgs unbeliebtester Politiker in dem Ranking ist der neue ADR-Präsident Fred Keup, und das obwohl er vor drei Wochen extra ein Buch veröffentlicht hatte (*d'Land*, 27.05.2022). ll

„Échange constructif“

Auf einer Pressekonferenz forderte der OGBL am Mittwoch die Regierung dazu auf, das Ende März mit der UEL und den Gewerkschaften LCGB und CGFP vereinbarte Tripartite-Abkommen wieder zurückzuziehen, weil die Inflationsprognosen heute höher sind als noch vor zwei Monaten und der Energie-Steuerkredit nach Ansicht der größten Gewerkschaft nicht das hält, was die Regierung verspricht. Sollte die Regierung

an der Vereinbarung festhalten, ruft der OGBL die Abgeordneten dazu auf, im Parlament gegen den Gesetzentwurf zur Umsetzung des Abkommens zu stimmen. Die Unterstützung von déi Lénk dürfte der Gewerkschaft sicher sein. Die der Piraten ebenfalls, obwohl diese bis vor einem Jahr noch für den „gedeckelten Index“ geworben hatten. Auch mit der CSV hatte der OGBL in dieser Woche einen „échange constructif“, wie die Gewerkschaft am Donnerstag mitteilte. Dass die Christsozialen gegen den Entwurf stimmen werden, ist allerdings zu bezweifeln, hatten sie doch nach der Tripartite der Vereinbarung bereits ihre Zustimmung erteilt. Doch selbst wenn: Damit die Ablehnung eine Mehrheit im Parlament bekäme, bräuchte es mindestens noch eine Regierungspartei. Dass die LSAP ihre Meinung ändern wird, scheint unwahrscheinlich, befürworten doch laut „Politmonitor“ 64 Prozent ihrer Stammwählerinnen die Verschiebung der Indextranche. Eher könnten sich noch die Grünen umentscheiden, denn von ihrer Stammwählerschaft sind lediglich 48 Prozent mit der Indexverschiebung einverstanden. ll

M O B I L I T Ä T

Symbolpolitik...

... nennt man den Pop-Up-Fahrradweg, den der CSV-DP-Grüne-Schöfferrat der Stadt Esch/Alzette heute am Boulevard Grande-Duchesse Charlotte offiziell eröffnen wird. Der Weg führt entlang einer von Autos und LKWs viel befahrenen Straße, die indirekt an zwei Autobahnauffahrten angeschlossen ist. Bedarf für den Pop-Up-Fahrradweg besteht eigentlich nicht, denn die Viertel, die er miteinander verbindet (Bruch, Fettmeth, Lallingen, Lankelz, Wobrécken und Zaepert), werden allesamt von von der Straße getrennten und größtenteils zusammenhängenden kommunalen Radwegen bedient. Möglicherweise möchten die Verantwortlichen der Stadt Esch mit der Aktion darüber

hinwegtäuschen, dass die „längste Fahrradbrücke Europas“ zwischen Belval und dem Gelände der Garage Losch aller Voraussicht nach doch nicht bis Ende des Jahres fertig sein wird, wie CSV-Bürgermeister Georges Mischo es noch vor sechs Wochen im Wort angekündigt hatte. Und selbst wenn, hat die Stadt Esch immer noch keinen Plan, wie sie das abgelegene Ende der Brücke mit dem „Radwegenetz“ im Stadtzentrum verbinden soll. Was vielleicht auch daran liegt, dass ein solches Netz bislang nicht existiert. Denn eine sichere Alternativroute für die Alzettestraße und die Avenue de la Gare, wo Radfahren seit vergangenem Jahr tagsüber verboten ist, wurde noch nicht gefunden. ll

P A N D E M I E

Bye, bye, Covid

Die Regierung kann es nicht erwarten, die Menschen die Corona-Seuche zumindest vorerst vergessen zu lassen. Nächste Woche stimmt das Parlament über eine Covid-Gesetzesänderung ab, die am Tag danach in Kraft träte und die Maskenpflicht im öffentlichen Transport abschaffen würde. Derweil arbeitet sie schon an einem weiteren Gesetzentwurf. Er soll den Anschluss zum aktuellen Covid-Gesetz herstellen, das nur bis Ende Juni gilt. Ebenfalls in den nächsten Wochen soll das Gutachten der Corona-Expertengruppe über die Notwendigkeit einer Impfpflicht vorliegen. Das erklärte der Infektiologe Gérard Schockmel, einer der Experten, in der Presse. So dass das mit dem vorerst vergessen so eine Sache ist. pf

Beton, Glas a Kultur

Luc Laboulle



Ka, Jo, Di (v.r.n.l.) in der Escher Hiël

Selbstreferentialität „Agora, des Kéier gees de ze wäit, vill ze wäit. Dat heiten, dat ass offensichtlich, dat ass plakativ, dat ass net subtil genuch, dat ass visibel“, warnt Dan Kaempfer von Escht a Jonk (E&J). „Ma nee, mir gi net wäit genuch“, erwidert Agora, Sohn des Staats und Arcelor-Mitallos. Doch Kaempfer insistiert: „Wann däi Papp, de Statos, dat geif matkréien...“. „Dee weess dat dach scho laang. An e belitt sech just selwer“, wiegelt Agora ab. In seinem Theaterstück *Esch ass dout* hatte Richtung 22 (R22) Ende April die vielschichtigen Verflechtungen zwischen Staat, Arcelor-Mittal, Big Four und Finanzplatz bei der „Cloche d’Or-isierung des Südens“ auf unterhaltsame Weise offengelegt. In seinem neuen Film *Gosstown* zeigt das Künstlerkollektiv nun, wie auch Kultur und insbesondere die Europäische Kulturhauptstadt Esch 2022 aktiv zur Gentrifizierung der einstigen Minettmetropole beitragen. Die Premiere fand vor zehn Tagen im Aalt Stadhaus in Differdingen statt, am Samstagabend wurde der einstündige Film unter freiem Himmel auf der Place des Mines im Escher Viertel Hiël gezeigt.

Gosstown erzählt die Geschichte der drei Jugendlichen Ka, Jo und Di, die ihre Freizeit damit verbringen, in verlassenen Gebäuden auf der Industrierache Esch-Schifflingen zu *squatten*. Eines Tages finden sie heraus, dass dort ein neues Stadtviertel gebaut werden soll, ausgerechnet von „kostümiert Aaschlächer“. Um die Brache noch zu retten, stürmt die Idealistin Ka ein Meeting, bei dem der auf maximalen Profit bedachte PPP-Gott Agora und der mephistophelische Dan Kaempfer von E&J Pläne für das neue Viertel schmieden. Die einfältige Fancy Grey von Esch 2022, der intellektuelle Besserwisser Mosart von der Escher Konschthal, der selbstverliebte Waldmeister von frEsch und der blutdürstige Escher Schöffe Vampim Knaf sind auch bei dem Treffen dabei.

Aus den Fehlern von Cloche d’Or und von Belval haben die „Vollidioten mat vill ze vill Goss“ ihre Lehren gezogen. Auf der neuen Brache wollen sie den Investoren „Authentizität“ und eine „reiche Vergangenheit“ – die „Seele“ des Viertels – verkaufen. Damit könnten sie den Quadratmeterpreis von 10 000 auf 16 000 Euro erhöhen, weiß Kaempfer. Ka kommt ihnen gerade recht, denn was ist authentischer als „lokale Künstler“. Als Name für das neue Viertel schlägt sie ihnen Gosstown vor, die Bezeichnung, die die drei Jugendlichen sich selbst für ihren Lieblingsort ausgedacht hatten. Fancy Grey und Dan Kaempfer sind begeistert. Einen authentischeren Namen für ein Viertel auf einem ehemaligen Schmelzgelände hätten sie sich nicht wünschen können. Von der Idee sind sie so angetan, dass Kaempfer die drei Freunde damit beauftragt, ihm die Seelen von Belval, Rout Lëns und Esch-Schifflingen einzufangen. Ka stimmt zu, unter der Bedingung, dass sie volle künstlerische Freiheit erhalten und statt eines Gehalts das kleine Stellhäuschen, an dem Ka, Jo und Di zu Beginn des Films den Schriftzug Gosstown angebracht hatten.

Der Film ist Teil einer Serie von Aktionen, die R22 im Rahmen ihres Engagements für die Europäische Kulturhauptstadt umgesetzt hat und noch umsetzen wird. Das Konzept des von Esch 2022 finanzierten Projekts dreht sich um die Vereinnahmung des proletarisch geprägten Südens durch das internationale Finanzkapital. Repräsentativ dafür steht die Hauptfigur Dan Kaempfer, laut seinem *Linked’in*-Profil „Deputy-Territory-Senior-Partner“ bei der „schmierigen Beraterfirma“ Eescht a Jonk. Schon vor der offiziellen Eröffnung der Kulturhauptstadt im Februar war er mit seinen Begleitern von der Cloche d’Or den ganzen Weg nach Esch gelaufen, um „Beton, Glas a Kultur“ in den Süden zu bringen. Nach dem

Theaterstück *Esch ass dout* im April ist *Gosstown* nun ein weiterer Beitrag, der diese Entwicklung künstlerisch nachzeichnet.

Satire Kritische Inszenierungen von politischen und aktualitätsbezogenen Themen sind seit Jahren ein Markenzeichen von R22. Der Rückgriff auf das Stilmittel der Satire gewährt dem Kollektiv fast uneingeschränkte künstlerische Freiheit. *Gosstown* ist gespickt mit Seitenhieben an die Protagonistinnen von Esch 2022: Etwa wenn Fancy Grey Mosart mit einer Klage wegen Insubordination droht, als der ihr widerspricht, oder wenn Vampim Knaf ständig an seinem Weinglas nippt und allen erzählt, dass er überall hinkomme, seit er einen Chauffeur habe. R22 parodiert sie liebevoll.

Aus kunstkritischer Perspektive ließe sich bemängeln, die Darstellung der Figuren in *Gosstown* sei zu plakativ, die Inszenierung zu unausgereift, die Kameraführung zu konventionell und die schauspielerischen Darbietungen seien manchmal zu unprofessionell. Allerdings ist es gerade die DIY- und Low-Budget-Attitüde, die den „authentischen“ Charme des Films ausmacht. Der Rückgriff auf das Plakative erlaubt es R22, die Dinge beim Namen zu nennen. Auf diese Weise denunziert *Gosstown* die zwielichtige Rolle des Staates als eine Art Privatpromotor in der undurchsichtigen Entwicklungsgesellschaft Agora. Obwohl die Öffentlichkeit mit 50 Prozent an Agora beteiligt ist, wurde bislang weder der Gründungsvertrag veröffentlicht, noch wird offengelegt, was genau mit den Gewinnen in zweistelliger Millionenhöhe passiert, die das Unternehmen seit einigen Jahren einfährt. In Belval hat Agora lediglich zehn Prozent erschwinglichen Wohnraum geschaffen; die meisten Grundstücke wurden für viel Geld (wie viel genau, ist geheim) an nationale und multinationale Baumagnaten veräußert, die dort Hochhäuser errichten und mit dem Verkauf von Wohnungen und Gewerbeflächen hohe Profite erzielen. In Esch-Schifflingen soll der Anteil an subventioniertem Wohnraum zwar auf 30 Prozent erhöht werden, doch angesichts der Wohnungsnot, die sich in Luxemburg von Jahr zu Jahr verschärft, ist auch das noch viel zu wenig – insbesondere für eine Firma, die zur Hälfte dem Staat gehört.

In ihrem Film denunziert R22, wie Kapitalisten mit Schlagworten wie Nachhaltigkeit, Innovation, Resilienz und Authentizität Green- und Art-Washing betreiben. Sowohl auf der Lentille Terre Rouge, die von der privaten Baugesellschaft Iko von Eric Lux verwaltet wird, als auch auf der von Agora zu entwickelnden Brache Esch-Schifflingen sollen die Tram, Radwege, Parks und Kreislaufwirtschaft einen wichtigen Platz einnehmen. Maßnahmen wie die Wiederverwertung von Abwasser, Geothermie und Photovoltaik, die bei Neubauten eigentlich längst Standard sein sollten, werden als Innovationen beworben, die höhere Preise rechtfertigen sollen.

Genauso verhält es sich mit Esch 2022. Design und Kunst werden hier vor allem als Wirtschaftsfaktor betrachtet, um den Tourismus anzukurbeln und Investoren anzuziehen. Die gesamte Veranstaltung ist ultrakommerzialisiert, die Logos der drei Hauptsponsoren sind überall zu sehen und lassen selbst die beste Ausstellung wie eine Werbekampagne für Autos, Süßwaren und Stahl erscheinen. Seit *RTL*, *Wort*, *Tageblatt* und *L’Essentiel* offiziell Medienpartner sind und Maison Moderne das PR-Blatt *Gazette* herausgeben darf, braucht Esch 2022 sich vor kritischer Berichterstattung nicht mehr zu fürchten. Dass die Eröffnungsfeier der Europäischen Kulturhauptstadt vor zwei Wochen ausgerechnet von der internationalen Werbebranche mit einem Golden Award ausgezeichnet wurde, spricht Bände. Auf

Seit CSV, DP und Grüne 2017 im Rathaus eine Koalition gebildet haben, lässt sich ein regelrechter Ausverkauf von Esch beobachten

freie künstlerische Entfaltung oder Förderung von jungen Talenten wird bei Esch 2022 kaum Wert gelegt. Selbst R22 ist inzwischen – zehn Jahre nach seiner Gründung – fester Bestandteil des exklusiven Luxemburger Kulturbetriebs, auch wenn das Kollektiv sich ständig erneuert und mit gesellschaftskritischen Aktionen immer wieder versucht, aus diesem Kreis auszubrechen. Wirklich schockieren tun ihre Projekte nur noch die Wenigsten.

Identität Generaldirektorin Nancy Braun und die politischen Verantwortlichen von Esch 2022 haben in den vergangenen Monaten wiederholt erklärt, der Südregion mit der Kulturhauptstadt zu einer neuen Identität verhelfen zu wollen. Doch der Identitätswandel hat schon vor Jahren eingesetzt. Die Südregion befindet sich längst im Umbruch, begonnen hat er 2003 mit der Entscheidung der CSV-DP-Regierung, die Uni Luxemburg in Esch/Alzette anzusiedeln. Die neuen Viertel Nonnewisen und Belval ziehen schon jetzt vor allem die obere Mittelschicht an. Doch auch im noch proletarisch geprägten Stadtzentrum wird die Bevölkerungsstruktur durch mehrere größere Neubauprojekte künftig „heterogener“ werden. Und die Viertel Grenz und Hiël, die in *Gosstown* etwas romantisiert als „Ort der Migration“ dargestellt werden, sind in Wirklichkeit keine „Jurblechterquartieren“ mehr. Die meisten Häuser in den früheren Arbed-Siedlungen in der Rue Renaudin und der Rue des Mines wurden von Mittelschichtfamilien aufgekauft, ausgebaut und aufwendig renoviert. Die geplante Ansiedlung des Bus à haut niveau de service in dem Viertel wird den Wohnraum noch wertvoller machen und die Gentrifizierung weiter beschleunigen.

Man könnte den Künstlerinnen von R22 vorhalten, sie seien in ihrem Film nicht ausreichend darauf eingegangen, dass die systematische Vertreibung der unteren Bevölkerungsschichten aus Esch/Alzette nicht nur von einem anonymen Staat, einem großgrundbesitzenden Stahlunternehmen und ihren Finanzberatern gewollt war, sondern von mehreren Regierungen und diversen Schöffennräten von langer Hand vorbereitet und gefördert wurde und noch immer wird. Seit CSV, DP und Grüne 2017 im Rathaus eine Koalition gebildet haben, lässt sich ein regelrechter Ausverkauf von Esch beobachten, der von der blau-rot-grünen Regierung zusätzlich unterstützt wird. Eventuell hört die Satire von R22 dort auf, wo die politische Verantwortung beginnt. Anklagen will sie nicht. Doch vielleicht wird das Kollektiv auch diese Grenze noch überschreiten. Bis Ende des Jahres hat R22 weitere Projekte geplant: Ihr „Gesamtkunstwerk“ beinhaltet partizipative Aktionen im öffentlichen Raum, die Herausgabe einer Zeitung, die im Süden gratis verteilt wird, zwei weitere Theaterstücke und einen zweiten Film. Dass es über Esch 2022 vom Staat und der Stadt Esch mitfinanziert wird, sollte für R22 jedenfalls kein Hindernis darstellen, um „vill ze wäit ze goen“. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Trade-Unionismus

Die OGBL-Führung ist wieder einmal sauer auf die LSAP-Minister: Sie haben zugelassen, dass die DP die Tripartite ohne den OGBL beendete. Die LSAP-Führung ist wieder einmal sauer auf die OGBL-Funktionäre: Mit ihren Kapiolen verkomplizieren sie ein Jahr vor den Wahlen das Regieren.

Das ist nicht neu. In ihrer langen Geschichte wedelten beide Organisationen stets gemeinsam. Aber sie waren oft uneins, wer der Dackel und wer der Schwanz ist.

Das Zensuswahlrecht währte länger als in anderen Ländern. So dominierten paternalistische Notabeln die Sozialdemokratie. Die modernen Massengewerkschaften entstanden in der Not des Ersten Weltkriegs. Auch als Klassenorganisationen gegen die Koalition sozialdemokratischer Notabeln mit liberalen Schmelzherren. In den Sesseln der Schmelzherren sitzen heute Alf und EY.

Nach der Abspaltung der Kommunisten und der Niederlage im Streik von 1921 waren Partei und Gewerkschaft geschwächt. Sie verbündeten sich. Dazu nannte die Partei sich 1924 „Arbeiterpartei“. Sie wollte zum parlamentarischen Arm der Gewerkschaft werden. Die Gewerkschaft wollte zum Wählerreservoir der Partei werden. So verlagerten sie den Klassenkampf von den Betrieben und von der Straße ins Parlament. Die liberalen Schmelzherren waren zufrieden.

Statt großer Sprünge begnügte man sich nun mit kleinen Schritten. Kritikerinnen sprachen von Trade-Unionismus. Es begann die goldene Zeit der lautstarken und trinkfesten Patriarchen. Sie waren Gewerkschaftsvorsitzende, Abgeordnete und Gemeindepolitiker in einer Person, sie wurden Minister und leiteten das *Tageblatt*.

Nach dem Krieg wollten die Arbeiter 1944 eine Einheitsgewerkschaft. Die lautstarken und trinkfesten Patriarchen fürchteten um ihren Einfluss. Sie bevorzugten die Spaltung der Arbeiterbewegung. Die sozialistischen Notabeln aus dem Zentrum und die Arbeitergewerkschaft aus dem Süden einigten sich auf den Kompromissnamen „Sozialistische Arbeiterpartei“.

Erschreckt vom gesellschaftlichen Aufbruch der Sechzigerjahre verließen Sozialdemokraten und rechte Gewerkschafter die LSAP. Gemeinsam mobilisierten Partei und Gewerkschaft für den automatischen Index, eine fünfte Urlaubswoche und gegen den CSV-Staat. In der Stahlkrise versuchte die

Gewerkschaftsführung, den Fehler von 1944 gutzumachen. Dazu ging sie symbolisch auf Distanz zur Partei. Der Versuch schlug fehl.

Seit 1984 gehört die LSAP 33 Jahre lang der Regierung an. Die Lohnabhängigen sollen der Gewerkschaftsführung vertrauen, diese der Partei und die Partei den Abgaben des globalen Finanzkapitals. Diese endemische Variante des Neoliberalismus wird als „Luxemburger Modell“ gefeiert.

Statt großer Sprünge begnügte man sich nun mit kleinen Schritten. Es begann die goldene Zeit der lautstarken und trinkfesten Patriarchen

Die Gewerkschaft wurde zum Pannendienst am Arbeitsplatz. Die Partei wandte sich linksliberalen Mittelschichten zu. Sie strich das Arbeitsrecht aus ihrem Wahlprogramm. Sie bemühte sich wiederholt, den „Arbeiter“ aus dem Parteinenamen zu streichen. In der Bankenkrise 2008 erwachte ein linker Flügel in der LSAP. Er schlug bessere Beziehungen zur Gewerkschaft vor. Dann schlief er wieder ein.

Für die Wahlen nächstes Jahr muss man sich wieder zusammenraufen. Die LSAP will keine Gewerkschaftsstimmen an déi Lénk verlieren. Sie machte einen ersten Schritt. Der Arbeitsminister ging mit seinen Leibwächtern zur Maifeier der Gewerkschaft. Er versprach eine Expertenstudie über Arbeitszeitverkürzung. Eine Verkürzung der Arbeitszeit bei gleichem Lohn geht auf Kosten des Mehrwerts. Deshalb können nur Arbeitskämpfe die Arbeitszeit verkürzen. Expertenstudien sollen das verhindern.

Nach ihrem Nein zur Indexmanipulation kann die Gewerkschaftsführung schlecht zur Tagesordnung übergehen. Sie will ihre Mitglieder für die Stärkung der Kaufkraft mobilisieren. Im Wahlkampf könnte das als Mobilisierung für die Stärkung der LSAP missverstanden werden. Manche empfinden ein solches Missverständnis als schönes Happending. ● Romain Hilgert



Protestzug des OGBL am 1. Mai in der Hauptstadt



Sven Becker

Viviane Fattorelli dans son bureau à Audun-le-Tiche

Liberté, égalité, frontaliers

Yolène Le Bras

Il y a des personnes qui, par leur histoire, retracent celle d’une région en mutation. C’est le cas de la Franco-Luxembourgeoise Viviane Fattorelli, maire d’Audun-le-Tiche et enseignante de français au Schengen Lycée

Viviane Fattorelli n’a pas beaucoup dormi cette nuit. La maire d’Audun-le-Tiche, par ailleurs professeure de français au Schengen Lycée, a dû, le bac oblige, corriger des copies jusqu’à 1 heure du matin. Pas facile de jongler entre ces deux postes, bien que ses heures de cours aient été rassemblées pour lui permettre d’assurer, en même temps, la direction de la ville frontalière d’un peu plus de 7 000 habitants. « Je ne compte pas mes heures ici. Cela ne laisse pas beaucoup de place pour la vie de famille, mais bon... » Il reste à la bourgmestre les vacances pour se ressourcer.

Née à Esch-sur-Alzette en 1965, Viviane Fattorelli a grandi à Audun-le-Tiche, sans cesser les allers-retours de part et d’autre de la frontière pour retourner dans sa ville natale où vivait la famille de sa mère. Celle-ci a dû, selon la loi sur l’indigénat alors en vigueur, abandonner sa nationalité luxembourgeoise au moment de se marier avec un étranger. Italien et mineur de fond de quatorze à 48 ans, le père a laissé sa lampe à sa fille. Elle la garde encore dans son bureau. Sa mère, elle, a travaillé à la Commission européenne en tant que secrétaire, après être longtemps restée à la maison pour s’occuper de Viviane et de sa sœur. La maire raconte avoir grandi « dans la marmite du parti communiste ». À neuf ans, elle s’est ainsi rendue à Paris avec ses parents pour manifester contre le plan Davignon et le démantèlement de la sidérurgie lorraine. Elle suivait le collectif, que ce soit pour les Premiers mai ou les fêtes du parti communiste.

Un parti auquel elle n’est cependant pas rattachée aujourd’hui, notamment après avoir constaté durant ses études à Berlin Est « des réalités qui ne correspondaient pas » à ce qu’on lui avait raconté lors de sa jeunesse d’activiste. Si l’étudiante d’alors prend conscience de la dictature qu’était la RDA, elle relève aussi les choses positives du régime communiste. « Au moment de la réunification, on a jeté le bébé avec l’eau du bain », maintient-elle. La bourgmestre a étudié deux ans à Metz et un an à Liverpool, une autre cité minière, avant cette année en Allemagne où elle a obtenu sa maîtrise de langues étrangères appliquées. Viviane Fattorelli, qui avait décidément la bougeotte, s’envole pour un an aux États-Unis, en Géorgie, où elle enseigne le français. De retour en Lorraine, elle déchante. « Du travail qui nécessitait de parler plusieurs langues on en trouvait facilement, mais c’était toujours cantonné plus ou moins à du secrétariat ou de la saisie d’ordres de bourse ». Pas vraiment convaincue, Viviane Fattorelli s’inscrit à l’Institut de traducteur et d’interprète de Strasbourg où elle passe un diplôme d’études supérieures spécialisées (DESS) afin de devenir traductrice. Par le biais de la traduction, elle entre dans le monde de la finance luxembourgeoise.

« Si on a une opportunité c’est Esch, c’est pas Thionville »

Après une dizaine d’années à travailler pour une société d’informa-tique bancaire, celle qui avait mijoté dans le parti communiste est embauchée dans la plus grande banque de gestion de fortune dans le monde : UBS. Bien qu’elle trouve son travail intéressant et ses collègues sympas, la crise des subprimes va révéler la cruelle réalité de l’entreprise. « On est en 2007 et on nous dit: ‘Il n’y a pas d’inquié-tude à avoir, c’est le marché hypothécaire américain, ça n’aura pas d’impact ici’ et, en fait, on a été touchés de plein fouet ». L’ambiance se tend. Une série de plans sociaux tombent rapidement. Il fallait rationaliser les équipes, il fallait fusionner. Dix pour cent du per-sonnel reste sur le carreau. « À l’époque c’était quand même 90 per-sonnes » précise Viviane Fattorelli. À la fin de l’année suivante, la banque distribue deux milliards de bonus. S’en est trop pour l’an-cienne militante : « C’est juste pas... éthique quoi ». Soucieuse de respecter les clauses de confidentialité toujours en vigueur, elle n’en dit pas plus sur cette période de sa vie.

Suite à son refus de travailler pour un tel système, elle se décide à passer les épreuves préliminaires de langues et le concours d’État de la fonction publique au Ministère de l’Éducation: « Ça a été un virage à 360 degrés et je ne le regrette pas. Je regrette seulement de ne pas l’avoir fait plus tôt ». Après avoir été enseignante stagiaire au Lycée de garçons à Esch puis au Lycée Nic-Biever à Dudelange, l’ex-employée de banque passe une formation pédagogique et est nom-mée en 2012 à Perl, au Schengen Lycée. « Destabilisant », c’est ainsi qu’elle définit le système luxembourgeois, dans lequel les enfants sont longtemps confrontés à l’allemand avant de basculer en fran-çais, en désarçonnant plusieurs au passage. Deux ans plus tard, en 2014, Viviane Fattorelli, alors réinstallée en France, devient conseil-

lère d’opposition face au parti socialiste de Lucien Piovano. Un engagement politique mais surtout un engagement « de terrain » selon elle. « On a constaté qu’il y avait des choses qui ne fonction-naient pas ». Elle et sa petite équipe, se déclarant « Divers gauche » à la préfecture, s’engagent alors sur un projet citoyen et signent tous une charte avec des valeurs qui, par exemple, excluaient de fait les personnes qui pouvaient venir du Front national. Le 15 mars 2020, sa liste « Audun Autrement » remporte 41,5 pour cent des voix aux élections municipales d’Audun-le-Tiche, se plaçant devant les deux autres partis en lice. Le confinement est annoncé deux jours après. Le deuxième tour a lieu en juin et les deux autres listes fusionnent dans l’espoir d’additionner leur nombre de voix respectif... sans succès. Viviane Fattorelli est élue avec 61 pour cent des suffrages.

Malgré la parité imposée au sein des conseils municipaux, les maires sont encore très majoritairement des hommes : 18,8 pour cent en France et sept pour cent seulement en Moselle sont des femmes. Une sous-représentation qui s’expliquerait par le « poids des stéréotypes et des traditions » selon la bourgmestre. « Les femmes aujourd’hui portent encore le poids de l’éducation des en-fants, doivent s’occuper du ménage... et c’est compliqué de s’inves-tir quand on a des enfants en bas âge ». Heureusement pour la pre-mière maire d’Audun-le-Tiche, ses deux garçons sont maintenant âgés de 21 et 27 ans.

80 pour cent des actifs de la commune travaillent au Luxembourg, les vingt pour cent restants dans les commerces et services d’Audun-le-Tiche ou à Metz et Thionville. Deux flux de personnes convergent à Audun : celui des Français désireux de se rapprocher de la fron-tière luxembourgeoise et celui des Luxembourgeois désireux de payer un loyer plus supportable. La petite ville connaît ainsi une augmentation importante de sa population. Plusieurs problèmes se posent alors, celui de la mobilité en tête. Viviane Fattorelli recon-naît que « les choses évoluent » mais « pas assez du côté français ». Opposés à ce que Audun-le-Tiche soit intégré à la Communauté d’agglomération de Portes de France-Thionville en 2018, la maire et son équipe soutiennent que « si on a une opportunité c’est Esch, c’est pas Thionville ». Elle appelle à « vraiment construire un es-pace transfrontalier en gommant la frontière ». Mais les communes comme la sienne sont bien pauvres face au Luxembourg, avec qui il faudrait, selon elle, « s’harmoniser ». « On est pas en capacité de porter, d’une part, les infrastructures et, d’autre part, d’apporter des services à une population qui est quand même plus exigeante, du fait d’un niveau de vie plus élevé que la moyenne nationale ». Vient ensuite le problème économique: comment tisser une économie qui

soit bénéfique pour les deux côtés de la frontière ? La question de la fiscalité est inévitable... mais doit se régler entre Paris et le gouver-nement luxembourgeois. Enfin, il y a toujours un « appel d’air sur le marché de l’emploi au Luxembourg » et trouver un médecin ou un électricien du côté français de la frontière est devenu difficile.

Si le dynamisme frontalier opère depuis plusieurs dizaines décén-nies à Audun-le-Tiche, la population de la petite commune a bien changé depuis que certains anciens résidents du Luxembourg – des Portugais, mais pas seulement – sont venus s’y installer. La mairie a pour projet de cartographier sa ville, à travers des micros-trottoirs, pour rendre compte de ce changement récent. Les habitants d’Au-dun-le-Tiche ont cependant toujours eu des origines étrangères plus ou moins lointaines et la richesse du territoire est basée sur l’immigration. Aussi, Viviane Fattorelli n’arrive pas à concevoir que, aujourd’hui, certains travailleurs frontaliers votent pour le Rassem-blement National (arrivé en troisième position aux présidentielles derrière Mélenchon et Macron dans la petite ville frontalière) : « Parce que, après tout, ce sont des migrants économiques » avant d’ajouter: « À Audun, on a toujours eu une ambiance multicultu-relle, on vivait bien ensemble, il n’y a jamais eu de réels problèmes d’intégration, de phénomènes de ghettoïsation... » La maire se sou-vient aussi que, alors que les Italiens s’intégraient à la petite ville et parlaient français sur leur lieu de travail, leur femme, restant à la maison, parlaient toujours italien entre elles.

La bourgmestre n’idéalisait pas ses années de jeunesse et, bien qu’elle se souvienne de l’insouciance de son enfance passée dehors à jouer dans la forêt, elle se rappelle aussi de la saleté qui régnait dans la région: « Lorsque j’étais enfant et qu’il neigeait, la neige était noire. On voyait la suie qui se déposait sur la neige. » Bien que la pollu-tion soit aujourd’hui moins visible, Viviane Fattorelli a conscience de l’urgence climatique actuelle. Elle se préoccupe aussi de la pré-carisation de certaines catégories de personnes, « surtout depuis le confinement ». La maire souhaiterait voir des projets, des pas-serelles, se mettre en place entre la petite ville et le Grand-Duché. « Mailler le territoire, connecter le territoire sur différentes thé-matiques ». Le Groupement européen de coopération territoriale auquel appartient la commune a déjà lancé plusieurs projets, dont une piste cyclable qui devrait relier Micheville à Belval ou encore un bus entre la gare centrale d’Esch et celle d’Audun. Bien que les choses soient plus longues à mettre en oeuvre du côté français, du fait de la grandeur du pays et du « millefeuille administratif », « ce qui est important c’est que, à la base, il y ait cette volonté commune de développer un même bassin de vie » souligne la maire.

Concernant son poste d’enseignante au Schengen Lycée, lycée international porté sur l’Europe, Viviane Fattorelli dit en être ra-vie. « Il y a une véritable relation de confiance entre les enfants et le personnel enseignant, c’est très différent de la France » note la professeure. À propos du niveau des jeunes dans la langue de Molière, Viviane Fattorelli répond: « Franchement cela dépend des élèves. Là je viens de terminer avec une classe qui avait choisi le français en matière principale. Honnêtement, ils étaient excellents. Quelques francophones ont tiré les autres vers le haut. » D’autres, en revanche, « rament ». « Le français est une langue quand même difficile donc quand ça ne rentre pas, ça devient compliqué. » constate-t-elle. L’accent est ainsi mis sur l’oral plutôt que sur l’écrit et sa grammaire (qui rebute tant les élèves luxembourgeois) et les enfants, qui rentrent au lycée Schengen dès l’âge de dix ans, sont accompagnés par deux ou trois tuteurs par classe pendant plu-sieurs années. « Je parle toujours en français avec eux, même si on est dans des activités externes ou autres » assure Viviane Fattorelli. « Ils apprennent aussi par imprégnation ». ●

DEUTSCHLAND

Ein Männlein steht im Walde

Martin Theobald, Berlin

Über sein Gesicht huschte ein Ausdruck des Erstaunens: Olaf Scholz (SPD) schaute an jenem Sonntagabend im September letzten Jahres ungläubig in die vielen Fernsehkameras und konnte es wohl selbst nicht glauben, dass er mit seiner Partei die Bundestagswahl gewonnen hatte. Doch das Momentum der Verwunderung hielt nur einen kurzen Augenblick, dann ließ sich Scholz feiern. Ausgiebig. Mit aller ihm gebotenen Emotionalität. Er wollte eine neue Politik begründen, ein neues Regierungsbündnis schmieden, neue Maßstäbe setzen, neue Einigkeit und Solidarität formen, das Land wieder zusammenführen. Es war viel „neu“ und „anders“, „Aufbruch“ und „Zeitenwende“ an jenem Wahlabend, wie auch in den Tagen der Koalitionsverhandlungen, der Regierungsbildung und dem Start in die Ära nach Kanzlerin Angela Merkel. Doch nach dem Rausch über den unerwarteten Erfolg herrscht nun Katerstimmung auf der Berliner Regierungsbank, kaum dass die sogenannte Ampelkoalition von Sozialdemokraten, Grünen und Liberalen mehr als einhundert Tage im Amt ist. Und diese wird von Landtagswahl zu Landtagswahl schlimmer. Für FDP und SPD. Nicht aber für die Grünen.

Nach den Jubelstürmen der Sozialdemokraten zur gewonnenen Landtagswahl in Saarbrücken folgte Ernüchterung in Kiel und insbesondere in Düsseldorf am vorvergangenen Wochenende. Nirgendwo schmerzen Niederlagen mehr als im oft beschworenen Mutterland der SPD. Diese einstige Bastion der Sozialdemokratie wollten die Parteigranden nicht so schnell verloren geben. Dies erklärt das Auftreten von Partei-Co-Chef Lars Klingbeil und Generalsekretär Kevin Kühnert – kaum dass die Wahllokale geschlossen waren. Kämpferisch und selbstbewusst, wenn auch realitätsfern verkündeten sie, dass die Sozialdemokratie in Nordrhein-Westfalen ihr wichtigstes Wahlziel erreicht habe: Die bisherige dort regierende Koalition von CDU und FDP abzuwählen. Und schließlich sei es auch als Unterlegener möglich, eine Regierung zu bilden, schob Kühnert nach. Selbst der Bewertung, dass das Wahlergebnis „eine klare Niederlage“ sei, widersprach der Generalsekretär trotz bis motzig den ganzen Wahlabend lang. Es wurden Erinnerungen wach an eben jene Bundestagswahl, als der konservative Kanzlerkandidat Armin Laschet seine Niederlage nicht einräumen wollte

und noch tagelang darüber schwadronierte, eine Bundesregierung unter Führung der Christdemokraten schmieden zu wollen.

Doch in Nordrhein-Westfalen kommt nun zusammen, was für viele Bürgerinnen und Bürger zusammengehört: eine schwarz-grüne Regierung. Während die Grünen vor allem in städtischen Regionen und dort im akademischen, linksliberalen Milieu punkten, gelingt es der CDU konservative Schichten und vor allem den ländlichen Raum an sich zu binden. Die Versöhnung von links und rechts, Stadt und Land, von Akademikerinnen und Handwerkerinnen, von Liberalismus und Kommunitarismus, von Modernisierungsgewinnern und -verlierern könnte gelingen. In einem Land, das sich rechthaberisch darüber zofft, dass das bürgerliche Miteinander immer weniger gelingt, gibt es derzeit wohl keine zwei Parteien, die in dieser Situation besser Brücken bauen können – aus entgegengesetzten Richtungen: Die CDU als Garant der Sicherheit und damit als Wahrer der Gegenwartsinteressen und die Grünen als progressive Zukunftspartei. Die SPD wird als Partei der Vergangenheit weiter abgehängt werden.

Wie die Freien Demokraten sind auch die Sozialdemokraten tief in der Wählergunst gesunken. Dies mag zum einen daran liegen, dass es auch in Deutschland ein ungeschriebenes Gesetz

Olaf Scholz zu erfassen, ist eine Wissenschaft für sich

Olaf Scholz und Kevin Kühnert im Dezember 2021



des Checks and Balances, von Gewicht und Gegengewichten geben mag. Parteien, die die Bundesregierung stellen, wird auf Landesebene ein Korrektiv gegenübergestellt. Dies trifft in erster Linie die Partei, die den Regierungschef stellt. Dabei hilft, dass viele Landtagswahlen Persönlichkeitswahlen geworden sind, von denen der jeweilige Amtsinhaber profitiert – oder mit dem die jeweilige Regierungspartei untergeht, wie es das Beispiel des Christdemokraten Tobias Hans im Saarland zeigte. Doch die derzeitige Situation der deutschen Sozialdemokratie ist vor allen Dingen auch dem Spitzenpersonal geschuldet: Ein Bundeskanzler, den sein Volk nicht versteht – und umgekehrt –, wie auch ein Parteispitzenduo mitsamt Generalsekretär, das die Politik von Olaf Scholz nicht erklären kann.

Zur Methode Scholz gehört, dass er dickköpfig, stur sein kann, sich nicht treiben lassen möchte, aber doch ein Getriebener ist, etwa wenn der ukrainische Botschafter vehement deutsche Waffenlieferungen einfordert. Als wäre der Krieg allein durch deutsche Waffen zu gewinnen. Entscheidend ist vielmehr die Lieferung aller Nato-Staaten gemeinsam. Doch auch hier verschreckte die harmoniehysterische Politik von Kanzler Scholz mehr, als sie eine verlässliche Politik und Partnerschaft darstellt. Sein Festhalten an Gerhard Schröder, an der Pipeline Nordstream, an der Macht der Diplomatie, isolieren ihn und Deutschland zusehends.

Olaf Scholz zu erfassen, ist eine Wissenschaft für sich. Er überrascht, als er in den Tagen nach dem russischen Überfall auf

die Ukraine eine historische Zeitenwende in der deutschen Sicherheitspolitik ankündigt und etwa ein Sondervermögen für die Bundeswehr einrichten möchte, oder als er Ende April im Bundestag die Lieferung von schweren Waffen an die Ukraine verspricht – danach aber nicht, zögerlich oder einfach anders liefert. Seine Politik verläuft im Sande. Dies ist fatal in der heutigen Zeit mit ihren Herausforderungen. Dieses Unerklärliche von Politik und Handeln bringt Scholz und die SPD immer mehr in die Defensive, lässt die Genossinnen und Genossen zweifeln, da sie an der Basis für den Kanzler eintreten müssen. Hinzu kommt seine unglückliche Personalpolitik. Während sich die Grünen schnell von der überforderten Familienministerin Anne Spiegel trennten, hält Scholz in Nibelungentreue zur nicht minder überforderten Verteidigungsministerin Christine Lambrecht. Dies mag ein Zeichen von Solidarität und Loyalität sein, andererseits offenbart es aber auch, dass die SPD personell ausgebrannt ist und Scholz keine Alternativen hat. So erklärt sich auch der kometenhafte Aufstieg eines Kevin Kühnert, der nun seine Überforderung ebenfalls zur Schau stellt. Er jammerte dieser Tage, dass er trotz eines Monatsgehalts von 10 000 Euro keine Wohnung in Berlin finde.

Vielleicht braucht er keine mehr: In Berlin wird derzeit eruiert, ob in der Hälfte der Wahlbezirke der Hauptstadt die Bundestagswahl wiederholt werden muss. Der Bundeswahlleiter Georg Thiel besteht darauf. Dies könnte auch das Mandat von Kevin Kühnert gefährden. ●

TÜRKIE

Großmacht

Cem Sey

Kaum war bekannt geworden, Finnland und Schweden wären bereit, ihre Neutralität zugunsten der Nato aufzugeben, kam aus einer unerwarteten Ecke Widerspruch. Der türkische Staatspräsident Recep Tayyip Erdogan erklärte kurz angebunden, sein Land werde diesem Wunsch nicht zustimmen. Er warf den beiden Beitrittswilligen Unterstützung des Terrors vor. Damit war klar: Der Beitritt der beiden skandinavischen Länder in die Nato ist keine Formsache. Was hat aber eine Nato-Erweiterung im Norden mit der Türkei zu tun? Geht es da nur um die Kurden?

Die Antworten liegen in der komplexen Entwicklung der türkischen Innen- und Außenpolitik seit dem letzten Weltkrieg. Der Nato-Beitritt der Türkei war nicht selbstverständlich. Um überhaupt in das Bündnis aufgenommen zu werden, musste das Land im Korea-Krieg seine Treue beweisen. Danach nutzte die Nato die geografische Lage Anatoliens und gründete in direkter Nachbarschaft zur UdSSR große Stützpunkte. Es entstanden auch mehrere Abhörstationen auf türkischem Boden. Das Land war das Ohr und Auge der Nato.

Nach dem Zusammenbruch der Sowjetunion behielt die Nato den Stützpunkt Incirlik im Süden Anatoliens, der in militärischen Operationen im Nahen Osten eine entscheidende Rolle spielt. Die große Radaranlage im Osten der Türkei hingegen überwacht den iranischen, kaukasischen und russischen Luftraum. Deshalb glaubte Ankara lange, sein Beitrag werde im Westen geschätzt. Es wurde jedoch enttäuscht.

Nachdem die Europäer den EU-Beitrittsgesuch Ankaras widerwillig behandelt und auf die lange Bank geschoben hatten, wendete sich das Blatt. Die Demokratie war nicht mehr so wichtig. Es entstand ein autokratisches Regime. Seither orientiert sich die Türkei zunehmend nach Eurasien und tendiert zum

Expansionismus. Das Land hat Potenzial dazu: Effiziente Wirtschaftsunternehmen und eine relativ gut ausgebildete und junge Gesellschaft. Es investiert in seine Armee, entwickelt eigene Waffensysteme. Es setzt seine Wirtschaftskraft, seine Militärs und die Religion erfolgreich ein, um in Asien und Afrika Einfluss zu gewinnen. In Syrien kontrolliert die türkische Armee in Kooperation mit Russland und mit diskretem Einverständnis der USA große Landesteile und integriert sie allmählich in das türkische Staatsgebilde.

Gleichzeitig kennen Ankaras Strategien die Bedeutung ihres Landes für die Nato und wissen, dass sie damit den Westen erpressen können. Sie provozieren Konflikte, um Zugeständnisse zu bekommen. Die EU zahlt dem Land Milliarden, damit es die Flüchtlingswellen abhält. Europäer und Amerikaner melden keine Einwände gegen eine dauerhafte Besetzung Nordsyriens. In Brüssel und anderswo übersieht man die Menschenrechtsverletzungen: Hauptsache, Ankara hört auf, an der Tür der EU zu klopfen.

Dabei ist Ankaras außenpolitisches Ziel, eine vom Westen unabhängige Großmacht zu werden. Die türkische Regierung sieht sich im Stande, vor allem den Europäern die Stirn zu bieten. Sie unterhält gute Beziehungen zu Ungarn und anderen europäischen Staaten, um die EU zu spalten. Putins Russland ist zwar Konkurrenz in der Region, aber eine realpolitische Kooperation hilft beiden Seiten – und das schafft Gegengewicht zur einzigen Macht, die die Türkei ernst nimmt, die USA.

Innenpolitisch nahm das Land eine entsprechend scharfe Kurve. Nach dem Scheitern der EU-Beitrittspläne und einer verlorenen Wahl in 2015, ging Erdogan eine Koalition mit den faschistischen Grauen Wölfen ein. Die Hauptopfer dieser Koalition wurden

die Kurden. Die national-konservative Regierung beendete die Friedensverhandlungen, ließ kurdische Städte und Dörfer wochenlang mit schweren Waffen beschießen. Eine Kurdenfrage gebe es nicht, sagte Erdogan, sondern lediglich ein Terrorproblem. Die türkische Armee trägt die Gewalt auch in die Nachbarländer. Ankara sieht in der syrisch-kurdischen Organisation YPG, die gegen den IS mit dem Westen kooperiert, eine Terrororganisation, die von der hauseigenen PKK dominiert wird. Daher leben Kurden in Syrien und im Irak seit drei Jahren mit regelmäßigen türkischen Luftangriffen. Tausende Menschen verloren ihr Leben.

Die islamistisch-faschistische Koalition in Ankara ist fest entschlossen, diesen brutalen Kampf mit geeigneten Mitteln auch in Europa zu führen. Denn viele kurdische und türkische Oppositionelle flüchten nach Europa, wo sie sich frei bewegen und äußern können. Vor allem Schweden ärgert die Türkei seit Jahren, weil das Land vielen kurdi-

Ankaras Strategien kennen die Bedeutung ihres Landes für die Nato und wissen, dass sie damit den Westen erpressen können

schen Politikern und den dort ansässigen Kurden demokratische Freiheiten gewährt. Ankara weiß, dass Schweden und Finnland erpressbar sind, solange sie nicht in der Nato sind.

Die skandinavischen Länder werden also Opfer einer komplexen Mischung aus enttäuschten Erwartungen, Expansionsgelüsten und eines autoritär-faschistoiden Führungsstils in Ankara. Das Erdogan-Regime wird den Preis dieses Beitritts wahrscheinlich so hochtreiben, dass der Westen wieder einmal entscheiden muss: Geben wir mitsamt unseren Interessen die Türkei oder lieber unsere Werte auf?

Nato-Generalsekretär Jens Stoltenberg will in den nächsten Tagen Vertreter der drei Länder zusammenbringen und verhandeln. Dass sich das Problem mit dem Verkauf einiger F-16-Jets an die Türkei aus der Welt schaffen lässt, wie der luxemburgische Außenminister Jean Asselborn glaubt, ist fraglich. Erfahrungen zeigen, dass eher, zusammen mit den Kurden in Europa, die viel gepriesenen europäischen Werte einmal mehr unter die Räder geraten werden. Das Regime in Ankara wird die Konfliktscheue des Westens weiter ausreizen und den nächsten Konflikt suchen. ●



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois.

Faites le test.

zbelgacem@land.lu

(+352) 48 57 57 • 1



Promo: ABS à 80 000 euros chez Hitec



L'ancien dirigeant-fondateur de Hitec, Nicolas Comes, a été condamné le 19 mai dernier à une amende de 80 000 euros pour avoir mis sur pied et alimenté pendant plusieurs années un système d'évasion fiscale et d'abus de biens sociaux. Entre 2002 et 2006, Hitec avait produit et livré des appareils mesurant la robustesse du noir de carbone, matériau utilisé dans les pneus (certains fondateurs de l'entreprise sont des anciens de Goodyear). Les coûts étaient supportés par l'entité luxembourgeoise, générant des pertes, et les recettes encaissées par une société liée en Suisse puis déposées sur des comptes ouverts auprès de banques helvétiques au nom de Hitec, pour un montant global de 344 000 euros.

Dans le jugement sur accord dont le *Land* s'est procuré copie, Nicolas Comes reconnaît avoir établi et émis au nom et pour le compte de la société suisse « des factures qui constituent des faux intellectuels, en ce qu'elles ne correspondent pas à la réalité

économique ou à une prestation réellement effectuée, ladite société n'ayant eu aucune activité économique réelle ni employé aucun salarié » afin de justifier un transfert de liquidités. L'ancien cadre de Hitec admet en outre avoir, de 2002 à 2010, produit des dépenses d'exploitation non documentées et bénéficié de recettes non déclarées, constituant de fait une fraude fiscale pour un montant de 695 000 euros.

Ces délits avaient également été reconnus par l'ancien associé Pierre Hirtt en juillet 2021. Il avait lui aussi écopé de 80 000 euros d'amende. Mais à la différence de ce dernier, Nicolas Comes avait abusé de l'Amex de la société. L'ancien président, qui lui n'occupait pas de fonction exécutive, avait cumulé 982 000 euros de dépenses personnelles entre 2002 et 2010, des dépenses fastueuses aux frais de la sociétés Hitec (photo: mp) comme ces dizaines de milliers d'euros de caviar Petrossian ou des séjours aux Seychelles et à Courcheve (*d'Land*, 23.07.2021). Mais, « eu égard aux circonstances atténuantes tenant à l'absence d'antécédents judiciaires, au paiement des impôts éludés, à son repentir sincère et au fait qu'il a collaboré avec l'Administration des contributions directes, Nicolas Comes ne semble pas indigne d'une certaine clémence », lit-on dans le jugement sur accord. Et, grâce à un dépassement du délai raisonnable avec plus de quatre ans de sommeil du dossier, Nicolas Comes échappe à la prison (avec ou sans sursis).

Sont encore inculpés dans ce dossier deux anciens associés d'Hitec, mais aussi son directeur général et actionnaire majoritaire aujourd'hui, Yves Elsen (ancien président du Fonds national de la recherche et actuel président de l'Université du Luxembourg). pso

Le juge outragé, le juge pas intimidé, le juge...

L'avocat général John Petry a livré mercredi ses conclusions dans l'affaire qui oppose depuis lundi en appel l'avocat André Lutgen au juge d'instruction Filipe Rodrigues. Le représentant du ministère public confirme partiellement le jugement du 23 décembre 2021 en demandant l'acquittement de l'avocat pénaliste du chef d'intimidation. Pour rappel, suite à un accident chez ArcelorMittal qui avait coûté la vie (par électrocution) à un ouvrier le 27 mai 2019, André Lutgen (photo : sb) avait pressé le juge d'instruction en charge de lever les scellés sur l'armoire électrique. Pour éviter à son client des pertes financières substantielles causées par le maintien à l'arrêt de la ligne de production de Differdange sur tout un weekend prolongé, l'avocat avait envoyé le mercredi une série d'emails dans lequel il enjoignait Filipe Rodrigues de l'informer prestement de l'avancée de la procédure.... mais le magistrat ne s'est pas senti obligé. En l'absence de réponse, André Lutgen avait fini par adresser un email au ministre de la Justice, à celui de l'Économie et au procureur général d'État,

Martine Solovieff. Or, les passages « Ce n'est pas la première fois que j'ai un incident avec lui » et « Inutile de préciser que tout ceci est absolument inacceptable » sont jugés outrageants par l'avocat général. L'email postérieur envoyé à la procureure, considéré comme un outrage par les juges de première instance, ne l'est cette fois pas aux yeux de John Petry.

Citant l'article 73 de la loi sur l'organisation judiciaire, le représentant du parquet estime d'ailleurs que l'avocat Lutgen était en droit de se plaindre auprès du ministre de la Justice d'un dysfonctionnement. Une avancée, remarque l'avocat d'André Lutgen, François Prum. L'ancien bâtonnier plaide l'acquittement sur toute la ligne en vertu de l'indépendance de l'avocat, lequel bénéficierait de sa liberté d'expression pour faire entendre les droits de son mandant (balayant du même coup la proposition de suspension du prononcé soumis par l'avocat général). Cette cause avait été entendue par les avocats pénalistes en première instance, dont l'association avait battu le rappel, et avaient rempli la salle principale du tribunal correctionnel. Ils étaient



beaucoup moins nombreux cette semaine à la Cour supérieure de justice. Le procès en appel reprend le 8 juin avec la réplique de la partie civile, Filipe Rodrigues, représenté par Daniel Cravatte. pso

Natixis à l'amende

La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) a publié vendredi dernier une sanction administrative visant Natixis Wealth Management Luxembourg. La banque privée a été condamnée à payer 108 900 euros d'amende pour « des manquements graves » dans son activité de dépositaire, plus particulièrement ses obligations de garde des actifs, celles de surveillance ou le suivi des flux de trésorerie.

La filiale locale de la banque française du même nom (elle-même partie du groupe BPCE) est en voie de restructuration. 26 postes (sur 113) vont être supprimés. Natixis Wealth Management prévoit de transférer les activités de gestion de fortune à la société de gestion de droit luxembourgeois, Massena Partner, détenue majoritairement par le groupe depuis 2019. Les services dépositaires et de tiers, visés par la sanction cette semaine, sont eux cédés. pso

Précision

En septembre 2008 au plus fort de la crise financière au Luxembourg, l'État a proposé 375 millions d'euros à Dexia-Bil

d'enquêteurs du parquet de Francfort, du Bundeskriminalamt (BKA) et de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (Bafin) ont perquisitionné les tours jumelles de la Deutsche Bank et de son gestionnaire d'actifs DWS, dont le CEO a annoncé, dès le lendemain, sa démission. (Dans le contexte de l'affaire DWS, il ne semble pas y avoir eu de commission rogatoire au 2, boulevard Konrad Adenauer, siège de la Deutsche Bank Luxembourg.) La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* décrit l'ambiance qui règne actuellement dans le milieu financier allemand : « Die Konkurrenz wird den Teufel tun, mit dem Finger auf die Fondstochter der Deutschen Bank zu zeigen. Im besten Fall ist sie selbst gerade dabei, akribisch zu analysieren, ob ein als besonders nachhaltig oder grün deklariertes Produkt irgendeine Form von Angriffsfläche bietet ». Par rapport à leurs collègues allemands, les superviseurs luxembourgeois semblent bien mous, malgré les ambitions climatiques affichées par Claude Marx, directeur général de la CSSF. Se voyant confrontée à un je-m'en-foutisme en matière de « disclosure » environnementale, la CSSF se limitait à pousser, de temps à autre, un coup de gueule. Les émetteurs se contenteraient de « formules standardisées et génériques », écrivait-elle dans sa « Revue thématique des informatives relatives au climat », publiée le 22 décembre 2020. Et de noter que les « stakeholders are confronted with what can be seen as potential attempts of greenwashing ». Le 9 février 2022, le nouveau règlement européen sur la « disclosure » environnementale a passé la Chambre des députés. Une base légale qui devrait fournir au superviseur luxembourgeois un début d'emprise dans sa lutte contre le « greenwashing ». La CSSF peut désormais enjoindre aux acteurs financiers de publier des informations (voire des « communiqués rectificatifs »). Elle peut également prononcer une interdiction temporaire d'exercer et infliger des amendes d'un maximum de 250 000 euros. Le tout accompagné de *name & shame*. bt

Greenwashing I

Une fois n'est pas coutume, la Cour des comptes européenne a publié ce mardi un rapport intéressant. Celui-ci épingle la surestimation des contributions européennes à l'action pour le climat entre 2014 et 2020, c'est-à-dire sous la présidence Juncker. Plutôt que les 216 milliards d'euros affichés par la Commission, la somme réelle avoisinerait les 144 milliards, soit treize pour cent du budget européen au lieu des vingt pour cent, officiellement promis. C'est l'ancienne députée-maire libérale, Joëlle Elvinger, qui, en tant que présidente de la Chambre I (« Utilisation durable des ressources naturelles »), signe l'audit. Celui-ci montre comment les dépenses climatiques ont été artificiellement gonflées, surtout via les financements agricoles, dont la Commission estime qu'un quart contribuerait à la lutte contre le réchauffement climatique. « Toutefois, la quantité de gaz à effet de serre émise par les exploitations agricoles de l'UE n'a pas diminué depuis 2010 », note la Cour des comptes. Elle s'étonne du manque de fiabilité et des « faiblesses » qui entourent les déclarations des dépenses climatiques. Ainsi, aucun système de suivi des résultats n'a été mis en place. Cela promet : L'UE affichant l'objectif de consacrer trente pour cent de son budget à l'action pour le climat pour la période 2021-2027. (photo : Marche pour le climat en septembre 2019 ; sb) bt

Greenwashing II

Un nouveau spectre hante la place financière luxembourgeoise. Après l'évitement fiscal et le blanchiment, voici le « greenwashing » qui émerge comme le nouveau « risque réputationnel » du XXI^e siècle. La perquisition de la Deutsche Bank (DB) et de sa filiale DWS cette semaine à Francfort, suite à des soupçons de « greenwashing », illustre que la crédibilité climatique s'impose désormais comme obligation. Ce mardi, une cinquantaine

Année noire pour Gerard Lopez

Pierre Sorlut

L'entrepreneur hispano-luxembourgeois est inculpé pour faux et usage de faux au Luxembourg au côté de son partenaire d'affaires Éric Lux. Un épisode judiciaire qui s'ajoute à des couacs côté investissement dans le sport et des interrogations quant à ses liens avec la Russie



Gerard Lopez pose l'été dernier devant le château du Haillan, siège des Girondins de Bordeaux, club qu'il vient d'acheter

Selon les informations du *Land* confirmées par le parquet, Gerard Lopez et Éric Lux ont été inculpés dans le cadre de l'instruction sur des soupçons de faux et usage de faux, un délit passible (en correctionnelle) d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans de prison. L'affaire est liée aux révélations de la *Radio 100,7* en juin 2015 selon lesquelles plusieurs centaines de milliers d'euros ont transité en 2014 entre l'écurie de formule 1, Lotus F1 Team basée au Royaume-Uni, alors propriété du duo d'entrepreneurs, le club de football Fola Esch, alors présidé par Gerard Lopez, et la société Lynx Investments Limited à Hong Kong, propriété d'Éric Lux.

Le juge d'instruction a clôturé en mars l'enquête au cours de laquelle les deux hommes d'affaires ont été informés de leur inculpation. Il a ensuite transmis le dossier au ministère public qui, la semaine passée, a renvoyé l'affaire devant la chambre du conseil du Tribunal de Luxembourg. L'instance composée de trois magistrats statuera dans les prochains mois sur le renvoi, ou non, des inculpés devant une chambre correctionnelle. Pour l'heure, ils sont à considérer comme innocents. Des membres de la Commission de l'octroi des licences de l'UEFA avait en 2015 signalé l'origine douteuse de deux millions d'euros en provenance de l'écurie d'Enstone, après signalement de l'auditeur du Fola, PWC. Le club eschois avait prétexté un remboursement de dette à son bienfaiteur Gerard Lopez pour les trois quarts du montant. Selon plusieurs sources, le départ du quart restant vers Hong Kong se justifiait par un contrat de cession de droits datant de 2011.

Contacté par l'intermédiaire de l'ancien rédacteur-en-chef de RTL-Télé Alain Rousseau, son homme de confiance au Luxembourg, Gerard Lopez conteste « les infractions qui lui sont reprochées à ce stade ». « Il est confiant que la chambre du conseil, qui ne l'a même pas encore invité à prendre position, pourra écarter les derniers soupçons », écrivent ses conseillers, qui rappellent qu'il appartient à cette instance de décider si un procès se tiendra ultérieurement. Invité à expliquer les transactions financières intervenues entre les entités basées dans différentes juridictions, l'entourage de Gerard Lopez répond que ce dernier a déjà répondu aux autorités « sur ces faits anciens », se retranche derrière le secret de l'instruction, mais rappelle que l'homme d'affaires qui a grandi à Esch a eu pour but durant « ces années (...) de soutenir financièrement les activités sportives du C.S. Fola ». Le partenaire d'affaires de Gerard Lopez depuis 2008 au sein de Genii Capital, Éric Lux, se déclare, lui,

L'implication de Gerard Lopez et d'Éric Lux dans le transfert d'argent en 2014 entre l'écurie Lotus F1, le club du Fola Esch et une société hong-kongaise va être examinée par la chambre du conseil. Ses trois magistrats décideront du renvoi ou non devant une chambre correctionnelle

« serein et confiant ». « Monsieur Lux souligne qu'il a répondu sereinement et en toute transparence, pièces à l'appui, à toutes les questions qui lui ont été posées par les autorités et ceci pour contribuer à la manifestation de la vérité », écrivent les conseils du patron d'Ikodomos, groupe actif dans l'immobilier.

Le développement judiciaire luxembourgeois succède à d'autres déboires connus par Gerard Lopez, 51 ans, dans le football professionnel où il s'est investi massivement depuis janvier 2017, date à laquelle il est devenu actionnaire majoritaire du Losc, le club de Lille. Et date à laquelle il a quitté la présidence du cercle sportif Fola Esch, « pour éviter tout conflit d'intérêts », avait expliqué son successeur et fidèle Mauro Mariani. L'arrivée dans le foot hexagonal de l'entrepreneur hispano-luxembourgeois avait suscité la perplexité des observateurs du fait d'un relatif anonymat, ce malgré son rachat en 2010 via Genii Capital de l'écurie française Renault F1. La holding luxembourgeoise est d'ailleurs complètement sortie de son capital au cours du mois de février dernier et Gerard Lopez a en même temps quitté son conseil d'administration. En marge de l'évolution de leur dossier judiciaire, Gerard Lopez et Éric Lux ont cédé les dix pour cent qu'ils détenaient encore dans l'écurie aujourd'hui baptisée Alpine F1 Team. Pour vingt millions d'euros selon leur entourage. Le constructeur français avait racheté en 2015 à MM. Lux et Lopez les autres 90 pour cent, pour une livre sterling.

En 2016, suite à la vraie-fausse annonce de l'acquisition de l'Olympique de Marseille par l'entrepreneur luxembourgeois, la presse s'était interrogée. « Mais au fait, qui est Gérard Lopez ? », avait titré *BFM* avant de s'appuyer sur des articles de *Paperjam* qui a été le seul média à détailler l'acte fondateur de la reconnaissance professionnelle de l'homme d'affaires à l'international, la vente de Skype à eBay. Mangrove Capital Partners, la société de capital risque fondée en 2000 par Gerard Lopez, Mark Tluszcz et Hans-Jürgen Schmitz figurait parmi les *early investors* de la plateforme de téléphonie par internet (*Voice over IP*). L'article « Coup de maître » paru en 2005 dans le magazine économique et financier luxembourgeois relate comment Gerard Lopez et ses associés ont vendu Skype à la plateforme de e-commerce pour quatre milliards de dollars, « des montants qui donnent le vertige ». Concernant le bénéfice néanmoins, *Paperjam* se limite à un « secret bien gardé ». Hans-Jürgen Schmitz lâche seulement que le résultat final pour Mangrove dépasse « au moins cent fois l'investissement initial ». Le lecteur retient qu'on parle de milliards. Le mystère est ensuite entretenu. En juillet 2013, le *Herald Tribune* classe Gerard Lopez parmi les « milliardaires » qui investissent en Formule 1. Et quand le magazine *So Foot* l'interroge en février 2017 sur la méthode pour devenir milliardaire, Gerard Lopez répond : « Pour ma part c'est en faisant des affaires ! ». Certains commencent néanmoins à douter de sa surface financière, notamment après que *L'Équipe* a révélé que Gerard Lopez n'avait pas investi son argent pour racheter le Losc. Alors qu'il avait prétendu le contraire, le fameux « pèze de Lopez » évoqué par l'ancien président Michel Seydoux. Dans un article au titre devenu style littéraire au gré des acquisitions de l'homme d'affaires, « Qui est Gérard Lopez, le mystérieux propriétaire des Girondins de Bordeaux ? », le magazine *Challenges* parle en septembre 2021 de « légende » pour qualifier la fortune de l'intéressé. Lui répond au *Monde* que Mangrove, dont il est actionnaire significatif, détient des participations dans des sociétés comme Wix ou Workme qui sont introduites au Nasdaq et valent des milliards. (Les associés de Gerard Lopez chez Mangrove ont entretemps communiqué sur une plus-value de deux cent millions d'euros pour la société de capital risque.)

À l'été 2021, en apportant une poignée de millions de fonds propres et en restructurant la dette, Gerard Lopez a littéralement sauvé le club centenaire de Bordeaux dont les finances avaient été rendues exsangues lors des passages de fonds américains. Subtil commu-

niquant, Gerard Lopez s'est mis les fans dans la poche, notamment en rétablissant le logo historique sucré par l'ancienne direction. Les résultats sportifs n'ont, eux, pas suivi. Les Girondins de Bordeaux finissent derniers du championnat de France et chutent en deuxième division. Une abomination pour cette institution du football français. « Si Gérard Lopez n'avait pas repris le club, le risque aurait été bien plus grand que celui de la L2 », affirment aujourd'hui ses porte-paroles. Gerard Lopez assure d'ores et déjà travailler au « meilleur plan possible » pour la saison prochaine en deuxième division. Des coupes substantielles dans les effectifs du club (pléthoriques selon les commentateurs du foot français).

Cette semaine, l'Excel Mouscron, club belge racheté en juillet 2020 par Gerard Lopez, a fait faillite. La chute de ce club de deuxième division a été précédée ces derniers mois par des manques de liquidités. Dans un article paru en décembre 2021, le *Journal du dimanche* parlait des « ratés de l'empire Gerard Lopez » et évoquait des retards de paiements de salaires qui avaient suscité un vif émoi dans le club. L'homme d'affaires rejette la responsabilité sur son ancien club de Lille qui injectait des sous chez les cousins de Mouscron. « Gravement fragilisé par la crise sanitaire et la rupture décidée de façon unilatérale par le LOSC fin 2021 de leur convention de partenariat, le Club, dont le passif excède largement son actif disponible, est aujourd'hui dans une situation irrémédiablement compromise », fait savoir Gerard Lopez au *Land*. L'intéressé n'a pas quitté le club du Nord de la France de gaité de coeur. Il a été éjecté par le fonds d'investissement Elliott sur lequel il s'était appuyé en 2017 pour racheter le Losc. La pandémie de Covid-19 avait entraîné une baisse des recettes (à laquelle s'est ajoutée une revue à la baisse des droits TV) et des difficultés pour le débiteur du fonds vautour d'honorer les remboursements. Autre signe de l'adversité entre la nouvelle direction du club et son ancien propriétaire: la plainte déposée par le Losc la semaine passée pour des soupçons d'abus de biens sociaux dans le transfert vers Naples de son joueur-phare Victor Osimhen alors que Gerard Lopez présidait le club. L'équipe du Luxembourgeois, qui a placé le commerce de joueurs (pour plus de pudeur, le monde du football garde le terme anglophone *trading*) en ressource financière fondamentale, s'enorgueillit de cette vente pour un montant de 71,3 millions d'euros (plus un bonus de dix millions d'euros en fonction des résultats sportifs). « Cette opération a constitué pour le Losc un bénéfice économique incontestable et un record européen pour ce type de transaction », écrivent

les conseillers de Gerard Lopez. Cinquante millions d'euros. « Cette opération a été effectuée dans l'intérêt social du Losc », affirment-ils.

Et dans le contexte de l'agression russe en Ukraine, ont également été stigmatisés les liens entretenus par l'entrepreneur Gerard Lopez et la Russie durant la dernière décennie, et plus particulièrement avec Vladimir Poutine. En novembre 2010, l'homme d'affaires, alors patron de Renault F1, avait (sous les flashes des médias) offert un tour de pilotage de Formule 1 au président russe. En 2014, Gerard Lopez s'était résolument tourné vers la Russie, alors sanctionnée par l'Ouest pour avoir envahi la Crimée. Via GeniiRise, monté avec des cadres de Sberbank, banque dirigée par German Gref, ami de l'ancien ministre socialiste Jeannot Krecké lui même proche de l'entrepreneur hispano-luxembourgeois), il devait financer des projets d'infrastructures de transport d'énergie, notamment en levant des capitaux au Moyen-Orient où il a ses entrées. En février 2016, dans un portrait réalisé par le quotidien espagnol *El País*, est décrite la relation personnelle entretenue entre le président russe et l'homme d'affaires. Le journaliste qui a accompagné Gerard Lopez en Russie septentrionale (sur la péninsule de Yamal où ce dernier mène ses projets) évoque leurs conversations en allemand, Poutine ayant été agent du KGB en Allemagne de l'Est. « Il est l'un des rares à avoir vu le tsar s'attendrir dans l'intimité de sa datcha au son d'un piano et donner des pommes à ses animaux domestiques », est-il écrit. Gerard Lopez dit ainsi au quotidien ibérique que Vladimir Poutine lui a demandé si la publicité de leur amitié aiderait ses affaires. L'homme d'affaires eschois aurait répondu par l'affirmative et les président russe lui aurait « ouvert toutes les portes, sans avoir à passer un coup de fil ». Le passage n'a pas échappé à la journaliste Catherine Belton qui dans son ouvrage *Putin's people* conclut, à la suite du *Guardian* et du député travailliste John Ashworth, que Gerard Lopez a injecté de l'argent russe dans la campagne pour le Brexit en donnant 400 000 livres sterling au parti conservateur britannique quelques jours avant le référendum en avril 2016. Gerard Lopez conteste fermement et parle de « diffamation ». Il aurait « soutenu un ami dans l'élection au poste de maire de Londres », où il réside quand il n'est pas à Dubaï ou à Luxembourg, en l'occurrence Zac Goldsmith (finalement défait). Le fait que le parti *tory* était officiellement pour le « remain » accrédite la contestation de Gerard Lopez. Pour déstabiliser l'UE, il eut été plus logique de financer les initiatives de type « Vote Leave », fait remarquer un observateur. ●



Julien Lucas attendait l'étoile depuis son ouverture



Minutie des dressages exigée

Étoiles filantes

France Clarinval

En supprimant leur étoile à pas moins de trois restaurants du Luxembourg, la sélection Michelin Belgique et Luxembourg 2022 a provoqué beaucoup de commentaires. État des lieux d'une scène gastronomique en plein bouleversement

Moins trois plus deux « Sans beaucoup d'explications, le guide rouge a décidé de retirer notre étoile, alors que notre adresse y était imprimée depuis plus de 21 ans ». Les mots du chef Arnaud Magnier, patron du restaurant Clairefontaine, postés sur sa page Facebook, expriment colère, désarroi, incompréhension. Même surprise et déception à l'Hôtel Le Place d'Armes dont La Cristallerie a subit le même sort. Son message cherche l'explication dans « les enjeux du nouveau projet de la Villa Pétrusse, où doit se déplacer notre restaurant gastronomique ». Aux Jardins d'Anaïs, qui avait affiché l'étoile quelques mois après son ouverture, le changement de chef est supposé justifier la rétrogradation. Et la patronne, Annabelle Hazard veut croire « en [son] équipe soudée et fidèle au côté de [son] nouveau chef pour reconquérir cette étoile ».

Trois étoiles disparaissent du ciel gastronomique luxembourgeois. Et deux autres font leur apparition. Deux jeunes chefs très différents l'un de l'autre, mais qui ont ouvert leur restaurant à peu près en même temps, à l'époque troublée du confinement. D'un côté le Japonais Ryodo Kajiwara (dont le restaurant porte le nom), notamment formé auprès des chefs locaux Mosconi et Magnier et déjà auréolé du titre de Chef de l'année par le Gault&Millau. Il accueille cette consécration en écrivant : « Ce n'était pas un rêve, mais j'ai réalisé un rêve ». Son petit restaurant à Hollerich affiche déjà complet tous les soirs depuis plusieurs mois et il n'a d'autre ambition que de poursuivre son travail : « Garder une étoile est beaucoup, beaucoup plus difficile que de l'obtenir ». L'autre nouvel étoilé, c'est Julien Lucas (La Villa de Camille et Julien au Pulvermühl), passé par les cuisines des maîtres français que sont Ducasse, Robuchon ou Fréchet. Il avait déjà raflé l'étoile comme chef à l'Auberge du Jeu de Paume à Chantilly. Il n'a jamais caché son ambition de réitérer l'exploit : « Notre objectif est de décrocher une étoile rapidement, puis de continuer à grandir pour aller chercher la deuxième », disait-il au *Républicain Lorrain* en juin 2020. Une dose d'arrogance qui lui a été reprochée à ses débuts et qu'il corrige par un travail de chaque instant et une ouverture vers les producteurs locaux. Une semaine après avoir décroché l'étoile, il remarque que son carnet de réservations se remplit à toute vitesse : « L'étoile, ça change tout. Nous bénéficions d'une nouvelle visibilité. Maintenant, c'est le début d'autre chose ».

Entre les déceptions et les satisfactions, les commentaires ont été vifs, voire violents. Sur les réseaux sociaux, chacun y va de son anecdote pour soutenir le restaurant où il a ses habitudes ou pour dénigrer celui

où il a eu une mauvaise expérience. Face au *Land*, Werner Loens, responsable sectoriel du Michelin pour le Bénélux justifie les choix du guide. « Quand le niveau n'est plus là, il faut aussi qu'on prenne des décisions, même si elles ne sont pas très agréables. On s'adresse d'abord au consommateur et il faut qu'on l'envoie dans les restaurants qui méritent vraiment leur étoile ». Il suit ainsi la politique insufflée par le « nouveau » directeur international des guides Michelin, Gwendal Poullennec. En poste depuis trois ans, il s'est tôt fait remarquer en affirmant qu'aucune étoile n'était éternelle et en rétrogradant des monuments de la gastronomie française comme Bocuse ou l'Auberge de l'Île. « Ajouter ou enlever une étoile est la conséquence de plusieurs repas consécutifs, par plusieurs inspecteurs différents. Si tout va bien, on ne retourne pas tout de suite au restaurant. Mais quand des problèmes sont constatés, un autre inspecteur est envoyé deux ou trois mois après. S'il arrivent à la même conclusion, la décision sera prise d'enlever une étoile. Mais parfois, un dossier prend trois ou quatre années », poursuit Werner Loens. Cela explique pourquoi certaines décisions tombent au mauvais moment, alors qu'un effort était justement entrepris.

Ambivalence « Pendant longtemps, les guides Michelin et Gault&Millau surévaluaient ce qui se passait au Luxembourg, sans doute par manque de comparaison internationale. Les deux ont fait des efforts pour mettre les choses à plat. Michelin sera toujours Michelin avec ses fans et ses détracteurs. Il y aura toujours des décisions discutables, notamment au point de vue de leur timing », commente Dilip Van Waetermeulen. Ce professionnel de l'immobilier est un *foodie* inconditionnel qui connaît très bien la haute gastronomie, notamment en Belgique et au Luxembourg et ne compte plus le nombre de restaurants étoilés où il s'est attablé. « Il faut relativiser le poids des étoiles dans un pays comme Luxembourg qui compte avant tout sur une clientèle locale, qui fréquente certains restaurants par tradition, par confort plutôt que pour ses récompenses », estime Giovanni Farinella, vivant au Luxembourg depuis plusieurs années et collaborateur du magazine italien *Identità Golose*, ce qui l'a amené à fréquenter de nombreuses grandes tables dans le monde. Les deux gastronomes dressent le même constat sur l'ambivalence des décisions du guide Michelin. Ainsi, les inspecteurs fustigent en même temps le manque d'audace et le recul de la tradition française. Ils regrettent les tendances actuelles avec des menus uniques, ou plus de jours de fermeture, tout s'y adaptant notamment avec l'abandon de nombreuses éditions papier. Pour la première fois cette année,

« Il y avait plein de Belges qui venaient toucher leur coupons et dépenser leurs sous dans les très bons restaurants du Luxembourg »

Werner Loens, Michelin Bénélux

la sélection Belgique-Luxembourg n'est publiée que sous forme numérique.

Ce manque de lisibilité ouvre la porte à toutes les interprétations, toutes les colères et tous les cris d'incompréhension. « Les critères de classement ne sont pas clairs et transparents. Ce qui me manque, c'est la consistance et l'homogénéité. Si tous les deux ou trois étoiles dans le monde se valaient, les lecteurs comprendraient ce qui permet au Michelin d'afficher ou pas ces étoiles. Mais c'est loin d'être le cas », estime Dilip Van Waetermeulen. Depuis 2018, cinq critères sont énoncés dans un petit encadré dans le guide au format papier : Le choix des produits ; la maîtrise des cuissons et des saveurs ; la personnalité de la cuisine ; la constance de la prestation ; le bon rapport qualité-prix. Des termes suffisamment flous pour être librement interprétés, qui cependant battent en brèche l'idée que le cadre, le décor et le service entreraient en ligne de compte. Pendant longtemps, les inspecteurs se présentaient aux restaurants, après avoir payé l'addition. Cela permettait aux chefs de savoir qu'ils avaient été inspectés. Parfois quelques remarques ou conseils fusaient. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, « pour préserver l'anonymat des inspecteurs ». Les rapports d'inspection rédigés à la suite de ces repas, ne sont pas présentés aux restaurateurs, mais ils peuvent demander « une ligne de conduite ».

Combien de division ? Ce changement laisse planer un flou sur le nombre d'inspections réalisées. Werner Loes botte en touche, préférant une réponse qui sent la phrase apprise par cœur dans un guide de marketing : « Un restaurant étoilé est inspecté le nombre

de fois nécessaires pour pouvoir prendre les bonnes décisions ». Avec 141 restaurants étoilés dans la sélection 2022 pour la Belgique et le Luxembourg et en ne comptant que 1,5 visite en moyenne par restaurant (dans une interview de l'année dernière, Werner Loens affirmait que Zilte à Anvers avait été inspecté quatre fois pour se voir accorder une troisième étoile), on arrive à plus de 200 repas. Et encore, en ne calculant pas les restaurants qui ont perdu une étoile, ni ceux qui affichent un Bib Gourmand (menus de qualité à bon rapport qualité/prix), ce qui en ajoute 200 de plus au bas mot. Ça fait beaucoup. Aussi, l'évolution du guide va vers une internationalisation des inspections. « Pendant que les restaurants étaient fermés ici, on a visité ailleurs et pendant que c'était fermé chez eux, des inspecteurs italiens, anglais et allemands ont sillonné les restaurants de chez nous », justifie le directeur Bénélux qui table, à terme, sur une proportion de quarante pour cent d'inspecteurs étrangers. Une harmonisation internationale qui fait de plus en plus sens alors que le guide compte aujourd'hui 34 destinations (Dubai, l'Estonie, la Hongrie, et Istanbul sont les dernières en date. Toronto vient d'être annoncé) et en vise 64 d'ici deux ans.

Nostalgie Aujourd'hui, le Luxembourg compte donc neuf étoiles pour huit restaurants. C'est particulièrement peu. « J'ai commencé il y a 36 ans au guide Michelin, il y avait entre deux et trois fois plus d'étoilés au Luxembourg », se souvient Werner Loes. Il plonge dans sa mémoire : « Le plus beau souvenir que j'ai d'un plat au Luxembourg, c'était chez Guillou au Saint-Michel: Un bœuf à la ficelle, hyper classique, mais absolument génial. Un filet cuit dans un bouillon hyper corsé, super bon. La viande était tendre, il ne fallait même pas de couteau pour la couper. Ça avait un goût fantastique et puis, il y avait ces légumes tournés au couteau comme on n'en fait plus et une pointe de raifort... D'apparence c'est très simple, mais j'ai essayé de le faire plusieurs fois à la maison et je n'y suis jamais arrivé ! » On est au milieu des années 1990. Le Saint Michel et la Bergerie affichent chacun deux étoiles, auxquels on peut ajouter les étoilés l'Agath, le Patin d'Or ou le Bel Air qui ont également disparus, ou Mathes, la Gaichel ou Favaro qui ont réorienté leur offre. L'inspecteur belge cherche l'explication dans l'économie : « À l'époque, il y avait plein de Belges qui venaient toucher leur coupon et dépenser leurs sous dans les très beaux restaurants luxembourgeois. Aujourd'hui, la donne a changé. Salaires et loyers sont tellement élevés que ça devient vraiment difficile d'ouvrir un restaurant gastronomique au Luxembourg. » Malgré ce souvenir empreint de nostalgie,

le responsable pointe surtout que le Luxembourg d'aujourd'hui « manque un peu d'audace ».

Aller plus haut Dilip Van Waetermeulen abonde. Pour lui, c'est moins une question de moyens que d'ambition, de vision. « Le pouvoir d'achat à Luxembourg est assez élevé pour assurer une clientèle à des restaurants de haut niveau. Mais il manque un élan, une volonté d'aller plus haut, de se montrer au niveau international. » Il suggère aux chefs de rechercher des collaborations internationales – des repas à quatre mains par exemple –, d'aller au contact d'autres chefs, de les faire venir également. Il cite ainsi en exemple Cyril Molard qui, depuis plusieurs années, cherche à organiser un dîner avec le chef flamand Tim Boutry qui vient de décrocher une troisième étoile. La chose se fera à l'automne et donnera au chef de Ma langue sourit une belle image en Belgique. Il plaide aussi pour un engagement plus importants des pouvoirs publics, à l'image de ce qui est fait en Flandres avec « Jong Keukengeweld », un label qui donne de la visibilité aux jeunes chefs et qui leur permet de voyager pour des repas officiels (dans les ambassades par exemple) ou des formations. La Scandinavie est également saluée pour le soutien (exonération de charges, baisse de TVA, subventions...) qui est apporté aux chefs pour se former, participer à des concours mondiaux (le Bocuse d'Or est trusté par la Norvège et le Danemark depuis des années), faire venir d'autres chefs, prendre le temps de la recherche... « Il y a des jeunes chefs au Luxembourg qui pourraient aller plus loin. La scène a besoin de cohésion, de stratégie et de coups de pouce pour y arriver », veut-il croire.

Giovanni Farinella se montre plus sévère : « La gastronomie a changé, mais le Luxembourg reste en arrière. La plupart des restaurants gastronomiques livrent une cuisine française traditionnelle plus ou moins bien exécutée. Aucune des grandes tendances qui ont marqué les dernières années n'a pris pied au Luxembourg : moléculaire, fermentation, fumage passent pour des gros mots ». Il fustige : « Au mieux, certains chefs ajoutent des produits d'ailleurs à leur cuisine, du soja, du yuzu, du sumac ou des piments. Mais ils n'ont pas une réelle compréhension de ces évolutions, de l'état d'esprit. Il y a un manque de culture et de curiosité gastronomiques. » Pour l'Italien, il n'est pas forcément indispensable d'aller dans la disruption totale, mais d'oser plus de modernité et d'ouverture. Reste à savoir si la clientèle, bien confortablement attablée devant les plats qu'elle connaît, même si certains sont « revisités », suivrait ces tendances. À moins qu'une clientèle internationale tourne enfin les yeux vers le Grand-Duché. ●

Revivre avec l’inflation

Georges Canto

L’augmentation sous-jacente des prix devrait croître deux à trois fois plus vite que durant la dernière décennie. Les questions de l’augmentation des salaires et du devenir de l’épargne liquide sont clefs

Sous nos latitudes, si l’on excepte les personnes ayant passé une partie de leur vie dans certains pays d’Afrique, d’Asie ou d’Amérique latine, ceux qui ont vécu en période d’inflation ne sont plus très jeunes. Il faut remonter aux Trente Glorieuses et à la hausse des prix qui avait accompagné leur croissance concomitante. Avait suivi un ralentissement dans les années 75 à 85 (stagflation). Puis on a même craint une déflation dans la période qui a suivi. Les personnes de plus de cinquante ans ayant commencé leur vie adulte au début des années 90 n’ont connu, en dehors de quelques poussées de fièvre comme en 2008, qu’une période de très faible croissance des prix. La nouvelle ère qui s’ouvre va les obliger à prendre d’autres habitudes, car l’inflation est partie pour durer.

L’alerte remonte à 2021. Dans la zone euro, les prix ont connu l’année dernière, une hausse de cinq pour cent, contre un pour cent par an en moyenne entre 2013 et 2019 selon Eurostat. Aux États-Unis, elle a atteint sept pour cent, son plus haut niveau depuis 1982. Le début de l’année 2022 a vu les choses encore s’aggraver. En rythme annuel, le taux d’inflation en zone euro a été estimé à 8,1 pour cent en mai, soit quatre fois plus qu’en mai 2021, rattrapant ainsi la hausse connue aux États-Unis (8,3 pour cent en avril). Six des 19 pays de la zone euro affichent une hausse annuelle supérieure à dix pour cent (Pays-Bas, Grèce, Slovaquie, ainsi que les trois États baltes, avec vingt pour cent en Estonie). La Belgique est tout près avec 9,9 pour cent tandis que de grandes économies sont au-dessus de la moyenne, comme l’Allemagne (8,7 pour cent) et l’Espagne (8,5 pour cent). C’est un retour au début des années 80, juste après le second choc pétrolier. Au plan mondial on est passé de 3,7 pour cent en mars 2021 à 9,2 un an plus tard, soit une multiplication par 2,5 !

Cela dit la plupart des experts considèrent qu’à moins d’une nouvelle grave crise géopolitique ou sanitaire, certains aspects conjoncturels, liés notamment à l’énergie et aux matières premières, vont finir par s’estomper. Cependant, « l’inflation sous-jacente » va demeurer à un niveau élevé, car des facteurs structurels, comme le coût de la transition énergétique, les relocalisations industrielles, ou dans l’UE la réforme de la politique agricole continueront de pousser les prix vers le haut. Il faudra probablement s’habituer à vivre désormais avec une hausse de quatre à cinq pour cent par an, soit deux à trois fois plus que les taux qui prévalaient dans la décennie 2010. Une perspective a priori peu engageante, mais les plus âgés (en dehors de la nostalgie d’un temps où ils étaient jeunes) ne gardent pas un si mauvais souvenir des quatre décennies d’inflation d’après la Seconde Guerre Mondiale.

Si l’inflation est habituellement associée à la croissance c’est qu’elle est favorable à l’investissement et à la consommation. Du côté des ménages, comme l’évolution des salaires épouse peu ou prou celle des prix, les mensualités de remboursement des emprunts immobiliers à taux fixe représentent une part de moins en moins lourde dans les budgets, ce qui favorise l’accession à la propriété

Effets psychologiques

On appelle « illusion monétaire » (le terme est attribué à Keynes) le fait pour une personne de se focaliser sur l’augmentation de son revenu nominal, sans avoir conscience qu’elle est en réalité grignotée voire annulée par l’inflation. Dans une interview au quotidien français *L’Opinion* en janvier 2022, un important responsable syndical français se montre quelque peu nostalgique de la forte inflation des années 70. Selon lui, les salariés ne succombaient pas à l’illusion monétaire mais appréciaient bien tout de même de voir leur salaire nominal augmenter régulièrement. « Ce qui était important psychologiquement pour les salariés, c’est que le chiffre en bas à droite de la fiche de paie augmente régulièrement, qu’il soit revalorisé de dix à quatorze pour cent par an. Ce n’était pas une hausse du pouvoir d’achat mais un maintien : la hausse de salaire gommait simplement l’inflation. Mais psychologiquement quand le salaire net augmente régulièrement, on est dans une autre dynamique que s’il est stable ou s’il baisse ». gc

Les économistes prévoient une inflation galopante comme on n’en avait connue depuis des décennies

Une opportunité pour les ménages si l’évolution des salaires épouse peu ou prou celle des prix : le remboursement des emprunts immobiliers à taux fixe pèsera de moins en moins lourd

même avec des taux nominaux élevés. Les entreprises ont aussi avantage à s’endetter, et pour les mêmes raisons, car leur chiffre d’affaires augmente globalement au même rythme que le niveau général des prix alors que leurs charges de remboursement restent fixes. L’inflation favorise aussi la consommation. Pour se prémunir contre la hausse des prix à venir, les ménages ont tendance à anticiper leurs achats. Or l’augmentation de la demande, dopée par le crédit (grâce à des taux réels modestes) face à une offre inélastique, alimente elle-même l’inflation. Ce sont les fameuses « prophéties autoréalisatrices » théorisées par le sociologue américain Robert Merton.

Mais une hausse des prix élevée, telle qu’on peut la connaître au printemps 2022, conduit aussi les ménages à restructurer leur consommation pour tenter de payer moins cher leur panier habituel de biens et de services. C’est « l’achat malin » qui permet d’échapper à la hausse sans avoir à réduire sa consommation en volume. Ce n’est pas un hasard si les années 50 à 80 ont vu émerger le concept d’enseignes « low-cost », d’abord dans la distribution avant de s’étendre au transport, à la restauration, à l’hôtellerie et même aux services financiers. Il y a gros à parier que le low-cost, qui était devenu un peu ringard dans certains secteurs, retrouve des couleurs dans les années à venir. Pour mieux maîtriser leurs achats, les ménages du XXI^e siècle peuvent aussi bénéficier d’outils inconnus de leurs prédécesseurs, à savoir les comparateurs de prix en temps réel qui couvrent tous les domaines de la consommation.



Selon Jérôme Fourquet, un spécialiste français des sondages d’opinion, l’évolution sociale se traduit par une forte augmentation des « dépenses contraintes » (logement, transport, téléphonie) dont la hausse des prix renforce le sentiment d’une forte érosion du pouvoir d’achat. À un certain moment, le niveau de l’inflation finit par déclencher des revendications salariales, qui peuvent être élevées dans les secteurs déjà confrontés à une pénurie de main-d’œuvre. La satisfaction de ces exigences se traduit par une hausse des salaires qui, d’une part va alimenter la demande globale, d’autre part va accroître le niveau des coûts des entreprises tentées de les répercuter sur les prix. Un cercle vicieux est dès lors enclenché. Pour de nombreux experts la course entre les prix et les salaires est le principal facteur de « pérennisation » de l’inflation.

Dans de nombreux pays (comme au Luxembourg) est apparue à l’époque des Trente Glorieuses une formule appelée « échelle mobile des salaires » qui consiste à indexer automatiquement, parfois plusieurs fois par an, la hausse des salaires sur celle des prix. En France, elle a fini par être supprimée en 1982 (par un gouvernement de gauche) après trente ans d’existence. Cette décision radicale a joué un rôle déterminant dans l’éradication de l’inflation dans ce pays, car on considérait que l’échelle mobile entretenait voire accélérât la hausse des prix par le biais des anticipations des ménages. Pourtant son retour est aujourd’hui réclamé par de nombreux syndicats et partis de gauche. En matière d’épargne les effets de l’inflation sont contrastés.

Elle est incontestablement défavorable à l’épargne liquide. Même si elle est placée sur des comptes ou des livrets rémunérés, son rendement nominal est généralement inférieur au taux d’inflation, de sorte que son rendement réel est négatif. Ce qui signifie que le pouvoir d’achat du capital est lentement mais sûrement grignoté. Du coup, ceux qui cherchent à faire mieux fructifier leur argent doivent chercher d’autres solutions comme l’investissement sur les marchés financiers, ce qui réjouit les autorités monétaires toujours soucieuses de voir l’épargne des ménages canalisée vers le financement de « l’économie réelle ». Dans les années 60 à 80, cette stratégie était difficile à mettre en œuvre avec des marchés

financiers étroits et cloisonnés et une gamme réduite de supports. Elle est beaucoup plus simple à appliquer aujourd’hui, même avec des montants modestes, grâce aux innovations financières et technologiques. Mais elle comporte aussi des risques plus élevés, comme on le voit avec les cryptomonnaies. ●

Effets sociaux

Pour Jérôme Fourquet, « l’inflation fracture encore plus notre société » par les frustrations qu’elle génère. Selon lui, la hausse régulière du niveau de vie des ménages a eu pour conséquence que « le panier moyen de biens et services considéré comme nécessaire pour accéder à un niveau de vie jugé décent comprend de plus en plus d’éléments. De nouveaux besoins, considérés comme indispensables (téléphone, informatique) ont élevé le seuil d’accès à la classe moyenne. La société est devenue plus consumériste. Faire partie de ceux qui peuvent se payer de la marque est désormais un but en soi. Ceux qui ne peuvent pas y accéder ont alors le sentiment d’être des citoyens de seconde zone » (*Challenges* du 7 avril). Une situation que connaissent en priorité ceux qui n’ont pas un « pouvoir de négociation » assez élevé pour que leurs revenus suivent au minimum l’évolution des prix, comme les travailleurs précaires et les retraités. L’économiste français Jacques Attali reconnaît que dans les années 70 l’inflation a été plutôt indolore pour une majorité de gens car « tout était indexé, on ne voyait rien ». Néanmoins il estime que « l’inflation est un impôt sur les plus pauvres qui n’ont pas les moyens d’emprunter et dont le peu d’épargne est spolié ». gc

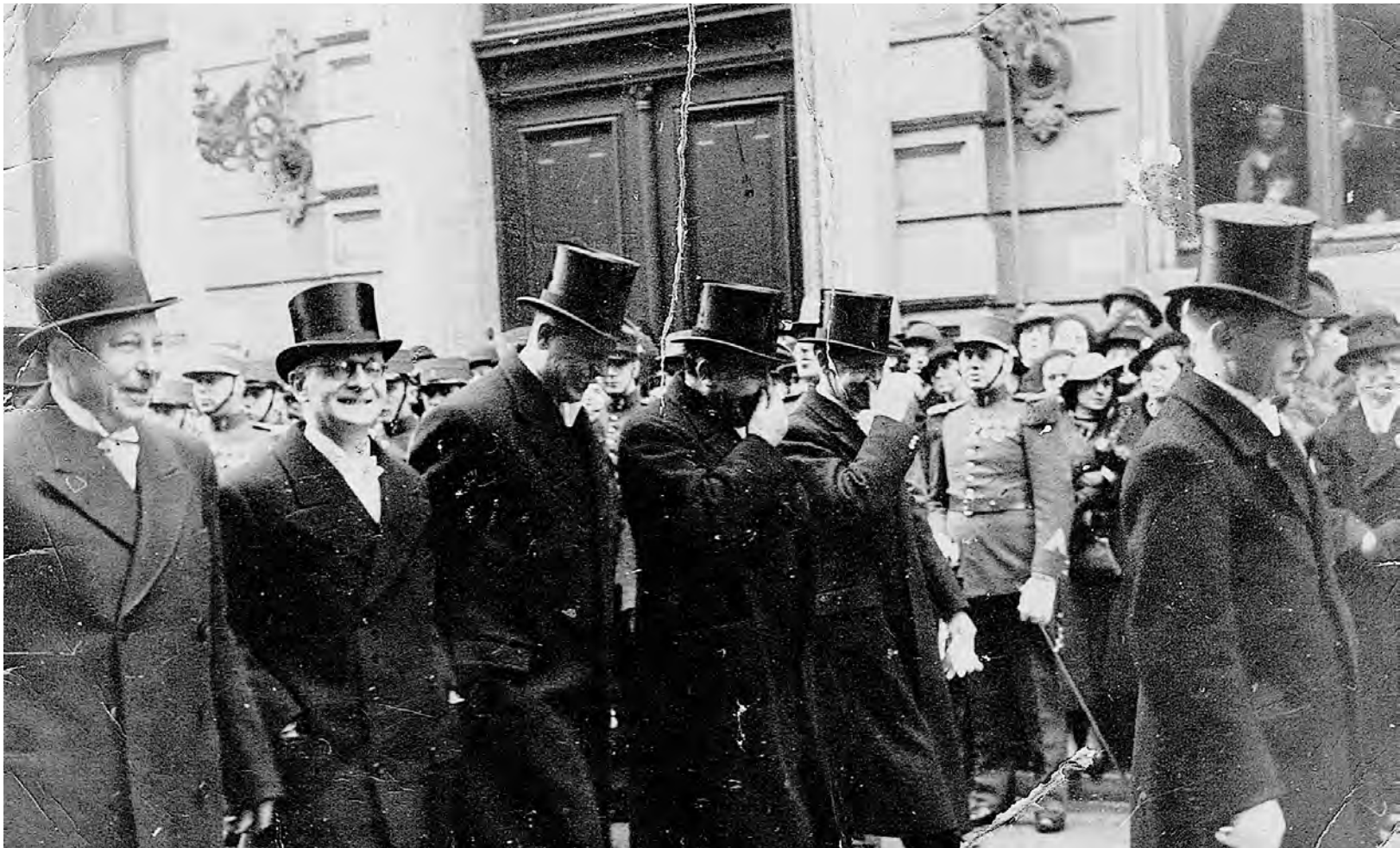
La banque des entrepreneurs depuis 1856

La BIL est à vos côtés depuis 1856 et propose des solutions adaptées à chaque étape du cycle de votre entreprise. Découvrez-les sur www.bil.com/entreprises ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

Montpellier – capitale du Luxembourg libre

Henri Wehenkel

Les oubliés de l’Histoire (2) – René Blum



Novembre 1937 : le nouveau gouvernement devant la Cathédrale. Pierre Krier, René Blum, Pierre Dupong, Joseph Bech et Nicolas Margue (de gauche à droite)

La Deuxième Guerre mondiale commença le 1^{er} septembre 1939, avec l’agression allemande contre la Pologne.¹ À l’Ouest, ce fut la drôle de guerre faite de semblants d’attaques et de fausses alertes, une guerre des nerfs. Le gouvernement luxembourgeois demanda à la population de garder son calme et de ne pas propager des rumeurs : « Nous sommes convaincus que même en cas de conflit généralisé l’intégrité du territoire luxembourgeois sera respectée, à condition que les autorités et les citoyens remplissent strictement leurs devoirs liés à la neutralité. »²

René Blum appartenait au camp de ceux qui depuis toujours avaient misé sur la France. Il le dit rétrospectivement : « Dès 1937 nous avions noué des contacts avec l’état-major français, de façon à être éclairés sur les mesures préventives que nous pouvions prendre, en tant qu’État neutre. (...) L’état-major français nous a conseillé de placer des chicanes à nos postes-frontières en nous indiquant la manière de les construire. (...) Qu’eussent-ils (les Allemands) dit s’ils avaient connu nos contacts avec l’état-major français qui avait fait procéder à la pose d’un câble téléphonique souterrain de façon à nous informer sans risque d’interception de ses communications, sans parler d’un poste de radiodiffusion destiné à nous alerter en cas d’extrême urgence ! »³ Cette concertation secrète fut scellée lors d’une rencontre au sommet entre René Blum et Louis Rivet, le chef du contre-espionnage français. Paul Paillole, l’adjoint de Rivet, nota : « Le 17 novembre 1939, M. Blum, ministre de la Justice et des Travaux publics du Luxembourg, demande à Rivet de faire participer nos services à la surveillance de la frontière allemande. »⁴ Tout en affichant sa neutralité, le Luxembourg était devenu un allié de fait de la coalition occidentale.

L’union fut générale à une exception près. Le parti communiste s’obstinait à faire entendre une voix discordante. Il croyait, contre l’avis de tout le monde, que l’Union Soviétique n’avait eu d’autre choix que de conclure un pacte de non-agression avec l’Allemagne hitlérienne après l’échec des négociations avec l’Angleterre et la France, que ce pacte était un aveu de faiblesse de la part du III^e Reich et qu’il permettait à l’Union Soviétique de gagner du temps et de l’espace. La police saisit les tracts des communistes et arrêta les militants pris en flagrant délit.⁵ Au conseil communal d’Esch les socialistes demandèrent une enquête sur le domicile légal du seul élu communiste, Zénon Bernard, et Antoine Krier lui enleva sa chaise pour signifier qu’il n’avait plus le droit de s’exprimer.

Le 8 septembre, le Parti ouvrier et les syndicats libres se réunirent pour exiger de leurs adhérents qu’ils mettent fin à toute collaboration avec les ennemis de la démocratie. Tour à tour, le journal *Die Neue Zeit*, la Jeunesse Socialiste et la Libre Pensée s’alignèrent et chassèrent les communistes de leurs rangs. Blum ne protesta pas, il se mit à la tête du mouvement.

Le 15 décembre 1939, il chargea la Sûreté d’enquêter sur les agissements des « Amis de l’Union Soviétique » et d’interroger le responsable de l’organisation

« *Monsieur Blum is no longer fit to touch the hand of the Grand Duchess* »

Arthur Useldinger et l’imprimeur Houyoux au sujet : « 1^o de la rédaction ; 2^o de la couverture des dépenses (actif et passif, comptabilités) ; 3^o de la distribution (poste ? colportage ?) ». Le brigadier Martin Schiltz n’eût pas accès aux livres de comptes faute d’un mandat judiciaire, ce qui le poussa à demander des mesures plus énergiques : « Mit administrativen Untersuchungen gegen die KPL und ihre Anhänger, die Freunde der Sowjetunion, wird es wohl demnächst nicht mehr genügen, um diese für die Landesinteressen gefährbringende Bewegung einzudämmen, sondern es müsste schon zum wenigsten ein Verbot der diesbezüglichen Presse-Organen, wenn nicht auch der KPL und der FSU-Bewegung erfolgen. »⁶

Le 26 février 1940, Blum revint à la charge en s’adressant cette fois-ci au Procureur Général de l’État, Léon Schaack, afin qu’il autorise la Sûreté à enquêter sur les imprimeries Houyoux et Nimax, les journaux *Volkstimme*, *Sozialistische Blätter*, *Mitock*⁷, *Neue Welt* et les moyens d’existence de Zénon Bernard, Jean Steichen et Jos Grandgenet. Cette initiative faisait suite à des informations policières anonymes originaires de France.⁸ Le lendemain, Schaack retourna à Blum sa copie : « La liberté constitutionnelle de la presse (...) réclame une circonspection toute particulière en cette matière de la part des parquets. De toute façon, les vagues propos journalistiques annexés ne fournissent pas d’élément précis suffisant relatif à un texte pénal déterminé pouvant présentement servir de base à une action répressive. Pour autant que dans l’intention du Gouvernement il s’agirait de renseignements politiques à recueillir, le parquet de la Cour supérieure de Justice serait incompétent à l’effet de procéder aux investigations demandées. »⁹

En février 1940, le gouvernement priva les conseillers communistes d’Esch-sur-Alzette et de Differdange de leur mandat, et, en mars 1940, il exclut la presse communiste du débit postal. Le 7 mars 1940, il demanda au Parquet d’ouvrir des poursuites contre la *Volkstimme* pour « calomnies envers le ministre de la Justice ». À deux mois de l’invasion allemande tout était prêt pour interdire le parti communiste.¹⁰

C’est alors qu’un coup de théâtre se produisit. Le 6 avril 1940, René Blum remit sa démission comme membre du gouvernement « pour des raisons personnelles ». Le *Tageblatt* expliqua à ses lecteurs que cette décision était devenue nécessaire pour permettre au ministre de se défendre en toute liberté contre une campagne sournoise visant à le discréditer.¹¹

Bech confia au chargé d’affaires américain, Platt Waller, ce qui s’était réellement passé. Il rappela d’abord les circonstances de l’entrée en fonctions de Blum en novembre 1937, « only after he had made certain promises and against the better judgement of Monsieur Bech ». Bech assura qu’il n’avait entretenu avec Blum que le minimum nécessaire de relations officielles, concéda que Blum avait été « a fairly good Minister of Justice ». Il estima que les Luxembourgeois ne seraient pas puritains et qu’ils considéreraient la vie privée des autres avec une certaine tolérance, mais le comportement de Blum aurait obligé même ses amis politiques à prendre leurs distances avec lui. « Something very close to an open scandal took place last week involving one of Mr. Blums mistresses. » L’incident se serait produit dans le bureau du ministre et se serait terminé à la clinique. Plusieurs ministres estimerait que « Monsieur Blum is no longer fit to touch the hand of the Grand Duchess ».¹²

La Gestapo de Trèves s’intéressa également à l’affaire. Elle arrêta la maîtresse de Blum, une danseuse de cabaret née à Vienne et âgée de 36 ans. Celle-ci nia être une espionne française, mais avoua avoir entretenu des relations intimes avec Blum depuis 1938. Arrêtée le 7 avril 1940, elle fut relâchée le 16 avril après avoir raconté tout ce qu’elle savait.¹³

Ainsi se termina sans gloire la carrière ministérielle de René Blum. Il n’y avait eu nul complot et Blum n’avait qu’à s’en prendre à lui-même de sa chute. Il avait cru être le sauveur de la patrie, il ne fut plus qu’une brebis galeuse, un objet de honte et de railleries. Les confidences de Bech au diplomate américain prouvent cependant qu’il n’avait jamais été accepté pleinement, et que son départ arrangeait beaucoup de monde.

Le 10 mai 1940, le Luxembourg fut envahi à cinq heures du matin. Le système d’alerte aménagé par Blum fonctionna à la satisfaction de tous. On brûla les documents jugés compromettants et laissa traîner les autres. Dupong et de Bech partirent les premiers, en même temps que la Grande-Duchesse. Victor Bodson, le successeur de Blum et benjamin du gouvernement, prit en mains les opérations dans la cour de la Caserne du Saint-Esprit. Victor Bodson (1902-1984) avait été le plus proche collaborateur de Blum. Celui-ci l’avait imposé en 1934 à son parti qui se méfiait de ce jeune loup de la jeunesse dorée, connu pour ses exploits sportifs. Bodson donna l’ordre aux soldats de défendre l’intégrité du pays, puis appela au sauve-qui-peut général.¹⁴

Blum fut averti vers six heures du matin. Accompagné de son épouse, « sa bonne Anne », il traversa la frontière belge du côté de Messancy, fut arrêté par un barrage, en même temps que le ministre Nicolas Margue et le bourgmestre Gaston Diderich, se vit confisquer sa voiture et ses bagages, réussit grâce à un contrebandier à rejoindre les lignes françaises à travers champs et forêts, poursuivit son chemin par Bastogne, Virton, Sedan et passa la nuit à Verdun. Il arriva à Paris, le lendemain, proposa ses services

au gouvernement (qui n’en avait aucun besoin) et fut hébergé par des parents. Le 22 mai, les Blum quittèrent Paris pour Bordeaux, puis Andernos-les-Bains et trouvèrent refuge dans deux villages de montagne des Hautes-Pyrénées, Estarville et Ancizan, à bout de ressources et coupés du monde. Un curé de campagne et un jeune Luxembourgeois de confession juive, Rudy Sternberg, leur auraient sauvé la vie. Le 15 août 1940, ils parvinrent à Montpellier.

Montpellier était la capitale du Luxembourg libre. 6 000 habitants originaires du Bassin Minier y furent recensés par une administration luxembourgeoise qui disposait de ses propres services de police, bureaux de recrutement et services de ravitaillement. Quand la France demanda, le 17 juin 1940, un cessez-le-feu et fit savoir aux gouvernements en exil qu’ils n’étaient plus les bienvenus, Bodson quitta Montpellier « sans esprit de retour », confiant les sceaux officiels au juge Charles-Léon Hammes : « Monsieur Hammes fut nommé chef de l’Administration civile et à titre gracieux. Il a accepté la mission et il l’a exercée en signant même des documents faisant fonction de Ministre de la Justice. »¹⁵

Blum arriva, quand les autres partirent. Il n’avait aucun mandat et aucune légitimité. Il avoua à Bodson : « Le sentiment d’infériorité me blesse, d’autant plus que par ici se pavanaient jusqu’en septembre dernier les Hammes, les Lex Servais, les Hoscheid etc., grassement prébendés, qui se faisaient un devoir de vous dénigrer, ayant l’intention de rentrer ou de se plier et de ce fait se faire persona grata là-bas. »¹⁶ Trois jours après son arrivée, le 18 août, Blum envoya une lettre désabusée à « Monsieur le Ministre d’État ». Il rappela ses appels incessants restés sans réponse, s’interrogea sur les raisons de ce silence, s’inquiéta d’« une atmosphère lourde de mécontentement et de rancœurs » et décrivit sa situation personnelle comme dramatique. « Je vois approcher l’heure où mon retour au pays s’imposera comme la dernière des nécessités. Je vous abandonne, en homme de cœur, en ami et en ancien collaborateur, d’apprécier les suites d’une pareille décision. »¹⁷

Était-ce une menace, un cri de désespoir, un moment de doute ? Le 7 octobre, Blum reçut une « lettre très enthousiaste » de Pierre Krier. La réponse de Blum partit le 18 octobre, fut reçue à Lisbonne par Krier le 13 novembre et au Canada par Bodson le 6 décembre. Blum avait repris courage : « Le bureau (du Centre des Réfugiés Luxembourgeois) avec Monsieur Hoscheid et la Croix Rouge ont filé. Ils n’ont pas été très gentils avec nous et ils ont filé sans s’occuper autrement de nous. Je continue l’affaire avec l’aide de Marcel Cahen qui est chez notre Anna en pension. » Cahen avait été député en même temps que Blum, président du parti libéral de gauche, président du Consistoire israélite et propriétaire d’une fabrique de cigarettes. Il loua un appartement, 8 avenue du Pont Juvenal, qui servit en même temps de lieu d’habitation pour le ménage à trois, de siège officiel du Centre des réfugiés et d’hôtel pour les nouveaux arrivants. Blum assumait la présidence du Centre des Réfugiés, Rudy Sternberg le se-

crétariat et Madame Blum s’occupa du ravitaillement, la tâche la plus difficile en ces temps de pénurie. « Ma brave Anna tient bravement le coup et tient bien dans son ménage. »

René Blum ajouta : « À l’instant même je lis dans les journaux les dernières mesures contre les Juifs. Ils peuvent être internés ou concentrés en un endroit. C’est dur ici, dis à Monsieur Bech d’intervenir si possible pour les Juifs luxembourgeois. Ils m’embêtent tous les jours, tellement ils sont nerveux. Vous voyez à quel point il est utile de partir d’ici. Ne déposez pas les armes ! »¹⁸

45 000 habitants avaient quitté le pays en mai 40. En octobre il n’y avait plus, selon les décomptes de Blum, que 150 Luxembourgeois en France, dont cent à Montpellier, la majorité de confession juive. « Nous recevons assez régulièrement des nouvelles de là-bas, soit verbalement par les cars, soit par la lecture des journaux qui nous parviennent (*Wort*). D’ordre de Monsieur Jacoby je continue le service du Centre des Réfugiés. »¹⁹ Le capitaine Jacoby s’était occupé du rapatriement des réfugiés luxembourgeois pour le compte de la Commission administrative contrôlée par les Allemands. Il en avait profité pour assurer une sorte de service postal entre Luxembourg et Montpellier, ce qui conduisit à sa destitution en novembre 1940. Le gouvernement en exil avait attribué le poste de commissaire à l’évacuation à Antoine Funck, chargé d’affaires luxembourgeois à Paris puis à Vichy. Il y avait donc deux commissaires pour un même ressort avec dès le départ un conflit de légitimité.²⁰ Blum fut désigné par « ceux de là-bas ». Il réclama, sans succès, un mandat du gouvernement en exil qui lui aurait permis de signer en tant que ministre faisant fonction.²¹

Le 20 février 1941, Blum rédigea un premier bilan de son action : « J’ai fait du bon travail ici. Tous les réfugiés sont actuellement organisés en une quarantaine de groupes, en contact permanent. Je fais comme tu le sais, le pont avec là-bas, où on est au courant. (...) J’ai réussi au point qu’on nous tolère (en France non-occupée) grâce à d’innombrables démarches. » Blum classa toutes les lettres dans deux dossiers qu’il emporta durant ses pérégrinations à travers le monde. Ces dossiers contiennent les rapports des quarante groupes et les lettres de 180 correspondants. C’est un document humain d’une grande richesse, dont nous parlerons dans un article à part.

Cette correspondance trace les contours d’une organisation couvrant l’ensemble de la France non-occupée, à l’exception de Vichy et de Mâcon, où résidaient le chargé d’affaires Antoine Funck et le député-maire Hubert Clement, représentants du Luxembourg officiel.

Le 1^{er} janvier 1941, le Centre des Réfugiés appela ses cercles à célébrer le 23 janvier, date-anniversaire de la naissance de la Grande-Duchesse : « Nous communierons ce jour-là avec Elle dans la pensée à notre Patrie martyrisée et héroïque. » Les délégués furent priés d’« organiser une fête intime de tous les membres de votre colonie, Luxembourgeois ou de résidence au Luxembourg, réunion qui pourra être le prélude d’autres modestes assemblées, où il vous sera loisible de grouper nos concitoyens, d’échanger les nouvelles et d’amorcer l’organisation d’une patrie libérée et heureuse. »²²

Un Te Deum fut célébré dans la Cathédrale de Montpellier en présence de l’archidiacre. *La Marseillaise* et la *Hémécht* furent chantées par M. Louis Knaff. Dans l’après-midi, une cérémonie eut lieu à la Synagogue. « Deux cents personnes y assistaient, les larmes aux yeux, dont des délégués des réfugiés de l’Est, Alsaciens, Lorrains, Belges. » Le soir, un repas commun avec 95 couverts réunit « les réfugiés luxembourgeois et ayant résidé au Luxembourg ». Des discours furent prononcés par MM. Blum, Cahen, Knaff, Heuertz et Louis Sternberg.

Cette manifestation patriotique ne fut pas possible sans l’accord des autorités. Blum rencontra l’évêque de Montpellier et il obtint le feu vert des Affaires étrangères. M. Sarrien, consul général, insista dans son avis sur le caractère intime de la fête et sur les services à la France rendus par l’ancien ministre : « Les sentiments de M. René Blum à l’égard de notre pays eurent l’occasion de se manifester en maintes circonstances et notamment depuis le début des hostilités. » Donc depuis septembre 1939.

Le 4 août 1940, donc avant l’arrivée de Blum, le Centre des Réfugiés de Montpellier avait reçu un appel à l’aide suivi d’une soixantaine de signatures. Il concernait le sort de cent à cent-cinquante personnes

enfermées à Nîmes au Dépôt 753 P. Toutes ces personnes étaient de nationalité allemande et avaient résidé au Luxembourg. Elles avaient un passeport valide et des moyens de subsistance. Elles avaient quitté l'Allemagne pour vivre en sécurité au Luxembourg et avaient dû quitter le Luxembourg quand l'Allemagne s'était emparée du Luxembourg. En France, l'armée les sépara du flot des réfugiés luxembourgeois, refusant d'admettre qu'elle avait devant elle des amis et ignorant qu'il y avait deux Allemagnes, celle des persécutés et celle des persécuteurs.²³

Le juge Hammes, prédécesseur de Blum à la tête du Centre des Réfugiés, leur répondit : « Malheureusement nos efforts de libération se résument en la libération des seuls Luxembourgeois. » Il leur demanda de préciser : « 1. Combien de Luxembourgeois se trouvent en votre camp ? 2. Combien d'étrangers ayant résidé dans le Luxembourg et disposés de rentrer en zone occupée ? » Une façon de les prier de bien vouloir se mettre à la disposition de leurs persécuteurs.

Antoine Funck, le chargé d'affaires du Luxembourg à Vichy, partageait la même conception de l'hospitalité. Dans son rapport du 30 octobre 1940 sur « la situation des Luxembourgeois de race juive réfugiés en France », il nota : « Plusieurs Juifs, étrangers ou apatrides, auxquels notre pays avait accordé l'hospitalité, ont réussi à se faire délivrer frauduleusement des passeports luxembourgeois. » Il exprima ses regrets : « Je voudrais bien voir celui qui ne fût pas remué par les mesures cruelles prises contre les Juifs ! Mais les sentiments d'humanité doivent s'arrêter devant la fraude. »²⁴

Funck ajouta à son rapport un « Relevé d'étrangers ayant réussi à se faire délivrer frauduleusement des passeports luxembourgeois ». Une liste de sept noms qui commençait par Hamber Walter né à Vienne et se terminait par Schneider Jean (Hans) né à Schneidemühl. Hamber vivait à Luxembourg depuis 1926 et possédait une boutique de mercerie, rue Goethe. Schneider avait épousé la sœur de Rudy Sternberg et était associé au magasin de jouets Sternberg. Bech répondit à Funck : « Si l'une ou l'autre de ces personnes se présentait à votre Office, je ne crois pas, en considération de leur situation malheureuse, qu'il y ait lieu de prendre d'autres mesures que celle de leur retirer le passeport luxembourgeois et de le remplacer par un passeport d'apatrides. »²⁵

C'était Blum qui était visé. Celui-ci eut l'occasion de se défendre contre l'accusation de falsification en avril 1942 après son arrivée à Montréal. Il avoua avoir certifié à Schneider en juin 1940 à Bordeaux être le détenteur d'un passeport luxembourgeois, ceci au titre de résident étranger : « À la suite d'une menace d'internement comme étranger dans un camp de la part des autorités françaises, Mr. Schneider m'a prié de certifier son identité avec celle mentionnée sur la pièce ci-dessus visée, seule formalité réclamée par lesdites autorités. »²⁶

Ces incidents posaient une question de principe. Pour Blum, la communauté luxembourgeoise comprenait les Luxembourgeois de naissance, les Luxembourgeois naturalisés et les personnes qui avaient reçu le droit de séjour au Luxembourg. Il avait défendu ce point de vue comme député dans tous les débats sur l'indigénat et la nationalité depuis 1920 et en avait tiré les conséquences pratiques comme ministre dans la période cruciale des persécutions nazies. Denis Scuto a retracé dans sa thèse de doctorat cette longue lutte contre la régression nationaliste et pour la défense de l'héritage de la Révolution française. Avant d'être accusé à la démission en 1940 Blum s'était encore opposé de toutes ses forces à l'introduction du funeste droit du sang, rappelle Vincent Artuso : « La loi sur l'indigénat de mars 1940 effaça tout ce pour quoi

Blum connaissait l'argumentation juridique et les démarches nécessaires pour mettre en échec les bureaucraties les plus obtuses



À partir du printemps 1940, Montpellier devient la capitale du Luxembourg libre

Blum s'était engagé. (...) Le vote de cette loi, contre la volonté de Blum, mais avec des voix socialistes et sous un gouvernement auquel participait le parti ouvrier, valait clôture (dans l'évolution vers une vision nationaliste et ethnocentrée). »²⁷ Blum pouvait-il rejeter maintenant ceux qu'il avait accueillis et protégés ?

Pour les juifs luxembourgeois réfugiés en France la question de la nationalité était devenue une question de vie et de mort. La majorité des 4 000 juifs ayant résidé au Luxembourg en 1940 ne possédait pas la nationalité luxembourgeoise. Rares étaient les familles juives qui ne comprenaient pas des membres qui avaient gardé leur ancienne nationalité ou étaient devenus apatrides parce qu'ils reculaient devant une procédure de naturalisation trop onéreuse, trop lente et trop chicanesuse. Imposer le droit du sang, c'était exclure une partie des juifs de la communauté nationale.

Il s'ajoutait une complication supplémentaire due aux effets des lois de Nuremberg sur les couples mixtes. Le gouvernement, auquel avait appartenu Blum de novembre 1937 à avril 1940, n'avait pas voulu dénoncer la convention de La Haye de 1902 réglant la reconnaissance mutuelle des législations matrimoniales. Les lois de Nuremberg interdisant le mariage entre juifs et non-juifs s'appliquaient ainsi au Luxembourg avant l'occupation allemande si l'un des époux était de nationalité allemande. Après mai 1940, ces couples étaient séparés par les autorités françaises, le conjoint juif étant emprisonné au camp de Gurs.

Le rôle de Blum dans tous ces cas fut décisif. Blum connaissait l'argumentation juridique et les démarches nécessaires pour mettre en échec les bureaucraties les plus obtuses, trouvant souvent le moyen de sortir les malheureux des pièges où ils s'étaient mis, utilisant son autorité et ses relations. Il n'inventa rien, ne falsifia rien, mais signa d'innombrables certificats en utilisant le titre de « Ministre honoraire de la Justice », quand il s'agissait de faire renouveler des passeports luxembourgeois ou de confirmer des identités en cas de perte des passeports. Ces certificats étaient indispensables pour obtenir le droit de séjour, le permis de travail, la possibilité de circuler d'un département à l'autre ou d'émigrer. Ils furent finalement acceptés par les consulats américains de Lyon et de Marseille, par les préfectures et les bureaux de police.

Le Centre des Réfugiés luxembourgeois ne disposait pas de moyens propres²⁸, mais il pouvait orienter les demandeurs d'aide vers des organismes officiels qui distribuaient des aides en forme de vêtements, de nourriture ou d'allocations, la Croix Rouge et les Centres d'Aide aux Réfugiés. En précisant de ne surtout pas avouer qu'on n'avait pas de ressources et qu'on était sans travail. Il était indispensable de retrouver les personnes dispersées, de leur donner des nouvelles du pays et des perspectives d'avenir.

Le projet initial de Blum avait consisté à préparer l'évacuation collective de l'ensemble des réfugiés vers l'outre-mer. Un tel projet semblait réaliste quand le

nombre des réfugiés à évacuer était estimé à une centaine d'individus. Malgré les départs en Amérique, le nombre de réfugiés ne baissa pas et atteignit vite des milliers de personnes. Le Centre des Réfugiés commençait à être connu, apparaissant de plus en plus comme l'adresse de contact et l'ultime espoir. La persécution s'abattait sur la population restée au Luxembourg produisant de nouveaux flots d'immigrés obligés de quitter de gré ou de force l'ancien Grand-Duché.

Ce furent d'abord les convois de juifs expulsés du Luxembourg vers le Portugal puis vers la France non-occupée. Ce furent ensuite les résistants traqués par la police, les membres du clergé échoués à Lourdes et à Lyon, et enfin les jeunes refusant l'embrigadement nazi et désirant rejoindre les armées alliées et affectés dans les Chantiers ruraux de Lunel et de Digne. Le port d'attache était toujours Montpellier, le correspondant s'appelait Blum, pour les passagers clandestins désigné comme « Monsieur Fleur ».

Les chemins qui conduisaient à Montpellier devinrent bientôt des pistes, des filières, des réseaux. Deux des principaux collaborateurs de Blum jouèrent un rôle éminent dans la résistance européenne. Le Docteur Charles Marx, qui créa en novembre 1940 à Quillan dans la Vallée de l'Aude une clinique qui devint un hôtel pour les passagers clandestins en direction de l'Espagne, et Walter Hamber, alias Paul Gauthier, qui créa à Marseille le réseau d'information « Famille Martin ». Les deux filières se rattachèrent au réseau Mithridate du BCRA, le service de renseignement créé par De Gaulle.

Vers le milieu de l'année 1941, la situation de Blum devenait de plus en plus difficile. Son état de santé s'était détérioré et il dut subir une opération. Ses appels à Lisbonne, Montréal et Londres devenaient dramatiques, selon Blum des relations à sens unique, empreintes de méfiance. De plus en plus d'agents de la Gestapo étaient signalés dans les colonies luxembourgeoises.

Le 19 novembre 1941, Blum reçut un courrier officiel de Vichy. Le Commissariat Général aux Affaires Juives lui fit savoir : « J'apprends que vous n'avez pas déferé aux prescriptions (...) prescrivant le recensement des juifs habitant la France. » On lui demanda de prouver dans un délai de deux semaines qu'il avait trois grands-parents non-juifs ou qu'il s'était converti à une autre religion sous peine d'« internement dans un camp spécial ». Blum n'était pas juif, mais il n'avait aucun moyen de le prouver. Pour gagner du temps il fit jouer ses anciennes relations avec l'ambassade de France à Luxembourg. Il contacta Henri de Bourdeille, le n°2 de l'ambassade, qui avait poursuivi sa carrière diplomatique à Vichy. Il ne reçut aucune réponse, mais fut laissé tranquille pendant un certain temps.²⁹

Le 24 janvier 1942 à neuf heures du soir, Blum fut averti par un émissaire de l'organisation juive HICEM que son arrestation était imminente et qu'un bateau

l'attendait, lui et son épouse, dans le port de Marseille, le lendemain. Selon Blum l'émissaire nocturne aurait dit : « Vous avez sauvé plus de cinq mille juifs qui avaient besoin de votre visa pour fuir l'Allemagne hitlérienne. Maintenant, c'est notre tour. »³⁰ ●

¹ L'article « René Blum (1) » a paru dans le Land du 04.03.2022.

² Escher Tageblatt, 28.8. 1939 : « Die Proklamation der Regierung ».

³ Gilbert Renault (colonel Rémy) : *La ligne de démarcation* (X), p.265-5, 280.

⁴ Paul Paillole : *Services Secrets 1935-45*; Henri Koch-Kent : *Vu et entendu*, p. 332.

⁵ ANLux, Justice 76/55, notamment p. 14, 19 et 22 et 76/56, p. 4 et 5.

⁶ ANLux, Justice 76/56, p. 8, 9, 10.

⁷ Journal satirique édité par Nic Molling, sans aucun rapport avec le parti communiste.

⁸ ANLux, Justice 76/56, p. 18, 76/57, p. 2, 60, p. 22. Le rôle des services secrets français apparaît à trois reprises.

⁹ ANLux, Justice 76/56, p. 13, 14, 23, 26, 30, 31, 32.

¹⁰ ANLux, Justice 76/59, p. 1 et 60, p.1 et 14.

¹¹ Escher Tageblatt, 8.4.1940: « Unserem scheidenden Minister ».

¹² National Archives Washington, Department of State, RG 59, Decimal File, 1940-1944, 850 A/00/88

¹³ Service historique de la Défense (SHD), Vincennes, GR28 P8, Nr. 116.

¹⁴ Le déroulement des événements de la nuit du 9 au 10 mai 1940 est contesté. Voir Emile Haag, Emile Krier : *La Grande-Duchesse et son gouvernement pendant la Deuxième Guerre mondiale*, p.55-69 ; Colonel Will Albrecht : « Den 10. Mé 1940 » in Jacoby/Trauffer : *Freiwillige Kompanie*, 1940-1945, tome 2 ; Marcel Engel : « Als der Hahn krächte- In der Nacht zum 10-Mai – Minister Bodson », *Land*, 24.5.1963. Pour la version de Blum, voir *La Ligne de démarcation*, p.282-286.

¹⁵ Bodson à Hammes, daté du 10.7.1940. Fonds E. Krier-Bodson, ANLux. Dans le même dossier, Bodson a conservé le certificat daté du 19.6.1940 signé par Hammes en tant que « Conseiller faisant fonction de Ministre de la Justice du Grand-Duché de Luxembourg »

et la lettre de Blum à Dupong du 18.12.1940 avec ce post-scriptum : « Vic. voudra bien m'envoyer une procuration identique à celle qu'il a délivrée à Hammes ».

¹⁶ Blum à Bodson, Montpellier, 27.1.1941. Fonds E. Krier-Bodson, ANLux.

¹⁷ Blum à Dupong, Montpellier, 19.8.1940. Fonds E. Krier-Bodson, ANLux.

¹⁸ Blum à P. Krier, Montpellier, 18.10.1940. Fonds E. Krier-Bodson, ANLux.

¹⁹ Rapport Blum à Dupong, 8.11.1940, reçu à Lisbonne le 26.11, à Montréal le 28.12.

²⁰ Heisbourg Georges: *Le gouvernement luxembourgeois en exil 1940*, p.75-76. Selon Heisbourg, il restait en zone non-occupée « quelque six-cents réfugiés », fin août 1940.

²¹ Blum à Dupong, 18.12.1940. Fonds E. Krier-Bodson, ANLux.

²² Rapport Blum du 25 janvier 1940, dans ANLux Fonds E. Krier/Bodson ; Archives diplomatiques, La Courneuve, série Guerre Europe, 1940-45 Vichy, Carton 20, dossier 573 ; ANLux, Affaires Etrangères Zv573, Carton 200/1, N° 16 bis ; Heisbourg : *Le gouvernement en exil volume, tome II*, p.17-18.

²³ Archives Centre Jean Kill, Dossier Blum 4.

²⁴ Paul Cerf: *L'étoile jaune au Luxembourg*, p.239-241 ; Georges Heisbourg : *Le gouvernement luxembourgeois en exil 1940*, p. 191-192.

²⁵ Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Bestand R, Bestellnummer 102.945.

²⁶ Blum à Dupong, Montréal, 30.4.1942 : « Note dans l'affaire Schneider-Sternberg, Lisboa ».

²⁷ Vincent Artuso, *La question juive au Luxembourg*, rapport final, p.92-93. Denis Scuto, *La nationalité luxembourgeoise (XIX^e-XXI^e siècles)*, p.177-212.

²⁸ Blum reçut des aides à titre personnel et en tant qu'avances sur son traitement d'attente. Voir : Dupong à Funck, 28.8.40.

²⁹ Documents reproduits dans *La Ligne de démarcation*, p.63 et 65.

³⁰ Pour le récit de Blum voir *La Ligne de démarcation*, p.293-301.

ZU GAST

Für dezentrale Strukturen

Die neue Magnetresonanztomographie (IRM) in Potaschbierg (Grevenmacher) steht seit Wochen in den Schlagzeilen. Als Reaktion ist ein Gesetzentwurf auf dem Instanzenweg, der acht zusätzliche Gesundheitsstätten außerhalb der Krankenhäuser vorsieht. Eine gute Nachricht für die Patienten, besonders für jene, die auf eine breit ausgelegte Versorgung angewiesen sind.

Die Reform wird aber auch zusätzliche, dringend benötigte Fachkräfte nach Luxemburg ziehen. Die DP unterstützt neue Modelle, durch die Ärzte und sonstige Gesundheitsberufe neue Strukturen schaffen können. Deshalb begrüßen wir auch den parallelen Gesetzentwurf, durch den sich Mediziner in einer Gesellschaft zusammenschließen können, so wie dies bereits bei Anwälten möglich ist. Dadurch werden eine effektivere Organisation, rechtliche Sicherheit und eine bessere Work-Life-Balance ermöglicht.

Luxemburg muss eine Modernisierung seines Gesundheitswesens anstreben, die auch Strukturen außerhalb der Spitäler zulässt. Dies kommt besonders den Menschen aus dem ländlichen Raum zugute, wie z.B. im Norden und im Osten des Landes.

Die geplante Reform richtet sich wohlverstanden nicht gegen die Krankenhäuser, die sich weiter auf ihre Kernkompetenzen konzentrieren sollen. Es geht der DP nicht um einen Konkurrenzkampf, sondern um eine Zusammenarbeit zwischen den Spitätern und den kommenden Strukturen abseits der Krankenhäuser.

Wieso unterstützt die DP solch eine dezentrale Organisation im Gesundheitswesen? Ganz einfach: Damit der Patient nicht mehr für jedes Problem ein Spital aufsuchen muss. Er zieht eine regionale, schnelle Versorgung vor. Aber auch, weil Ärzte bereit sind, sich außerhalb der

Krankenhäuser niederzulassen. Genau deshalb sollen kleine Strukturen zur ambulanten Versorgung in Luxemburg möglich sein, so wie dies seit längerer Zeit im Ausland der Fall ist.

Carole Hartmann ist
Ost-Deputierte der DP

Wir müssen dem medizinischen Fortschritt endlich Rechnung tragen und eine dezentrale Gesundheitsversorgung unterstützen. Dabei muss gewährleistet sein, dass die Ärzte in die Organisation der neuen Strukturen eingebunden werden.

Die DP ist und bleibt dem Prinzip einer liberalen Gesundheitsversorgung treu. Die Freiheit der Ärzte muss sichergestellt bleiben. Ein Prinzip, das in unserer Verfassung verankert ist.

Eine Reform, bei der die Krankenhäuser am Ende die Kontrolle über die „Santé“ haben, macht wenig Sinn. Weder für die Ärzte und noch für die Patienten. ●
Carole Hartmann

D'GEDICHT VUN DER WOCH



De vernéckelten Index

„Trotzdem acceptéieren 53% vun de Leit, dass d'Indextranché vernéckelt ginn“ (RTL, 01.06.22).

Jacques Drescher

Um Bild am Schlapppekino
Gesäit een d'Caroline.
Et kennt de Leit hir Suergen
An d'Dei'recht um Bensinn.

Bezuelt der guer kee Loyer,
An hu der Steng verlount:
Da päift der op den Index
An d'Geld um Enn vum Mount.

D'DP an d'Zozialisten,
Déi fannen d'Welt gerecht.
An 't geet de grénge Pafen
Am Fong jo och net schlecht.

Méi lous sinn d'Leit, déi schaffen;
Si fäerten d'Situatioun.
Déi Al, déi soen „Amen“;
Si hu jo schonn d'Pensioun.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Nostalgia

Michèle Thoma

Ach, was waren das für Zeiten, als die Kriege noch um die Toilettenhoheit geführt wurden, wie viele Toiletten es für wie viele Geschlechter geben sollte, wer seine Notdurft wo genau verrichten durfte oder musste, und warum! Als die alten weißen Männer die neuen Bösen waren, auch wenn manche alten weißen Frauen für Nachsicht plädierten, alles war auch nicht schlecht an ihnen. Das war schön. Jetzt leiten alte, fahle Männer noch immer unsere Geschichte, was nicht beruhigend ist, und zumindest ein alter fahler Mann ist wirklich böse, zumindest benimmt er sich so.

Was waren das für Zeiten, als das erleuchtete Mädchen mit den strengen Zöpfen der Star war an einem Himmel, der bald höllisch lodern würde! Die Idealist*innen bzw. die Realist*innen liketen sie sehr, selbst global umtriebige luxemburgische Rentner*innen schworen dem Fliegen ab, es war plötzlich NoGo. Dann kreuzte Corona auf, die Luxemburger*innen saßen in ihrem Regenwald und in der Betonpampa fest, die Menschen krochen um den Block, suchten nach dem wahren Sinn. Der lag doch glatt hinter dem nächsten Hundekackehaufen verborgen, zumindest für die von Satori Heimgesuchten! Viele entdeckten die Umgebung, posteten hingerrissenes Unkraut und bestellten bei Amazon Wanderschuhe. Aber seit Corona Gnade gewährt, ist die Lust der Müllerin doch etwas erschöpft, und in Scharen lassen sie sich in andere Weltwinkel transportieren, wofür sie sich gar nicht mehr schämen, Flugscham ist derzeit nichts, wofür eine zur Therapeutin muss. Oder zur Beichte, für die Aussterbenden. Der Himmel ist ausverkauft, die europäischen Flughäfen melden Hochbetrieb, was soll denn auch so Eine, so eine Vereinzelte, an diesem gigantomanischen Fußabdruck ändern? Wobei das Bewusstsein natürlich schon gegeben ist, im Prinzip, eigentlich. Aber dauernd kann man auch nicht bewusst sein, die Moral schlägt auf die Moral.

Was waren das für Zeiten, als Luxemburg das Weltall entdeckte! Wo ist es jetzt eigentlich geblieben, also das luxemburgische? Was ist mit dem luxemburgischen Welttraum-Imperialismus geschehen? Wo ist diese prickelnde Goldgräberinnen-, die Aufbruchsstimmung geblieben? Diese Lust an der kolonialen Zukunft, koloniale Vergangenheit ist schließlich Gold von gestern? An der Universität Luxemburg

New Space, old Europe, Innenansicht von Etienne Schneiders Büro, 2017



Wie betörend diese Zukunftsmusik klang!

kann man sich jedenfalls schon mal zum oder zur Weltraummeister*in ausbilden lassen. Auf dem Werbe-Video schrauben ein paar gutgelaunte Studierende an etwas herum, ein gelbes Lego-Mobil bewegt sich vor weltallnächtlicher Finsternis über düsteren Schotter, was jetzt auf den ersten Blick nicht extrem einladend wirkt. Aber dann kommt träumerisches Sternensperma, und Entrepreneurship und Business Management werden eingeblendet, zwei von vier wichtigen Studienzweigen für die zukünftigen Geldraummeister*innen. Das ist beruhigend terre- à-terre.

Was waren das für Zeiten, als Erlöser Rifkin die Dritte Industrielle Revolution in Luxemburg verkündete? Mit so nachhaltigen und fairen An-

geboten, Angebote kommen ja besser an als Gebote. Wo ist die Dritte Industrielle Revolution geblieben? Vielleicht sind wir mittendrin und merken es gar nicht, vielleicht ist es Dritte Revolution extra light? Wie im Wunderland fahren immerhin Gratisöffis durch die blühende Landschaft mit ihren schmucken Betonséparés, auch wenn sie oft wie Geisteröffis wirken. Von allen guten Geistern verlassen. Weil das mit dem Car-sharing, da waren die luxemburgischen Autonomen schon ausgestiegen, bevor sie eingestiegen waren. Weltraum, ja, ok, aber Auto, das geht zu weit. Da will hierzulande kaum jemand mehr ein dritter industrieller Revolutionär sein.

Wie betörend diese Zukunftsmusik klang! Aus einer Zeit, eben noch, jüngst, als Tornados nur in der Micky Maus stattfanden. Als Krieg noch ein Wort war aus einer anderen Zeit, einer anderen Welt, der Welt der Anderen. Unsere Bungalows, diese Bunker des Wohlstands, unsere zu Tode gepflegten Vorgärten würde diese Welt nicht erreichen. Auch wenn die Vorbote*innen, die Zeug*innen dieser Welt, die Flüchtenden, diese Autozone längst erreicht haben. Manche zu Fuß. ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Grand écart rhénan

Jean Lasar

Les coalitions entre chrétiens-démocrates et Verts hantent les conversations politiques en République fédérale depuis des années. Le résultat des élections régionales dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie fait que cette configuration, inédite à Düsseldorf, est désormais en voie d'y être testée pour de vrai. Forts de leur participation au gouvernement fédéral, les Verts abordent les pourparlers exploratoires

avec la CDU régionale in position quelque peu plus avantageuse que ne le suggèrent les scores obtenus par les deux partis lors du scrutin du mois dernier (39 sièges à la Diète du Land pour les premiers, 76 pour les seconds). Pour autant, le mariage s'annonce difficile, car loin d'avoir pris conscience de l'urgence climatique et des transformations sociétales qu'elle impose, le parti chrétien a réagi à son écartement du pouvoir à Berlin en se droitisant fortement. Quant aux Verts, même si leur gosier s'est déjà considérablement élargi pour accommoder les couleuvres que leur font avaler leurs partenaires fédéraux sociaux-démocrates et libéraux, ils se préparent à des compromis, notamment sur les charbonnages, qui font d'ores et déjà d'eux les nouvelles têtes de Turc des militants allemands pour le climat.

Annonçant la couleur des renoncements à venir, Felix Banaszak, membre du Bundestag et président des Verts rhénans, a déclaré dans une interview au quotidien *Rheinische Post* que « la limite du 1,5 degré ne passe pas par Lützerath ». « Ähm, doch », a réagi du tac au tac Fridays for Future Germany.

En cause, un hameau au sud de Mönchengladbach censé céder la place à une extension de la

mine de charbon à ciel ouvert de Garzeiler. Or, les mouvements écologistes ont explicitement relié la préservation de Lützerath au respect de la limite du réchauffement planétaire de 1,5 degré entérinée par pratiquement tous les pays du monde dans l'Accord de Paris. Ils ont, faut-il le dire, la science pour eux. Continuer de creuser des terres arables pour en extraire du lignite est rigoureusement incompatible avec la préservation d'un climat terrestre viable.

Banaszak explique que la limite de 1,5 degré est un « symbole fort », mais qu'« atteindre nos objectifs climatiques se fera moins par les symboles que par de la politique réelle et par des modifications de structures ». La concession obtenue de la CDU ? Mille éoliennes au cours des cinq prochaines années, des panneaux photovoltaïques partout où c'est possible, une offensive sur les pompes à chaleur. Quant au hameau qu'il se prépare à abandonner aux bulldozers, il explique que tous les recours ont été épuisés.

C'est un scandale en soi : qu'un leader vert ose qualifier de « symbole » l'objectif de limite du réchauffement ancré dans l'Accord de Paris montre que ni à Düsseldorf, ni à Berlin, les alarmes climatiques ne sonnent assez fort. ●

Fonderie gourmande

Constatant l'analogie entre la fabrication des bonbons et celle de l'acier, l'artiste plasticienne Trixi Weis a lancé le projet un peu fou de construire une usine à bonbons, soit une *Kamelleschmelz*. L'idée de cette fonderie miniature est née d'un souvenir personnel de la confection des caramels chez sa grand-mère. Le caramel était coulé sur la table de cuisine en marbre huilé, comme du métal liquide. Le travail de conception et de réalisation a été mené avec grand sérieux pour s'approcher du processus réel de coulée du métal. Des ingénieurs de Paul Wurth, les Lycées des Arts et Métiers et Émile Metz, ont ainsi participé à la construction de différentes portions de l'usine qui fait environ dix mètres de long (photo : Sven Becker). On part du sucre en poudre qui arrive dans des petits wagonnets sur rail. Il est mélangé à de l'eau et du glucose dans un « haut-fourneau » chauffé à 145 degrés. On ajoute à cette masse un acide citrique et des arômes pour lui donner du goût (qui imite un cola). Puis l'ensemble est laminé, moulé en petites boules et refroidi à l'air libre. C'est une œuvre à la fois ludique, sensorielle et pédagogique, comme Trixi Weis les aime. On se souvient de son jardin de fleurs comestibles dans le cadre de *Sous les ponts*, le long de la rivière Il... ou plus

récemment de *Sugar* à la galerie Dominique Lang. À partir de ce vendredi, elle fera fondre le sucre tous les vendredis à 9h30, tous les samedis et dimanches à 16h (sauf le 12 juin). Pendant la cuisson du mélange sucré, un film montrera l'ancienne production de l'acier et Trixi Weis racontera la légende de Sainte Barbe, patronne des mineurs. Les visiteurs repartiront avec des bonbons. La visite de la *Kamelleschmelz* dure environ quarante minutes pour un maximum de vingt personnes à la fois. Réservation au 621 739 272.

Parallèlement à l'ouverture de la *Kamelleschmelz*, l'association FerroForum propose, ce samedi, une séance cinématographique autour du film ouvrier. Ce sera l'occasion de découvrir en première nationale le nouveau court-métrage de Ken Rischard : *Vanishing*, un voyage en immersion sonore dans l'industrie du fer. Un film intimiste, qui montre, à travers un regard très personnel, ce que signifiait l'industrialisation au siècle dernier. Également à l'affiche, *Vu Frauen an Eisen*, un documentaire de quinze minutes de Cathy Richard, qui mêle les souvenirs de cinq femmes de mineurs, entrecoupés d'archives montrant les ouvriers au travail. La soirée devrait se clôturer avec un « film surprise ». *fc*



Land

03.06.2022

EXPOSITION

Cueva wieder geöffnet

Seit vergangenem Wochenende hat das Kunstprojekt Cueva Metzeschmelz in Esch/Alzette wieder an den Wochenenden geöffnet. Allerdings mit einigen Einschränkungen: Alkoholische Getränke dürfen auf dem Gelände nicht mehr angeboten oder konsumiert werden und einige Happenings, die eigentlich im improvisierten Club D'Schicht geplant waren, werden nach draußen in den Hof verlegt. Auch sollen die Veranstalter in Zukunft etwas besser auf die Besucher aufpassen. Die bis September geplanten Konzerte und Events werden aber nach wie vor stattfinden. Vor drei Wochen hatten der Besitzer des stillgelegten Stahlwerks Esch-Schifflingen, Arcelor-Mittal, und die Entwicklungsgesellschaft Agora beschlossen, dass Cueva vorläufig keine Besucherinnen mehr empfangen dürfe, weil ein Motorradfahrer auf dem Gelände gestürzt war (*d'Land* vom 20.05.2022). Der Mann hatte sich mit seiner Maschine zwar unerlaubt auf dem Privatgelände aufgehalten, Alkohol getrunken hatte er jedoch nicht, sodass der Sinn der nun beschlossenen Einschränkungen sich nur bedingt erschließt. *ll*



réinventant à travers le web et la radio, le Koll an Aktioun revient en live. Pour sa septième édition, le festival le plus écolo-bobo-familial propose des concerts et des spectacles, bien sûr, mais aussi une exposition, un marché de créateurs, des ateliers pour enfants ou encore des activités culinaires... Tout ça dans le respect de l'environnement et en intégrant les acteurs des associations locales. Un programme joyeux et varié qui se déroulera ce week-end du 4 au 5 juin, sur le site historique du Musée de l'ardoise de Haut-Martelange. Koll an Aktioun n'attend que de pouvoir partager des valeurs qui lui sont chères : la musique, la famille, la culture et la cuisine. Des moments à vivre en explorant la fameuse ardoisière et son patrimoine historique (*d'Land*, 13.05.2022), en admirant le travail d'artistes et d'artisans ou en dégustant la « street food » proposée par les stands qui mettent les ingrédients locaux et bio à l'honneur. Côté musique, l'éclectisme est de mise en allant du jazz au hip-hop en passant par l'indie rock. Les régionaux de l'étape Mutiny on the Bounty clôtureront le live de samedi après les Allemands de Pabst, aux accents grunge, mais avant un DJ set de la *Radio 100,7*.

MUSIQUE

Action contre l'ennui

Après avoir passé les deux années de Covid en se

Tandis que dimanche, le duo suisse Ikan Hyu tiendra la tête d'affiche avec son style multi-instrumental indéfinissable qu'elles nomment elles-mêmes « Elastic Plastic Space Power Gangster Future Pop ». *kollanaktioun.lu ylb*

Esch-sur-Rochelle

Après un lancement avorté en 2020 et une programmation fortement remaniée l'année dernière, les Francofolies prennent bel et bien leurs quartiers à Esch qui entre dès lors dans le cénacle des villes qui accueillent le festival (La Rochelle, Spa, Montréal...). Le festival, mêlant artistes français, belges et luxembourgeois, se tiendra en grande partie au parc du Gaalgebierg, avec des incursions à la Kulturfabrik, au Escher Theater et même de l'autre côté de la frontière, à l'Arche de Villerupt. Le programme aligne une belle litanie de grands noms qui tourneront sur toutes les grandes scènes de l'été. Même les petits ne sont pas oubliés avec Aldebert, rock star des bacs à sable, mercredi à l'Arche. Avant cela, l'ouverture promet d'être hardcore avec Regarde les hommes tomber, Alcest et Scarred, à la Kufa. Le jeudi 9, les sœurs d'Ibeyi adouciront l'ambiance de leur voix soul et Lucie Antunes et le Collectif Scale l'électrifieront. Le rap cru et hypnotique de PNL et de Lala &ce, l'émouvante Juliette Armanet et l'insaisissable Charles, la transe-rock de la Jungle ou encore la virtuosité de Thylacine occuperont les scènes le vendredi 10 avec un final sur Mezerg, pianiste

déjanté qui transforme tout en instrument, y compris une pastèque et un kiwi ! Le week-end annonce clairement les plus grosses pointures avec Grand Corps Malade, Clara Luciani (photo : Alice Moitié), Hoshi, Gaël Faye, Bon Entendeur et autres grands artistes qui rythmeront la journée du samedi avant que Damso, Roméo Elvis, Eddy de Pretto et Lujipeka, entre autres, clôturent les festivités. *francofolies.lu ylb/fc*



APPEL

Bourse pour plasticiens

« Avant l'œuvre, il n'y a pas d'artiste, puisque c'est la production qui produit le producteur, le faisant naître ou apparaître en le prouvant ». Telle était la vision du critique littéraire Maurice Blanchot. Une vision partagée par le Fonds culturel national qui soutient la création artistique, avec l'octroi de bourses. Il alloue, en collaboration avec des mécènes privés, la bourse Francis-André (nommée par les prénoms des donateurs) pour artiste ou collectif dans le domaine des arts visuels. Après des années ciblées

sur des projets d'expositions concrets, l'édition de cette année donne « carte blanche » aux créateurs, en souhaitant promouvoir la nouveauté. Leur but est de les accompagner dans le processus de recherche, de création ou de production de projets innovants. D'une valeur maximale de 10 000 euros, l'aide est attribuée sur base d'un appel à projets, les candidats devant être luxembourgeois ou résidant au Luxembourg et attester d'un parcours professionnel d'au moins cinq ans. Le dossier de candidature doit être introduit par le formulaire de demande d'inscription en ligne sur *focuna.lu* et déposé avant le dimanche 31 juillet à minuit. Le jury examinera le parcours artistique et la pertinence de la démarche artistique, son inscription dans le domaine des arts visuels. La lauréate de l'année dernière était Aline Bouvy, artiste plasticienne dont les œuvres sont actuellement exposées au Musée du Grand Hornu en Belgique, après avoir eu les honneurs du Mudam et avant d'être présentées à Paris par la Galerie Ceysson Bénétière. *ylb*

GRANDE RÉGION

À quel lieu tu appartiens ?

La place est un lieu qui rassemble et rapproche les gens. Elles sont souvent chargées d'histoires. Le projet RemixPlace explore l'attachement des gens aux places dans la zone transfrontalière proche de Belval. Un collectif

de recherche, le photographe David Schalliol et l'artiste sonore François Martig ont parcouru les Terres Rouges afin d'enquêter sur les lieux importants ou intimes de la région. Depuis 2021, cet observatoire du quotidien est allé à la rencontre de celles et ceux qui fabriquent ce territoire afin de récolter leurs récits, leurs expériences et les émotions des habitants associées aux lieux. Avant la présentation de *So mir: à quels lieux tu appartiens ?*, la pièce documentaire issue de ces recherches, l'équipe partage ses trouvailles dans un Agora Café, des lieux publics clés. Dans chaque lieu, un espace de discussion est créé afin que les citoyens partagent leur vision sur l'avenir de la région. Après un lancement à Esch cette semaine, l'Agora café sera à Villerupt les 14 et 15 juin. *fc*

PHOTOGRAPHIE

Les nuits de Differdange

Il a toujours son appareil photo à portée de main, prêt à capter les petits riens de la vie. Paulo Jorge Lobo n'aime rien tant que de se promener, surtout la nuit, surtout dans les villes. Journaliste, photographe, auteur, il livre la synthèse de ses amours pour les mots et les images dans ce zine (entre livre et magazine), petite publication autoproduite dont le titre est déjà un programme poétique : *Les Nuits rêvées d'un loup en hiver*. C'est son deuxième opus, doublant presque de taille cette fois pour atteindre 108 pages, toujours en noir et blanc, avec le grain de l'argentique et le flou de la nostalgie. Il a laissé de

côté le numérique pour palper mieux la matière et affirmer une certaine authenticité. Une certaine radicalité aussi. C'est moins propre, moins naïf, plus désabusé sans doute. On commence sur une route déserte, on passe par des enseignes de bars, des gosses qui jouent, des animaux qui errent. Les phares des voitures et les réverbères dessinent l'ombre des bâtiments où les passants sont rares. On est à Differdange, la ville d'adoption de celui qui est arrivé à l'âge de six ans du Portugal. Textes comme images dressent le portrait d'un « éternel déraciné » qui veut voir la poésie dans la banalité du quotidien. Le livre est en autodistribution au prix de 28 euros. *paulolobo.com. fc*



CINÉMASTEAK

Monica Vitti comédienne

En une douzaine d'épisodes prenant place dans l'un des pays les plus machistes du monde, Dino Risi (1916-2008) expose les genres, lève l'hypocrisie des tabous sociaux, montre l'intéressement sexuel comme finalité de toute relation, ou encore cible l'asservissement quotidien des femmes, réduites le plus souvent à n'être qu'un accessoire dans les mains des hommes... Ainsi se présente *Moi, la femme* (*Noi Donne siamo fatte così*, 1971) de Dino Risi, qui reprend, dix ans après le succès des *Monstres* (1963), la forme éclatée et dynamique du film à sketch, très en vogue à cette époque. D'une durée moyenne de dix minutes, chacun d'entre eux a son identité propre, à la façon d'un court-métrage. Et porte à son blason le prénom féminin de sa protagoniste : Monica la musicienne, Zoe la romantique, Annunziata la Mamma romaine, Teresa esclave d'amour, etc.

Moi, la femme a été réalisé dans le sillon de Mai 68. Le film porte les traces de ce contexte en pleine ébullition

Décédée il y a peu, Monica Vitti (1931-2022) est l'interprète principale de ces micro-récits. Ce qui lui permettra de révéler sa vraie nature de comédienne, jusque-là contrariée par les rôles dramatiques que lui confiait Michelangelo Antonioni dans ses films (*L'Avventura*, 1960 ; *L'Eclipse*, 1962 ; *Le Désert rouge*, 1964). Autant d'œuvres paradoxalement plus connues en France qu'elles ne l'étaient en Italie. Entre le metteur en scène et l'actrice, il faudra une séparation pour que Monica Vitti se décide à se consacrer pleinement à ce registre qu'elle convoitait depuis si longtemps. Un aspect de sa palette d'actrice que la Cinémathèque de Luxembourg a eu la bonne idée de célébrer en quatre films : outre *Moi, la femme*, on pourra découvrir *Il Disco Volante* (1964), de Tinto Brass ; *Modesty Blaise* (1965) de Joseph Losey ; ou encore *Teresa la voleuse* (1973), de Carlo di Palma. Elle tournera par ailleurs *La Fille au pistolet* (1968), une collaboration qui conduit le cinéaste Mario Monicelli à déclarer à son sujet : « Elle était la fille la plus drôle que je connaissais. C'est pour cela aussi que j'étais convaincu qu'elle était faite pour devenir la première femme à tenir le rôle principal dans une comédie. » Monica Vitti devint ainsi l'égal d'Alberto Sordi, Vittorio Gassman ou Ugo Tognazzi.



Monica Vitti joue toutes les femmes

Écrit par une pléiade de scénaristes, parmi lesquels figure notamment un certain Ettore Scola, *Moi, la femme* a été réalisé dans le sillon de Mai 68. Le film porte les traces de ce contexte en pleine ébullition. Malgré l'instabilité politique que connaît la Péninsule à cette époque, le corset de la morale finit par se déchirer sous la pression des revendications clamées de plus en plus fort par les femmes, de la loi sur le divorce en 1970 au droit à l'IVG à la fin de cette même décennie. ● Loïc Millot

Moi, la Femme (Italie, 1971), vostf, 103', est présenté mercredi 8 juin à 20h30 à la Cinémathèque de a Ville de Luxembourg

PHOTOGRAPHIE

Réelles fantaisies

Marianne Brausch

Des œuvres réfléchies, spontanées et très techniques sont présentées tout l'été chez Arendt House. Visite

Le végétal, l'humain et le mécanique. Les photographies en noir et blanc *On the Other End* (2018) de Lauriane Bixhain sont prises à la volée, à travers une vitre. Comme par la calandre d'une voiture d'un modèle ancien, tous feux allumés. Changement d'époque, changement de sens, la prise de vue est faite dans un ancien quartier industriel sidérurgique de Montréal devenu un site de l'industrie informatique. Les photographies de Lauriane Bixhain ont, si on reconnaît le – comme cette jeune femme de dos qui vante un club de gym (il faut travailler ses muscles autrement à l'époque contemporaine qu'à celle où l'effort rendait les corps musculeux) – quelque chose d'indéfini qui leur vole leur définition.

Les photographies de Boris Loder sont en couleurs et amalgament soigneusement des formes dans des compressions qui mettent tout au carré. Les déchets laissés par les humains, rejetés par la nature, déjetés par les animaux, *Particles*, (2019), sont enfermés dans des cubes transparents qui parfois deviennent terreau pour de la nouvelle végétation. Le titre général de l'exposition *Really Abstract ?* leur correspond-il ? Assurément oui, au sens où Loder a choisi avec soin des rejets extraits de lieux précis (le Campus GeeseKnäppchen, l'avenue Kennedy), qui montre leur identité aussi sûrement que leur environnement en trois dimensions à ceux qui comme Boris Loder connaissent les spécificités de ce qui se passe ici et y laisse des traces, pas ailleurs.

Paul Di Felice, commissaire de l'exposition dit : « Ça fait des années que j'ai ce titre en tête. J'avais déjà présenté une autre série de Peter Granser au Casino il y a longtemps et j'ai vu ses *Nightsky* au musée de Stuttgart il y a quelques années. Puis, j'ai vu le travail de Jessica Backhaus à Arles et alors j'ai voulu faire dialoguer ces positions avec deux jeunes artistes luxembourgeois que j'avais présenté à d'autres occasions comme Le Mois Européen de la Photographie et Lët'z Arles. »

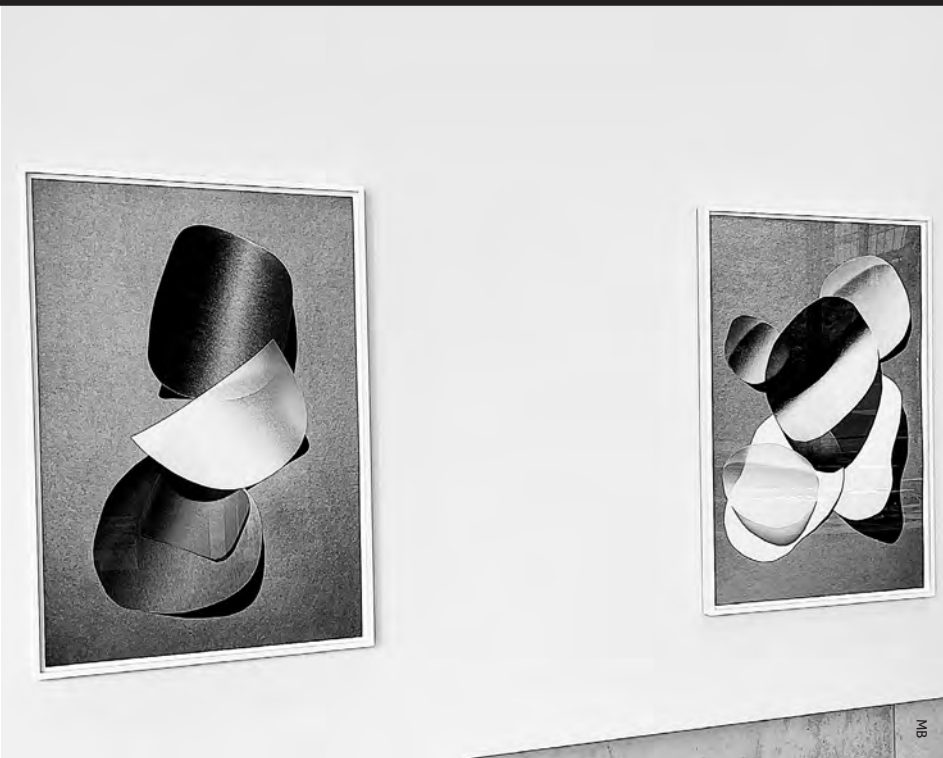
Étymologiquement « abstract » remonte au terme latin « abstrahere », c'est-à-dire extraire. Dans ce sens, le travail des

quatre photographes correspond bien à la définition donnée par Di Felice. Les ciels de nuit de la série *Heaven in Clouds* de Peter Granser sont exactement cela. Ils datent de 2011. À cette époque, le photographe a séjourné dans la quatrième plus grande ville de Chine, symbolisée ici par la photographie d'architecture *Carcass*. Si déjà Loder et Bixhain évoquent un processus de transformation urbain, en Chine, il est évidemment exponentiel et permanent pour des millions de personnes. Deux systèmes constructifs sont faits l'un en poutres de béton, l'autre de poutres métalliques, dont on ne sait lequel est en déconstruction et lequel en construction, remplaçant l'autre. C'est symbolique d'un monde en perpétuelle transition, sans réalité de l'instant saisissable.

Les centaines de milliers de néo-urbains rêvent néanmoins d'un avenir meilleur dans ces mégapoles. Les trois ciels de nuit de cette ville, ont la matité de peintures qui auraient imprégné très régulièrement une toile travaillée au spray. Pourtant, il s'agit d'impressions photopigmentaires sur papier Arche. *Nightsky*, ces trois grands tirages (128 x 180 cm), photographiés la nuit ont chacun une couleur dominante : un bleu turquoise, un vert opalescent, des teintes dans lesquelles on aurait envie de plonger et oui, flotter vers un avenir meilleur.

Mais un troisième fond est d'un ocre tirant sur l'orangé. Ce n'est, comme les deux précédents, pas une réalité abstraite. Peter Ganser a photographié l'opacité de cette teinte (et des autres apparemment séduisantes), générée par un ciel pollué. La nuance paraît plus sale. Le bord, tire vers un halo orangé,

Jessica Backhaus crée des équilibres formels via la recherche technique



C'est l'effet optique que génère un néon sur une façade proche, qui rend la lumière qui travers la pollution presque irradiante ou... tentante comme un bonbon acidulé, un petit bout des rêves de l'avenir meilleur..

Ces abstractions proviennent d'une réalité triviale, que Peter Granser a mis des années à mettre au point techniquement et aboutit à ces extraordinaires photographies-peintures. Bauhaus et surréalisme viennent à l'esprit quand on voit les images de Jessica Backhaus. Les découpes pour la plupart circulaires sont franches, les couleurs aussi, à la manière, si on se réfère encore à l'histoire de l'art, de la palettes d'une Sonia Delaunay. Faut-il pour autant chercher à classer les séries *Cut Outs* (2021) et *Shifting Clouds (A Trilogy)* (2017) ? Jessica Backhaus trouve et crée ces merveilles d'équilibres formels via la recherche technique. Elle nous a autorisé à révéler le secret pragmatique de ses papiers découpés et une fois que l'œil a saisi le « truc », on n'en est que plus ébahi : Jessica Backhaus assemble une composition de papiers au sol. Au moment précis où la chaleur du soleil fait s'enrouler les ronds de feuilles et apparaître leur ombre portée, elle déclenche le cliché de ce qui sera ces mystérieuses et merveilleuses photographies. *Really Abstract ?*, vraiment ? ●

L'exposition *Really Abstract ?* est à voir à Arendt House (41A, avenue J.-F. Kennedy à Luxembourg-Kirchberg) jusqu'au 4 septembre

SCÈNES

La région a un incroyable talent

Godefroy Gordet

Plateforme d'expérimentation scénique très convoitée, essentielle au développement de jeunes artistes, d'où la plupart reviennent transformé, le TalentLAB est devenu en six éditions un laboratoire d'interdisciplinarité du spectacle vivant qui accueille chaque année des artistes du monde entier, issus de l'émergence des scènes du théâtre, de la danse et de l'opéra. Pour cette septième année les Théâtres de la Ville de Luxembourg avec, comme chaque année, la grande complicité du Théâtre du Centaure et du TROIS CL, refont bouillir leur recette pour une édition résonnant au rythme de la présidence QuattroPole de la Ville de Luxembourg, sous entendant des partenaires de Trèves, Sarrebruck et Metz. Jusqu'au 12 juin, le TalentLAB ouvre ainsi à dix jours d'échanges, d'expériences, de spectacles, master classes, tables rondes, ou d'ateliers, dans plusieurs lieux consacrés de la capitale luxembourgeoise, pour inciter les rencontres entre artistes confirmés ou émergents, publics, badauds, et acteurs institutionnels.

« Né du désir de trouver une formule pour encourager les formes nouvelles et le processus de recherche », dès la création du projet, la volonté des promoteurs a été de faire du TalentLAB un « laboratoire à projets ». Aussi, c'est l'envie d'un dialogue pluriel entre les formes de spectacles vivants, comme autour de l'appartenance culturelle des artistes qui les jouent, qu'encourage le TalentLAB. Et cette année QuatroPolle en est un marqueur évident dans les rencontres qu'elle provoque. Ce sont en effet huit porteurs de projets, originaire de France, d'Irlande, de Suisse, d'Afrique du Sud, de Grande-Bretagne,

Il s'agit de profiter d'un cadre de rencontres et de forger un réseau dépassant les frontières

de Hongrie et de Pologne, qui se rencontrent cette année. Et la stature de pôles de rencontres ne s'arrête pas là. Les porteurs de projet ont été sélectionnés par un jury de neuf professionnels de la scène culturelle, venus également des quatre coins du monde, composé de Sarah Baltzinger, Bernard Baumgarten, Bodo Busse, Serge Aimé Coulibaly (parrain danse), Dan Jemmet (parrain théâtre), Waut Koeken (parrain opéra), Tom Leick-Burns, Florence Martin et Myriam Muller, qui ont eu à cœur d'inviter un panel éclectique, aux lignes artistiques puissantes et passionnantes.

Le principe reste inchangé pour les porteurs de projets que sont Aude Kerivel et Lionel Rougerie avec *Paroles d'Amoureuses* et Chris Moran avec *A Normal Woman*, pour le théâtre ; Brian Caillet et Julia Rieder avec *Ultra* et Kieron Jina avec *Breaking Down Walls*, pour la danse ; Zsuzsanna Ardó avec *Hekate's Picnic* et Ewa Rucinska avec *Kitchen Symphony*, pour l'opéra. Guidés avec bienveillance par « le conseil expert d'artistes confirmés choisis parmi les collaborateurs-internationaux-des Théâtres de la Ville », il s'agit pour eux de vivre ces dix jours en songeant à construire, avec leur équipe, en toute liberté, une maquette présentée en clôture du TalentLAB, le dimanche 12 juin. Le TalentLAB est tout aussi stimulant, par son aspect école d'art, que déroutant, par la charge émotionnelle qu'il provoque. Si la dimension de création est dans les esprits de chaque porteur de projet, il s'agit aussi de profiter d'un cadre de rencontres assez unique, et forger plus encore un réseau dépassant les frontières. Nourris par les contraintes de temps, de technique, d'espace, chacun doit composer en s'interrogeant sur ce qu'est la création du spectacle vivant contemporain aujourd'hui, pour faire défier sa pratique, la réévaluer, la ressource, trouver de nouvelles méthodes de travail, élaborer de l'inédit.

Le TalentLAB s'est donc ouvert ce jeudi, par *Life Writing*, un workshop de Alexander Zeldin, à destination des participants et des professionnels du théâtre. Ensuite, plusieurs spectacles ont cadencé le début du programme, *KIRINA* de Serge Aimé Coulibaly, qui « puise à la source des contes épiques mandingues, et tire sa force du chant de Soundiata », sera joué ce vendredi, comme *RIDER SPOKE*, une

balade immersive à vélo autour du Luxembourg, par le collectif britannique Blast Theory, également au programme du week-end. Ce vendredi, le fameux 3 *DU TROIS*, rendez-vous mensuel du TROIS CL, s'invite et fait résonner *The Shade of my Own* de Joanna (Jovi) Anousaki et *Bodies of Water* de Isabella Oberländer.

Ce samedi, Frieda Gerson, ancienne porteuse de projet, montre *Parasite*, aboutissement de trois années après son projet de recherche montré en maquette au Théâtre des Capucins en 2019, et aujourd'hui en un spectacle concret au Théâtre National de Luxembourg. Le lundi 6 juin le Belarus Free Theatre fait entendre son *Dogs of Europe* au Grand Théâtre, « un drame viscéral et psychologique se déroulant dans un futur proche, dépeignant un super-État dystopique dans lequel les droits individuels ont cédé la place au contrôle ».

Voulant se positionner cette année comme un rouage de synergie entre les scènes de la Grand Région par son adage QuattroPole, le TalentLAB 2K22, reste néanmoins campé sous sa formule magique qui a fait ses preuves six éditions durant, bien que trois événements labellisés QuattroPole viendront marquer ce positionnement sur les journées du mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 juin. Le mercredi, c'est le Belge Jérôme Michex et la Luxembourgeoise Elsa Rauchs, qui s'affichent avec leur *AMER AMER*, un spectacle d'un genre nouveau qui coche toutes les cases de l'expérimentation qu'admet la nouvelle création théâtrale. Le jeudi 9 juin viendront *Les Furtifs* de la Compagnie Roland Furieux, une pièce tirée de l'excellent roman de science-fiction du même nom signé Alain Damasio. Le vendredi 10 juin le QuattroPole Danse, son nom résumant l'ancrage, clôture ce partenariat tri-frontalier. Alors, si cette édition QuattroPole résonne un peu comme une « coïncidence », elle est un prétexte en or pour permettre la venue de ces différents artistes sillonnant depuis longtemps le territoire de la Grande Région, pour émerveiller ses publics. Le dimanche 12 juin le public verra se succéder les présentations des maquettes théâtre, opéra et danse, pour profiter d'une grande fête de clôture, dont seuls les Théâtres de la Ville de Luxembourg ont le secret. ●

POTENTIALITÉS PICTURALES

À plus de cinquante ans d'intervalle

Lucien Kayser

D'un côté, August Clüsserath seul, de l'autre, ils sont trois, pour nous situer entre figuration et abstraction

En fait, elles sont deux. Deux expositions qui a priori n'ont rien en commun, si ce n'est la galerie Nosbaum Reding et les lieux quasi contigus. Quant aux artistes, là encore, tout les sépare, jusqu'au temps où ils ont vécu ou vivent. Pour le visiteur, en fin de compte, un parcours dans l'histoire de l'art, confrontation d'hier et d'aujourd'hui, ce qu'est la peinture, ce qu'elle peut ou veut, à plus de cinquante ans d'intervalle. Le hasard veut que les œuvres des différents artistes aient été faites à peu près au même âge, la cinquantaine, la soixantaine. Pour August Clüsserath, cela ramène aux années soixante de l'autre siècle. Pour Thomas Arnolds, André Butzer et Matthias Schaufler, elles sont toutes récentes. Dans les deux cas, elles portent de la sorte éloquemment témoignage.

August Clüsserath, né en 1899 à Völklingen, compte parmi cette génération d'artistes, allemands en premier, qui ont vu leur élan et leur parcours interrompus brutalement au meilleur moment par la guerre (il avait échappé de justesse à l'enrôlement antérieurement). Et qui ont

Les œuvres de Clüsserath évoquent un geste qui rappelle Hartung et une profondeur proche de Soulages

eu du mal à se faire reconnaître après, en Sarre, non plus, la tendance n'était guère à l'innovation, alors que notre homme était chaque fois dans le coup, de la Neue Sezession, de la Neue Gruppe Saar. Il est mort en 1966, et c'est seulement presque trente ans après que la reconnaissance s'est faite, plus tard encore, tout récemment, à Völklingen, à Dillingen, une rue, un centre portent son nom.

L'exposition est faite d'encres de Chine, la plupart en noir et blanc, quelques papiers autour rayonnent d'une belle couleur rouge, verte, bleue ou violette. On reste dans l'époque de leur création en leur trouvant un geste qui des fois peut rappeler Hartung, une profondeur qui, elle, se situerait du côté de Soulages. C'est dire quand même la qualité, la force surtout, de ces encres qui avaient d'ailleurs un moment rapproché Clüsserath du mouvement ZERO. Chose tout à fait compréhensible avec cet air zen qu'on peut leur attribuer. Et la principale caractéristique est justement dans ce qu'il faut appeler une synthèse aussi hardie, intrépide que réussie, Clüsserath lui-même disant que *jedes bild ist eine kühne tat*, avant d'ajouter *dass in einem bild starke schnitte und kräftige taten geschehen, die sich aber in aller harmonie abspielen, starkes, urtümliches wachstum*.

On quitte l'abstraction, du moins dans tel exercice pur qu'on connaît. Et s'il fallait reconnaître, hors le passe-partout de peinture, ou *Malerei*, quelque chose de commun aux trois artistes allemands de l'autre exposition, on irait vers la figuration, plus mitigée bien sûr, revue et corrigée si l'on veut, et l'on signalerait une présence répétée de l'homme et de l'animal, de quelque facture que ce soit. Démarche plus conceptuelle, comme dans la partie de la toile d'une jambe face à une barre grise, chez Thomas Arnolds ; plus enjouée et expressive ensemble,

peinture prise dans un véritable tourbillon, pour les cerf, cheval et berger de Matthias Schaufler ; plus savamment naïve, apparentée à la culture populaire, chez André Butzer et sa *Frau am Birnbaum*.

Voilà pour les toiles, huile ou acrylique, mais il serait injuste, et tout à fait dommage pour

le visiteur, de ne pas mentionner, et bien plus, considérer avec la plus grande attention, les œuvres sur papier qui les accompagnent : crayon graphite pour Thomas Arnolds, pastel pour Matthias Schaufler, pointe sèche pour André Butzer. Le trait d'Arnolds ravit par sa légèreté, cela tient de l'esquisse sans manquer d'épaisseur ; dynamisme et tension se trouvent

accrus dans les *Golden Boys* de Schaufler ; et le propos s'avère plus tranchant chez Butzer. On le constate, plus que de s'attarder à d'éventuelles relations entre les artistes, et au-delà du temps, avec le lointain Clüsserath, il nous appartient ici d'entrer dans des dialogues bien divers, quant aux sujets, quant aux potentialités de la peinture. ●



Vue de l'une des expositions

75. FESTIVAL DE CANNES

Sechs Esel und zehn Preise

Tom Dockal

Als die Schwestern Alba und Alice Rohrwacher während der abschließenden „Cérémonie des Prix“ der 75. Filmfestspiele von Cannes auf die Bühne traten, hätte man rückblickend durchaus erahnen können, wie sich der diesjährige *Palmarès* gestalten würde. Denn wenige Augenblicke später wurde der Jury-Preis vergeben; die Jury-Preise, um genau zu sein. Einen bekamen Jerzy Skolimowski und seine Esel im Film *EO*. Skolimowskis Dankesrede bestand darin, sich bei den Vierbeinern, bei allen sechs, mit Namen zu bedanken. Den zweiten Jury-Preis erhielten Felix van Groeningen und Charlotte Vandermeersch für

ihren Spielfilm *Le otto montagne*. Jurypräsident Vincent Lindon und seine Kolleg/innen verteilten aber nicht nur einmal, sondern gleich zweimal eine Auszeichnung *ex aequo* an zwei Filme; nicht nur die Bronzemedaille des Jury-Preises, sondern auch die Silbermedaille des Grand Prix. Den durften sich Lukas Dhont und Claire Denis teilen.

In beiden Situationen sind die prämierten Filme derart grundverschieden, dass nicht klar zu erkennen ist, welche Aspekte der Werke und welche Motivationen die Jury zu diesen Entscheidun-

gen veranlassten. Vielleicht *par amour du cinéma*. Oder der Fairness wegen: Meim letztjährigen Termin an der Croisette sah es am Ende ähnlich aus – Grand Prix und Prix du jury wurden in zwei geteilt. Trotzdem wird man das Gefühl nicht los, dass der Wettbewerb 2021 dem von diesem Jahr – Achtung, *Top Gun*-Referenz und Wortspiel im Anmarsch – um ein paar Machs voraus war. Ein Großteil der 21 präsentierten Wettbewerbsbeiträge waren, milde ausgedrückt, durchwachsen und mittelmäßig.

Auch der Palme d'Or-Gewinnerfilm ist alles andere als ein Überzeugungstäter. Ruben Östlund ist mit seinem kryptisch anmutenden *Triangle of Sadness* in den übersichtlichen Club der zweifach mit der Palme Geehrten aufgerückt. Kryptisch ist an seinem Film jedoch wenig. Hatte er in seiner vorherigen Arbeit *The Square* mehr oder weniger subtil mit der Kunstwelt abgerechnet, versucht er jetzt mit den gleichen Stilmitteln noch höher zu schlagen. Influencer und Models Carl und Yaya sind auf eine Luxusyacht eingeladen und dürfen den Alltag von Superreichen beobachten. Nach dem Captain's Dinner, welches erstens wortwörtlich in alle Richtungen aus dem Ruder läuft – Mr. Creosote aus Monty Pythons *Meaning of Life* wäre stolz auf Östlund – und zweitens von Piraten unterbrochen wird, finden sich die restlichen Protagonist/innen (*Lord of the Flies* ähnlich) auf einer verlassenen Insel wieder und müssen um ihr Überleben kämpfen. Dabei werden alteingesessene Hierarchien, gesellschaftliche Muster und Machtdynamiken auf den Kopf gestellt. Dass Ruben Östlund mit dem dialektischen Holzhammer durch seinen Film hindurchpreschen würde, ist jedem klar, dem es schon bedenklich erschien, dass er 2017 für *The Square* die Palme d'Or überreicht bekam. *Triangle of Sadness* wird Skeptiker nicht vom Gegenteil überzeugen. Wenigstens aber wird die sehr bewusst in die Länge gezogene Sequenz um das seekranke Dinner amüsieren. Wobei, es sind 30 von insgesamt fast 150 Filmminuten.

Auch Claire Denis' Film *Stars at Noon* überschritt die 130-Minuten-Marke. Waren die Kritiken bei Östlund verhältnismäßig enthusiastischer, so fiel der Film der Französin bei der Kritik durch. Die chaotische Buchadaptation eines Spionageromans er-

zählt von einer von Margaret Qualley verkörperten Journalistin/Prostituierten, die in Nicaragua festzustecken droht und die mit einem mysteriösen Industriellen anbändelt. *Claire Denis oblige* gibt es einen Tindersticks-Soundtrack. Auch der viele Sex entschuldigt den motivationslosen Plot und seine Figuren nicht in einem Film, der – für die Regisseurin überraschend – frei von jeglichem Sinn für Atmosphäre ist. Albert Serra wiederum wurde Kunstkacke vorgeworfen. Mit seinem Wettbewerbsfilms *Pacification* ist ihm aber genau das gelungen: eine verschlafene, schwül durchschwitzte und hochgefährliche Stimmung zu inszenieren. Serra ging natürlich leer aus.

Claire Denis' Ko-Laureat Lukas Dhont inszenierte mit *Close* die Freundschaft zweier Jungen, deren Beziehung zueinander von Mitschülern plötzlich in Frage gestellt wird. Als den beiden das Schicksal einen tragischen Streich spielt, muss einer von ihnen sich über die Gründe seines Distanz-Nehmens Fragen stellen. Ob man dem Belgier vereinfachende Melodramatik vorwerfen soll, oder ob *Close* eine vielschichtige Auseinandersetzung mit dem Thema Freundschaft ist und inwiefern man sich von der Geschichte emotional mitnehmen lässt, wird im Auge und der Tränenrüse des Betrachters liegen.

Sieben Preise hatte die Jury zu verteilen. Am Ende vergab sie zehn und prämierte quasi die Hälfte des Wettbewerbs. Die Dardennes durften sich für ihren auf Autopilot produzierten *Tori et Lokita* sogar über einen spontan erfundenen Preis freuen. Vielleicht wird ihnen das nächste Mal sogar ein Preis überreicht, wenn sie keinen Film im Rennen haben. Die seit Ewigkeiten eingeladenen Regisseure (ganz bewusst das Maskulinum im Gebrauch), ihre mit verbundenen Augen inszenierten Filme und dass sie automatisch ins Programm des selbsternannten wichtigsten Festival der Welt gelangen, wird Cannes auf die Dauer sehr schaden. Vielleicht sollte man das nächste Jahr Skolimowskis Esel zur Jury ernennen: Wenigstens würden sie diese elenden und unentschiedenen *ex aequos* nicht weiterführen. Dass jedoch Thierry Frémauxs Kumpaneï so schnell aufhört, davon ist nicht auszugehen. ●



Ruben Östlund ist in die kurze Liste der zweifach mit der Palme Geehrten aufgerückt

BANDE DESSINÉE

Schortgen, l’homme de fer

Pablo Chimienti

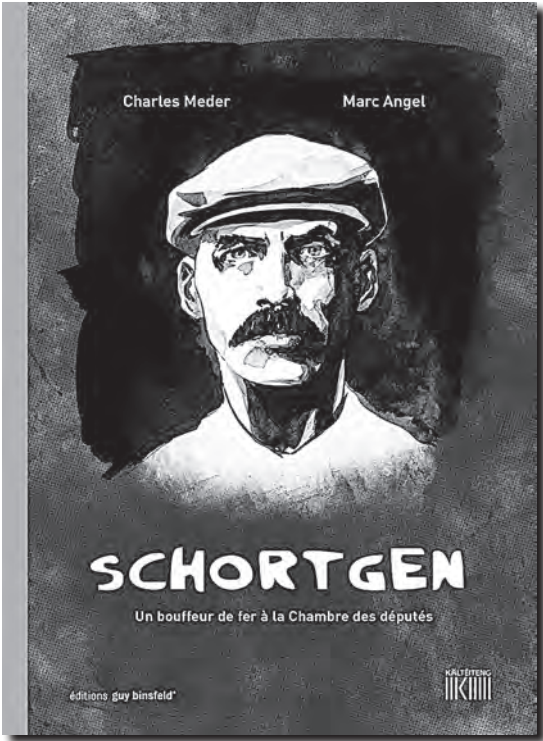
Dans leur roman graphique, Charles Meder et Marc Angel rendent hommage à Jean Schortgen, premier ouvrier luxembourgeois à entrer à la Chambre des députés. Un récit pédagogique, mais à la trame simpliste

Elle est belle la couverture de ce *Schortgen*. Avec ce noir et blanc caractéristique des albums de Marc Angel d’où émerge le visage buriné par la vie de Jean Schortgen. Juste en dessous le sous-titre *Un bouffeur de fer à la Chambre des députés* qui renvoie immédiatement à l’histoire luxembourgeoise du début du vingtième siècle, celle de la sidérurgie et des mines du sud du pays, des ouvriers, des mineurs et de leurs familles méprisées par les bourgeois de la capitale, mais aussi des riches paysans de l’Oesling.

À travers la vie du natif de Tétange, *Schortgen* raconte l’histoire du Luxembourg de 1914 à 1918, autrement dit année de son entrée à la Chambre des députés en tant qu’élû du parti social-démocrate, jusqu’à son décès, à 38 ans seulement, dans la mine Brommeschbierg. Une histoire politique et sociale, marquée, par une contexte international très chargé avec une Première guerre mondiale qui a vu le Luxembourg demeurer indépendant – ou presque – politiquement parlant, mais militairement occupé par les troupes allemandes.

Jean Schortgen n’a que 34 ans quand il entre à la rue du Marché-aux-Herbes. Avant lui, aucun ouvrier n’avait réussi à se faire élire comme député. Une élection qui crée autant d’espoirs que de méfiances auprès de ses camarades. Les « bravo ! » et les « traite ! » se font face lors de son discours de nouvel élu, à Esch. Et la suspicion ne cessera pas quand il annoncera qu’il continuera à descendre six jours par semaine au fond de la mine « armé de sa pioche et de sa lampe à carbure ». Une promesse qu’il tiendra dès le lendemain. De toute façon, il n’a pas vraiment le choix : à l’époque, les députés ne recevaient aucune indemnité pour leur fonction parlementaire. Cela ne posait pas trop de problème aux avocats, médecins et autres riches propriétaires, mais un homme désargenté comme Schortgen n’avait d’autre option que de continuer à travailler pour nourrir sa famille. Le mandat politique entraînait plutôt une perte de pouvoir

d’achat, puisque pour chaque séance parlementaire, il devait demander congé auprès de son patron. Pas évident quand on a des enfants en bas âge et surtout à un moment où, avec l’occupation, les vivres deviennent de plus en plus rares et donc de plus en plus chers. Mais tout cela n’empêchera pas certains collègues de considérer cet élu du peuple comme un « allié du patronat » à la solde du « Bloc », le gouvernement de libéraux et démocrates au pouvoir à l’époque.



Si la méfiance règne auprès des classes populaires, l’animosité des riches de la capitale est encore plus forte à l’encontre de ce « bouffeur de fer », sobriquet qui désignait les mineurs de fond du bassin minier luxembourgeois, qui a osé intégrer le parlement. Finalement il n’y a qu’à la Chambre elle-même où Schortgen semble, sinon entendu, au moins écouté et parfois même applaudi. Avec ses collègues sociaux-démocrates, ils appellent le gouvernement à prendre des mesures drastiques pour le bien être des plus pauvres. Sans véritable succès.

À tous ces aspects politique et sociaux, s’ajoutent la réalité familiale de Schortgen, avec sa femme qui lui demande de renoncer à ses engagements politiques pour le bien de sa famille, les prises de tête avec le bourgmestre de la commune au sujet de l’insalubrité de certains lieux ou encore quelques habitants de Berchem qui n’hésitent pas à traiter le député de « racaille », de « sale rouge » et l’invitent à retourner à Tétange, car Berchem, est, selon eux, « un village respectable, dans lequel vivent des gens respectables ». Il y a aussi la grève de 1917, à laquelle Schortgen participera plus par solidarité que par conviction et qui lui coutera son poste de travail. Et puis les Allemands qui sont toujours là.

Les quatre années racontées dans ce récit sont, on l’aura compris, riches en événements. En faire un roman graphique semble donc une bonne idée pour toucher un public d’aujourd’hui qui en ignore probablement la plus grande partie. Au niveau didactique, on peut donc dire que cet album atteint son objectif. On ne peut malheureusement pas en dire autant au niveau artistique. Malgré un graphisme réussi avec cet aspect brut, expressif, sombre et charbon-neux, le récit pêche par un côté trop linéaire, avec juste de bribes d’événements historiques, racontés bien souvent en quelques cases seulement, posées simplement les unes après les autres entrecoupés par de trop nombreuses ellipses. La narration ne laissant finalement que trop peu de place à un

Les quatre années racontées dans ce récit sont riches en événements. En faire un roman graphique est une bonne idée

approfondissement aussi bien de la psychologie des personnages que des événements eux-mêmes. Résultat, le plaisir de lecture n’est pas vraiment là.

L’album n’ose pas s’éloigner assez de la vérité historique pour devenir un récit littéraire. Et quand il le fait, il le fait de manière maladroite, avec ces deux personnages aux chapeau melon qui suivent Schortgen, tels deux messieurs Loyal cherchant à faire le lien avec le lecteur, ou encore avec ces nombreux anachronismes télévisuels, dont on comprend pas vraiment l’intérêt. Reste à l’album le mérite de nous rappeler l’importance de la représentativité des élus, les avancées sociales obtenues depuis lors et de mettre un coup de projecteur sur la vie exceptionnelle de ce véritable homme de fer qu’a été Jean Schortgen. ●

Schortgen – Un bouffeur de fer à la Chambre des députés, de Charles Meder et Marc Angel. Éditions Guy Binsfeld

KINO

Der Körper ist die Realität

Marc Trappendreher

Ein Junge am Meeresufer, sonnendurchflutete Strandaufnahmen – ein Aufatmen, bevor die Finsternis einsetzt. *Crimes of the Future*, der neue Film des kanadischen Regisseurs David Cronenberg, ist in einer unklaren, postapokalyptischen Welt angesiedelt, in der es immer Nacht zu sein scheint. Die Häuser verfallen, die Büros sind heruntergekommen, Telekommunikation gibt es nicht mehr und die einzigen Bildschirme die noch genutzt werden, sind die von alten Fernsehern, die aus den 80er-Jahren zu stammen

scheinen, auf denen es bezeichnenderweise heißt: „Der Körper ist die Realität.“ Weder Schmerz, noch generell körperliche Empfindungen gibt es mehr. Daraufhin müssen sich die Menschen selbst verstümmeln, um überhaupt noch etwas zu empfinden. Viggo Mortensen spielt Saul Tenser, der mit seiner Partnerin Caprice (Léa Seydoux) eine extreme Form des „Body Art“ betreibt. Während ihrer Auftritte tätowiert und entfernt sie Organe aus Sauls Körper, die dort wie Krebsgeschwüre wuchern. Sein Körper gehorcht ihm immer weniger und er bedarf ausgeklügelter Instrumente, die wie äußere Organe aussehen, um schlafen und essen zu können. Saul und Caprice werden dann mit einem mysteriösen „Nationalen Organbüro“ konfrontiert, mit einer Polizeibrigade, einer Art „neuem Sittenregister“, oder noch mit Aktivisten, die eine Mutation fördern wollen, die es ermöglicht, Plastik zu verdauen und so von unserem Abfall zu leben.

Damit sollte *Crimes of the Future* ausreichend skizziert sein und vor diesem Hintergrund dürfte es dann auch kaum verwundern, dass die Filmfiguren sich eigentlich in einer Welt bewegen, die natürlich stark an David Cronenbergs Frühwerk erinnert. Da wie hier setzt er in der Ausgestaltung seines filmischen Raums auf die Reduktion: kaum Außenaufnahmen, keine Landschaftsbilder (mit Ausnahme der Anfangsszene am Strand), keine transparente Lokalisierung des Geschehens. Stattdessen setzt er auf geschlossene Räume, die Figuren bewegen sich in überschaubaren Innenräumen oder sehr beengten Gassen. Cronenberg greift oft auf Kameraschwenks zurück, um den Rhythmus der Erzählung auch in den räumlich begrenzten Schauplätzen nicht zu schleppend werden zu lassen.

Der 75-jährige kanadische Regisseur, der Literatur und Naturwissenschaften studiert hat, erschließt sich seine Filme nicht zuvorderst über die Form, sondern über den Inhalt. Man sollte deshalb nicht dem Trugschluss anheimfallen, den Begriff des „Body-Horrors“ bei Cronenberg als schaulustiges, ekelerregendes Spektakel im direkten Sinne, als Attraktionen des Horror-Genres, zu lesen. Gleichwohl ist der „Body-Horror“ eine Spielart aus Horrormfilm- und Science-

fiction-Elementen, die indes bei Cronenberg vielmehr für Bildmetaphern stehen, die philosophische Denkräume eröffnen. Dabei sind Leben, Tod und Existenz die zentralen Themen. In *Crimes of the Future* wird über eine mögliche utopische oder sogar anti-utopische Zukunft des Körpers reflektiert. Cronenbergs Kamerablick bekundet diese Faszination am menschlichen Körper in einer Gleitbewegung über die Oberflächen des Fleisches, das macht bereits die Titelsequenz allzu deutlich. Tatsächliche Schock- und Ekelmomente, etwa durch Blutexzesse, gestattet sich Cronenberg indes nicht. Es scheint beinahe so, als sei er sich der Radikalität und der Grenzüberschreitungen seiner Nachfolgerin Julia Ducournau bewusst, die zuletzt bei den Filmfestspielen in Cannes 2021 mit ihrem Film *Titane* für Fu-



rorre sorgte. Man will meinen, er nehme sich hier fast in der Folge zurück. Was Cronenberg indes umtreibt, sind nach wie vor die Fragen, die sein Werk immer schon maßgeblich bestimmten: Was wird aus dem Körper, wenn er sich in einer entkörperlichten Welt befindet? Ist Technologie nicht als eine Extension des menschlichen Körpers zu begreifen?

Eine Rückkehr zu Cronenbergs Wurzeln ist *Crimes of the Future* denn insofern auch, als er im Gegensatz zu Filmen wie *A History of Violence* (2005), *Eastern Promises* (2007) oder noch die Jung-Freud-Fehde *A Dangerous Method* (2011), die narrativ viel konventioneller und transparenter angelegt sind, sein Publikum herausfordert und mehr Fragen stellt als Antworten gibt. ●

Un problème de taille

Cyril B.

Cette période de l'année qui coïncide avec l'approche de l'été et la saison des barbecues ou des apéritifs prolongés devrait être propice à l'optimisme le plus complet. Pourtant, à moins d'être aussi philosophe que Voltaire et penser que le bonheur consiste à cultiver son jardin, ou d'être suffisamment riche pour embaucher un paysagiste à temps plein, c'est aussi le moment où l'on réalise pleinement les litres de sueur nécessaires à la réalisation de cet idéal de l'existence pavillonnaire : un gazon bien vert, entouré d'une haie parfaite, derrière une maison si possible tout aussi parallélépipédique.

En effet, derrière les saucisses et les Aperol Spritz dégustés en plein air se cachent des heures à tailler les troènes, les thuyas, les ifs et autres conifères. La nature, soi-disant notre amie, notre mère nourricière, souvent présentée comme la victime de nos comportements prédateurs est, si l'on y regarde un peu mieux, sans pitié. On peut essayer de remplacer les arbustes par des plantes grimpantes, style du lierre sur un grillage, ou, pour un peu plus de liberté, panacher des feuillus et des plantes à fleurs, voire alterner brise-vues moches et plantations minimalistes à base de graminées,

le résultat est le même : vous pensez que c'est vous qui dominez le végétal, vous imaginez as-soir la supériorité de l'espèce humaine à coup de sécateur, jusqu'au moment où vous vous absentez une semaine, et où vous découvrez, à votre retour de vacances, qu'une forêt vierge a remplacé votre jardin.

Sur la carte des corvées ménagères, on peut certainement situer cette activité quelque part entre la tonte du gazon – pour le côté vert et tranchant – et le nettoyage des vitres – pour le côté propre et net. Car couper n'est qu'une petite partie des tâches nécessaires. Il faut grimper sur un escabeau, tracer des lignes au cordeau, déloger les espèces qui auront élu domicile dans cet amas de verdure, ramasser ce qui est tombé pendant l'opération, le broyer ou le porter au centre de tri et entretenir son matériel avec soin. Autant d'éléments qui en font, en général, une tâche plutôt masculine. D'ailleurs, les hommes vous le diront, ils ne croient pas ceux qui prétendent que « la taille n'a pas d'importance ». Si votre épouse vous offre un nouveau taille-haie, si vos voisins vous dévisagent comme un malpropre, alors même que vous faites bien attention à laver votre voi-

ture tous les dimanches, pas besoin d'être un fin psychologue pour comprendre le message. Il est temps de retourner au jardin.

Soyons honnêtes, même sans se lancer dans l'art topiaire, l'opération n'est pas sans procurer une certaine satisfaction. Au moment de vous confronter à la nature, armé de votre cisaille, vous vous sentez face à la boule de buis comme Michel-Ange devant son bloc de marbre. Pour les plus modestes, qui ne se sentent pas une âme d'Edward aux mains d'argent, vous pouvez au moins ressentir la même impression que



Rien ne doit dépasser !

le coiffeur de Boris Johnson au moment où il est temps d'intervenir : quel que soit le niveau de vos compétences, vous devriez bien arriver à améliorer la situation.

On commence timidement, puis le bourgeon appelle le rameau, le rameau appelle la branche, et la branche appelle le tronc. Emporté par son élan, on donne un nouveau sens au concept de « résilience », en donnant l'occasion à ses massifs de prouver leur capacité à se reconstruire après un traumatisme. Si vos rosiers ressemblent aux rues de Luxembourg après le passage des ca-

mions Sogeroute, pas de panique. La différence avec les chantiers de la capitale, c'est qu'il n'y a pas besoin d'attendre longtemps pour que ça repousse. Selon un principe assez pervers, les végétaux grandissent d'autant plus vite qu'ils sont coupés courts. Ce qui condamne les tailleurs les plus zélés à être d'autant plus assidus que leurs opérations seront radicales. Il y a quand même un moment où il faut se demander si vous n'avez pas basculé du côté de la maltraitance végétale : lorsque les employés de la déchetterie vous reconnaissent et ne vous demandent plus votre carte d'accès ! ●

Stil

L'ENDROIT



Lënster Keller

Il ne se passe pas un mois sans qu'un nouveau bar à vin ouvre ses portes au Luxembourg. Direction Junglinster cette fois pour une nouvelle petite « cave », un ancien salon de coiffure en fait. Frédéric Vuillemin, chef du restaurant Becher Gare et Maxime Bohic, pâtissier reconverti dans l'enologie, ont d'abord développé leurs services auprès

des restaurants avant d'installer leur boutique (photo : fc). Dans ce petit écrin, ils font découvrir et déguster les vins qu'ils ont été choisir directement chez les vignerons, principalement en France. L'Espagne et l'Italie sont bien présentes également et le Luxembourg ne manque pas à l'appel, « mais la Moselle n'est pas vraiment loin ». La sélection se concentre sur des petits producteurs, parfois bio, et des bouteilles à prix doux. Sur place, on pourra se faire ouvrir le flacon de son choix et l'accompagner de terrines, charcuteries, viande fumée (maison) fromages et conserves de poisson. Bien évidemment, toutes les quilles peuvent aussi être emportées. Un petit salon privatif pour six personnes complète l'offre qui se veut conviviale, confortable et sans prise de tête. Les deux associés précisent que cet espace n'est là que pour deux ans, en

attendant la construction d'une boutique plus pérenne dans la même zone. fc

LA PERSONNALITÉ

Safak Avci Van Maele

Une journée quelconque durant le confinement. Sur son écran, Safak Avci Van Maele laisse déferler des images de tissus traditionnels aux noms évocateurs : Balikesir Bezi, Kandira Bezi... « J'avais le temps », concède celle qui à l'époque fut surprise par une autre image encore, celle d'un souvenir. Celui d'une femme qui bat du chanvre près d'une rivière à Kandira, à deux heures d'Istanbul où Safak a passé une partie de son enfance. Elle

réalise alors que la vision de ces beaux tissus épais de chanvre et de coton, aux motifs simples et doux a imprégné sa rétine dès son plus jeune âge. Elle décide de se documenter et découvre que, depuis les années 80 quand le gouvernement turc décide d'interdire la culture du chanvre, les techniques de fabrication ont presque entièrement disparu des régions. Depuis 2017, ces tissus commencent à être recherchés et le ministère de la



Culture décide de soutenir la production par une indication géographique. Mais cela n'a pas empêché la disparition du savoir-faire, entretemps menacé par l'âge avancé de ses détenteurs. Si bien qu'aujourd'hui, Safak, qui a longtemps caressé l'idée de créer son propre magasin, arpente pour nous les villages et commerces de sa Turquie natale, à la recherche de ces perles d'un temps passé. Elle vend également de magnifiques écharpes Yasma, des draps, des tapis, des sacs de selle anatoliennes, des sacs à grains décoratifs. Et bientôt : de la poterie de Cappadoce, des bijoux, des rideaux, des coussins... L'archéologue de formation ne nie pas, derrière son entreprise, « un désir inconscient de Turquie », pays qu'elle a quitté pour son réalisateur de mari, Govinda Van Maele (*Gutland*), rencontré là-bas. *puduhepa.com*. fb

LA BOUTEILLE

Rosé Nice

Vous voulez compléter votre arsenal estival ? En plus des Ray-Ban teintées et du maillot de bain laissant découvrir un corps bronzé, posé sur le transat au bord de la piscine, on pourra se rafraîchir avec un rosé... glacé ! Le Rosé (N)ice de Bernard-Massard est destiné à être bu avec des glaçons, en grande piscine. « Il vise clairement les palais qui n'aiment pas encore le vin, mais n'ont rien contre une initiation décomplexée », commente le guide *Vinogusto*. Cela n'empêche pas une méthode de fabrication qui suit celle des créments : un assemblage de soixante pour cent de Pinot noir et quarante pour cent de Chardonnay, une liqueur de tirage (vin, sucre et levures)



pour susciter une deuxième fermentation qui rend le vin pétillant. Après l'extraction des levures, la liqueur d'expédition est ajoutée. On a ici affaire à un demi-sec, avec entre 33 et 50 grammes de sucre par litre. On peut servir la fine bulle, au goût fruité et léger, pour l'apéritif ou pour le dessert, autour d'un barbecue comme autour de plats italiens, mais cette cuvée, fraîche et vibrante, à la jolie bouteille habillée de blanc, et encore meilleure les pieds dans l'eau ! ylb

